Nouvelles observations sur la *Toponymie de l'Hérault* de Frank R. Hamlin[1]

par Jean-Pierre Chambon*

Les notes qu'on va lire font suite à celles publiées naguère dans le numéro 26 - 2002 de cette revue (Chambon 2002 ; v. aussi Chalon/Florençon 2002).

Nos remarques sont suscitées, le plus souvent, par certaines faiblesses méthodologiques récurrentes de l'ouvrage (Chambon 2002, 115-7) : — procédés explicatifs trop laxistes (en matière de phonétique, mais aussi de syntaxe) ; — manque d'assise lexicologique (le dictionnaire d'Alibert, sans valeur scientifique, constituant la source principale d'information, semble-t-il, sur le lexique occitan ; trop de « variantes dialectales » forgées *ad hoc*) ; — recours à des « bases » pré-indo-européennes privées de consistance (dans la tradition de Fouché et de l'école montpelliéraine) ; — conception de l'étymologie réduite à la découverte de l'origine des noms, sans considération de leur histoire et sans souci de leur datation, avec pour effet de rapporter à l'occitan bien des formations antérieures (par exemple les collectifs en - *et* < - ĒTU sans article) ; — manteau de Noé jeté sur les formations françaises (traitées de manière largement implicite). Sur ces questions générales, v. Chambon, à paraître.

Nos critiques aboutiront peut-être trop souvent au gré du lecteur à un résultat négatif : telle solution de Hamlin ne peut être retenue, et tel nom de lieu doit par conséquent être considéré comme d'origine inconnue. Il convient pourtant de se persuader que, dans l'état de la documentation et des connaissances, l'explication de bon nombre de toponymes demeure impossible. Vouloir tout expliquer est le plus sûr chemin vers l'erreur, et il est important pour le développement de la recherche de circonscrire, par l'élimination des solutions inacceptables, le stock des noms de lieux d'origine inconnue ou incertaine[2].

Nous nous efforçons également d'apporter des matériaux qui complètent l'ouvrage de Hamlin : formes anciennes écrites ou formes orales occitanes contemporaines (Hamlin n'avait pas dépouillés les toponymes relevés dans Camps 1985 et n'a exploité l'ALLOr que partiellement et parfois inexactement)[3].

À la lecture de ces notes, le lecteur voudra bien garder à l'esprit le fait que livre de Hamlin constitue non seulement le point de départ indispensable de toute recherche portant sur la toponymie du département de l'Hérault, mais encore, et de loin, le meilleur travail d'ensemble consacré, à l'échelle départementale, à la toponymie des pays d'oc.

1 **Les Abaus**, *las Abaux* 16e s. On peut remarquer que DAO 476 et FEW (21, 64b) donnent le type lexical *avaus* comme masculin, ce qui laisse un doute sur l'étymologie proposée.

1 **Les Baussarèdes**. Le suffixe est *-areda* (Ronjat 1930-1941, 3, 341 ; Combettes/Tomassone 1971, 127) et non pas *-eda*. La base est occ. *avaus* "chêne kermès" et non pas *avaussièr*.

1 **Abeilhan.** Aj. la forme occ. [abe'jãn] (Camps 1985, XXXIII). La notice étymologique se lit ainsi : « Domaine gallo-romain : gentilice Apil(l)ius + suff. - *anum* ». On se demande tout d'abord pourquoi le nom de personne échappe à la mise en italique. On préfèrerait 'nom de domaine' (au lieu de 'domaine'), puisque la notice traite d'une entité linguistique et non d'une chose

1 - Frank R. Hamlin, *Toponymie de l'Hérault. Dictionnaire topographique et étymologique*, avec la collaboration de l'abbé André Cabrol, Millau/Montpellier, Éditions du Beffroi/Études Héraultaises, 2000, XLII + 450 pages.

2 - En lexicologie galloromane, les mots français, francoprovençaux et occitans d'origine inconnue ou incertaine sont groupés dans les volumes 21-23 du FEW. Baldinger (1988-2003) recense les tentatives d'étymologie et en propose de nouvelles. La liste d'« Étymologie obscures » donnée par Hamlin [XXX-XXXI] est beaucoup trop brève.

3 - Un bon nombre de coquilles seraient à supprimer, en particulier dans les citations de mots occitans (on lit p. XVI : « Pour les étymons occitans, nous suivons le système orthographique préconisé par L. Alibert », mais beaucoup de formes ne sont pas conformes à ce « système »). Outres celles que nous aurons l'occasion de relever, signalons 19 *L'Aucelas* : l. *aucelàs* ; 27 *Mont Balcous* etc. : l. *balcós* ; 29 *La Baraquette* : souvant] souvent ; 34 *Le Bau Trin-quat* : l. plutôt *Tringuat* ; 37 *Les Bedisses* : l. *vedissa* ; 38 *Bélaman et passim* : l. *bèl, bèla* ; 44 *Le Bijot* : l. *albijòt* ; 82 *La Capelle* : l. *capèla* ; 104 *Mas de Chot* : l. *chòt* ; 109 *Le Clot* : l. *clòt* ; 114 *Rm de Combas* : l. gaul. **cumba* ; 114 *Combel* : l. *-èla* ; 116 *Combs* : l. **cumbis* ; 122 *Grange de Couderc* : l. *codèrc* ; 125, *passim* : l. *cort* ; 125 *Courtilloles* : l. *-òla* ; 126 *Rm de Courlojean* : l. *cort* ; 127 *La Couarche* : l. terme (et non « temps ») ; 128 *Les Coucelles* ; l. *-èla* ; 139 *Mas de la Donne* : l. *dòna* ; 144 *Le Bois Epais* : l. *espés* ; 146 *Rm de l'Espère* : l. *espèra* ; 147 *Esquinlous* : l. *esquinlon* ; 154 *Falgayrous* : l. *-os* ; 166 *Fossé Maïré* : l. employé ; 156 *Cum vineis de Feltriers* : l. *feltrièr* ; 166 *Foulpian* : l. compoix ; 184 *Gorsse Basse, Haute* : l. *gòrsa* ; 192 *La Gueule de Loup* : l. *lop* ; 211 *Mas Lavayre* : l. Aveyron ; 227 *Malbosc* : l. *bòsc* ; 229 *Rm de Mamort* : l. *mòrt* ; 232 *La Mariège* : l. **maro-ialo-* ; 239 *Grange Maurel* : l. *maurèl* ; 246 *Maillasolles* : l. *-òla* ; 273 *Puech de l'Œuvre* : l. *òbra* ; 275 *Les Ondes* : l. *onda* ; 277 *Les Padènes* : l. avec ; 281 *Pare Loup* : l. *lop* ; 296 *Le Pigné* : l. *pinhièr* ; 301, *Pisse Chèvre* : l. *cabras* ; 309 *La Porte Seguin* : l. *pòrta* ; 319 *Le Quillot* : l. *quilhòt* ; 332 *La Rivière* : l. **ripariam* ; 338 *Roc Noir* : l. *ròc negre, ròca negra* ; 338 *Roc Rouge* etc. : l. *ròc roje, ròca roja* ; 367 *Saint-Sébastien* : l. **maro-ialo-* ; 377 *Le Saunier* : l. *-aricia* ; 386 *Domaine de Soriech* : l. RIO ; 400 *Pech Tort* : l. *tòrt* ; 400 *Le Tos* : l. *tòt* ; 403 *Mas de Tourtourel* : l. *tortorèl*. et *tortorèla* ; 421 *Vernazobre(s)* : l. **vernodubro-* ; 423 *Vessas* : l. *-atis*.

* Université de Paris-Sorbonne, Directeur du CEROC.

(l'article *pommier* d'un dictionnaire étymologique ne commence pas par « Arbre latin »). Enfin, si l'on se réfère à la périodisation linguistique — encore une fois, la notice traite d'une entité linguistique —, on dira 'latin', et si l'on veut se référer à la périodisation historique (pour caractériser la chose dénommée), 'romain'. Ces remarques sont valables pour tous les articles du type *Abeilhan*, *Agnac* [4] etc., y compris dans les cas où le nom de personne et/ou le suffixe est d'*origine* gauloise.

2 **L'Abeuradou**. Occ. « *abrevador* "abreuvoir pour le bétail" » — à supposer qu'il existe — est inutile à l'explication des toponymes mentionnés.

2 **Mansum d'Abonaz** 1218. Pour toutes les formations de ce type, l'auteur a recours au «suffixe prélatin -atis», sans doute parce que de nombreuses formes anciennes sont en *-atis* (la même graphie se retrouve dans certaines formes anciennes d'Italie ; Rohlfs 1956, 133-4). Mais il ne fait pas de doute que le suffixe a été intégré au latin de la *Prouincia* (cf. les noms de personne auxquels il se combine), si bien qu'il faut, soit supposer que *-atis* est un ablatif-locatif — ce qui est douteux —, soit partir de -ĀTES, à l'accusatif pluriel. Il est certain, d'ailleurs, que la graphie *-atis* a été employée dans l'Hérault pour noter aussi l'issue homophone de -ĀCEU (cf. *Arboratis* 985—1134 > *Arboras*, de ARBORE + -ĀCEU [13]), après l'homiphonisation ds deux suffixes. Signalons, par parenthèses, que les listes de noms de lieux en *-as* dressées pour l'Hérault par Combarnous (1975-1977) n'ont strictement aucune valeur, de même que la problématique (ces formations remonteraient « à la période bien obscure de notre protohistoire ») et les conclusions de l'auteur.

2 **L'Abournadau**. L'auteur pose le suffixe « *-ador* (> *-adau*) » comme s'il s'agissait de la chose la plus naturelle du monde.

2 **Pont de l'Abus**. On n'est pas en droit d'affirmer sans preuve que ce nom « représente presque certainement une altération ». Il n'y a d'ailleurs aucun inconvénient à partir de fr. ou d'occ. *abus* "usage mauvais, usage excessif de qqch" (FEW 24, 61a ; DOM), même si la motivation précise du déterminant demeure indéchiffrable.

2 **Les Acacias**. Article ne comportant aucun commentaire. Il s'agirait de dire qu'on a affaire à des formations françaises.

2-3 **Adissan** ; **l'Adisse**. Le gentilice *Atisius* (déjà Hamlin 1971-1974, 255) ne convient pas aux formes anciennes qui, du 10e au 12e siècle, présentent toutes la graphie latine <ci> correspondant à coup sûr à une affriquée sourde [ts], régulièrement simplifiée par la suite en [s] dans le vernaculaire occitan. La même valeur phonique s'attache aux graphies <z> et <sz> (Grafström 1958, 59) des formes anciennes occitanes. On ne peut partir que de *ATĪCIĀNU (cf. Dauzat/Rostaing 1978, 3), sur *Aticius* (attesté, v. Solin/Solamies 1994, 25).

3 **Les Affaniès**. L'objection phonétique présentée par Wolf (1985, 228) n'a pas été surmontée. D'un étymon basé sur *Afinius*, on attend une issue présentant la sonore [-v-] (cf. Lebel 1951), et il est très difficile d'expliquer toute la tradition du nom (depuis 1170) par l'attraction d'occ. *afan et afanier*.

3 **L'Agachal** n'est pas une « variante de l'occ. *agacha* "lieu d'observation" », mais représente un dérivé **agachal* qu'il convient de postuler (Ø FEW 17, 455a) ; cf. parallèlement aocc. *agachiu* "abri d'où l'on guette ; échauguette" (DOM ; FEW, l. c.).

3 **Les Gastèdes**. Il n'est pas économique de postuler une aphérèse dans l'étymon lexical, noté *(a)gas(t)*. L'absence de formes lexicales aphérésées dans FEW 24, 276a, DAO 497 et ALLOr 259 suggère que la mécoupure, suivie d'une pluralisation, s'est produite dans le toponyme : **l'Agastède* > **la Gastède* > *les Gastèdes*.

4 **Agde**. Aj. la forme orale occ. ['ate] (Ronjat 1930-1941, 1, 238 n. 1 ; Camps 1985, XXXIII ; ALLOr II et cf. 69*), qui confirme la notation fournie par Hamlin. L'auteur n'évoque même pas la question de la divergence de traitements entre forme occitane et forme française [agd(ə)], question pourtant soulevée par Ronjat (1930-1941, 1, 238 n. 1). La forme française représente, selon nous, une prononciation orthographique fixée au stade *Agde* (cf. aocc. *Agde* 12e et 13e s. ; mfr. *Agde* dès 1418), qui, malgré Ronjat, représente le traitement héréditaire. Pour expliquer la forme occitane, il faut peut-être partir de *Acde*, avec une sourde inexpliquée, mais attesté en 1424 et 1427, d'où **Acte*, par assimilation régressive, puis ['ate]. Corriger la notation de l'ethnique (cité d'après ALF) en [da'tẽn] (ALLOr III). Signalons que cette carte d'ALLOr aurait peu être exploitée systématiquement.

4 **Le Devois des Agneaux**. Occ. *agnel* "agneau" (l. *anhèl*, dans la graphie retenue par l'auteur) ne peut expliquer directement les trois toponymes de ce type, qui sont parfaitement français d'allure.

4 **Agonès**. Il ne nous semble pas de bonne méthode (cf. Chambon 1999, a, 56-7) de classer les attestations du type *vigaria Agonense* sous *Agonès* en tant que formes anciennes de ce toponyme. Ces lexies toponymiques complexes ne désignent pas la localité d'Agonès, mais une circonscription publique. Il se trouve, d'autre part, en l'occurrence, que le nom de *Agonès* provient du dérivé en *-ensis* dans *(vigaria) Agonense*. Nous pensons (Chambon 1999, a, 62 et n. 36), dans la ligne de Boyer (1996), que la vicairie carolingienne en question a possédé deux supports, perceptibles à travers la toponymie : son éponyme *Agone* (ancien nom de Saint-Micisse) et, dans un second temps, un second chef-lieu administratif, probablement créé *ex nihilo* et qui a pris le nom de la circonscription (*Agonès*).

4 **Agout**. On ne voit pas comment lat. **Aquotem* serait analysable comme « dérivé d'*aqua* », car le suffixe *-ōtem* paraît inconnu. La conjecture de Nègre (1959, 144 : *ADGUTTU) est, pour l'instant, la seule solution plausible.

4-5 **Montagresse**. Il conviendrait de dire plus clairement que le second terme de *Montagresse*, *Montagrès ca* 1400, remonte à *AGRENSE, formé sur le nom du Mas d'*Agre* (*Agre* 10e ou 11e s.), et non à « un adj. lat. **agerense(m)* » (lire d'ailleurs **agrense(m)*). *-esse* est une notation française chargée de préserver la prononciation locale en [-s].

5 **Les Agrioles**. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, les renvois à Rostaing et à ALLOr 279 ne soutiennent nullement l'existence d'une « variante dialectale d'occ. *agriòta* "cerise aigre" », qui serait **agriòla*.

5 **Roc de l'Aigle** etc. L'hypothèse d'une « altération» d'« occ. *agulha* [...] "aiguille, rocher pointu" » n'est pas admissible. Jusqu'à ce qu'on apporte la preuve du contraire, ces formations sont à considérer comme françaises.

5 **Podium Agulharium** 1248 contient probablement comme second terme le nom de personne médiéval du type *Agulhier*, attesté aux 12e-13e siècles à Montpellier et à Béziers (Fexer 1978, 62).

5 **Pioch d'Ay**. Il serait plus clair d'éditer « stagnum Aygués » 1295 etc., et de préciser explicitement que « le n. du *stagnum Aygues* » (= *Aygués*) représente, dans son second terme, un adjectif en -ENSE/*-és* dérivé sur le nom de la localité.

5 **Le Puits des Liguières** ; **Rau de Liguière**. Il parait difficile d'admettre que [ai] prétonique d'« anc. occ. *aiguèra* "vase à mettre de l'eau, évier" » puisse avoir été réduit à [i] dans la région. Le sens du mot ne conviendrait guère, en outre, à une application toponymique. On proposera plutôt un rapprochement avec occ. *aliguiero* "lieu planté d'alisiers" (FEW 24, 319a ; Ø ALLOr 260*).

5 **Les Aigarelles** Aj. occ. *las Agarellos* 1642 (Roudil, éd. Barral 1982, 104).

5 **Aigavers, Aygavers** 1225. Ces mentions sont groupées à tort avec *Pont des Aiguerelles*, et elles ne sont pas interprétées. Ce toponyme fournit un exemplaire supplémentaire du type remontant à aocc. *aygavers* "ligne de partage des eaux" (sur lequel v. en dernier lieu Chambon 1998 et 2005, *a*, 556, que l'on complètera sur ce point).

6 **L'Aiguille** etc. Au sens de "sommet effilé d'une montagne", frm. *aiguille* est attesté depuis 1799 seulement (FEW 24, 119a et n. 4 ; cf. TLF), ce qui fournit un *terminus a quo* raisonnable pour la datation des toponymes.

6 **Les Aiguilles** (Vendres). V. aussi FEW (24, 119a, ACUCULA), Lebel (1956, § 2), Chambon (1978, a, 876-7) et cf. cat. *agulla* "rec o sèquia secundaris que van a parar al canal o sèquia principal" (AlcM ; DELCat 1, 82-3). La dérivation à partir de « lat. *aqua* » n'est pas établie. Le mot ne s'est pas croisé pas avec [lat.] *acucula*, mais avec fr. *aiguille*, prononcé traditionnellement [-yʎə] et dans lequel la prononciation orthographique actuelle ne l'a emporté qu'au 17e siècle (Fouché 1952-1969, 3, 772). Il faut donc faire intervenir le français pour expliquer l'évolution de ces noms héraultais.

6 **L'Aiguillon** etc. ; **Les Aiguillères**. Influence du français pour les formes en *guill-* (v. Fouché, *l. c.*).

6 et 323 **L'Aire Raymond**. Aj. *apud Aream Roemon* 1237 et a*d quoddam locum vocatum ad Aream Rogimon* 1271 (Soutou 1988, a, 41-2). Le « n. de baptême ou de famille » originel dont la notice parle sans l'énoncer, ne saurait donc être *Raymond*.

7 **Rau des Airotes** (< occ. *aira* + *-òta*) est à séparer du type l'*Airette*.

7 **L'Ayrole**. [luz ɛi'rals] (cf. FEW 25, 169-70, AREALIS) relève évidemment d'un type différent de *l'Ayrolle* (FEW 25, 175-7, AREOLA), même s'il assure la même référence.

7 **Villam de Aissadaneguez**. Pour tous les noms de lieux appartenant à cette série nombreuse, l'auteur (dans la ligne de Hamlin 1977) pose toujours « suff. *-anicis* » (ablatif-locatif). Il avait pourtant été repris, à juste titre, par Wolf (1985, 229) : un tel point de départ, observait ce dernier, « se heurte à des obstacles insurmontables d'ordre phonétique : il est impensable, en effet, que la vélaire latine *k* se soit sonorisée sans être palatalisée devant *i* ». On lira donc partout « suff. *-anicos* ». De plus, en l'espèce,on ne voit pas comment un nom d'homme grec *Ástakios* pourrait ici servir de base.

7 **Ajougadou**/*Jougadou* ne peut représenter une variante dialectale d'occ. *chorrador* "lieu où les troupeaux se reposent à l'ombre aux heures chaudes de la journée".

7 Aj. **les Ajustades** (inconnu du cadastre et d'*IGN*), qui désigne sur place le confluent de la Vis et de l'Hérault (A. Soutou, communication personnelle du 31 décembre 1987).

7 **Alajou**. On peut, sans crainte, corriger *Alajovo* 1347 en *Alajono* ; lire « g note [dž] ». Aj. *totas las erbas* [...] *que nos avem ni aver devem e Larzac ni en Alajon* 1211 (Soutou 1973, 18) ; *en Larzac et en Alajó* 1294 (Soutou, l. c.). Hamlin démontre parfaitement l'inanité des vues de Combarnous (1971) et restitue correctement le prototype duquel il faut probablement partir : « **aladione* ou **alaione* » (ou encore *ALAVIONE). Mais il ne semble pas qu'il soit permis d'aller au-delà (« terme

pré-indo-eur. »). L'étymologie proposée par Nègre (1990-1991, § 6105) — « latin de Vitruve *ala* "aile d'un édifice, portail latéral, colonnade" + *Jovis* » est invraisemblable. Le seul rapprochement auquel ce toponyme puisse se prêter, semble-t-il, est avec Alès *alâjho* "fougère" et sa famille (FEW 21, 164a).

8 **Coume Aliausses**. Il est évidemment impossible, pour des raisons de phonétique et de syntaxe, de rattacher le second terme de ce nom à occ. *lausas* "pierres plates".

9 **Camp de prato Altiano** 1110. Éditer *Prato* ; de même dans la mention de 1168. On ne voit pas comment *Altiano* (1110 et 1168) pourrait représenter la « latinisation d'anc. occ. *autan* "haut" » (que LvP traduit par "haut, clair").

10 **Ameillérèdes** (avec notation d'une latérale palatale et *-é-*) s'explique très mal par occ. *amellareda* (cf. FEW 24, 500a). Il paraît s'agir d'un dérivé plus récent sur occ. *amelièr* "amandier" (plusieurs formes en [-ʎ-] dans l'Hérault dans FEW 24, 499b, et en [-j-] dans ALLOr 275), avec le suffixe collectif *-eda*.

10 **Mas des Amandiers** etc. Dans ces toponymes, ce n'est pas seulement le déterminant, mais tous les constituants des syntagmes qui sont français, et ce dès 1668-1669 (seule attestation ancienne).

11 **Langlon** etc. « Occ. *anglon* » semble inconnu des dictionnaires d'occitan et de FEW 24, 572a et n. 2.

11 **Langlou**. Les formes médiévales citées (*Angulos* 1145, *Angles* 1182, etc.) n'appartiennent pas au nom de lieu traité (dérivé), mais à un toponyme simple.

11 **Les Onglous**. Les formes médiévales citées n'appartiennent pas davantage au nom de lieu traité (dérivé), mais à un toponyme simple.

11 **Puech d'Ampalou**. Sur le plan formel — sans parler de la motivation —, on ne voit pas comment on pourrait avoir affaire à une « variante d'occ. *ampolau* "sorte d'olive" ».

11 Aj. *mas d'***Andrinenc(q)** 1615 et 1673 (les deux mentions dans une copie de 1783), cité s.v. *Mas de Guinet* [192], mais non expliqué. Dérivé en *-enc*, probablement sur le nom de personne aocc. *Andriu* (les formes anciennes sont à redresser en *-ivenq*).

11 **Crique de l'Angle**. La vedette de ce long article est une formation française récente. On voit par là combien les plans d'articles trop peu historiques adoptés par Hamlin sont inadaptés à un *Dictionnaire... étymologique*.

12 **Mas d'Angoulême**. Formation française. « Le village voisin de Villeneuve-lès-Maguelonne s'est appelé Villeneuve-Angoulême », mais rien dans ce sens s.v. *Villeneuve-lès-Maguelone* [429].

12 **Aniane.** Rectifier la forme orale occitane, qui est ['ñana] (ALLOr II), avec déglutination de la préposition *a*. On peut en rester à *ANIĀNA, sur le nom de personne latin *Anius* (v., par exemple, Vincent 1937, § 279) ; cf. *Agnac* [4] et *Aigne* [5]. Les mentions du *fluvium Anianum* (dès *ca* 810), *rivulum quod dicitur Anianum* (965-972), semblent bien cristalliser un emploi de *ANIĀNU, parallèle à *ANIĀNA (*villa*). Mais le commentaire (« Ce nom [= *Aniane*] était également au haut Moyen-Age celui du R[au] des Corbières ») paraît inexact : la dualité remarquable toponyme/hydronyme nous rapporte sans doute à une époque où *ANIĀNU, -A fonctionnait régulièrement comme un adjectif. Il serait donc étonnant que la localité ait pris, au haut Moyen-Age seulement, le nom du « religieux *Anianus* », lequel se serait « établi a cet endroit au 8[e] siècle ». Noter que la graphie française contemporaine en <ni> est savante (cf., au contraire, *Anhane* 1526, encore *Aignane* 1771, et la prononciation occitane ['ñana]).

12 **Le Jardin d'Annette**. « N. de femme », certes, mais surtout formation française (cf. la juste remarque de Hamlin sous *Le Jardin* [199]).

12 **R[au] d'Antissargues** figure sous la forme *R[au] de Lantissargues* (Lattes) sur *IGN 1:25 000, 2743 ET*. Pfister (1958, 300) cite aussi *Andesanegues* 12[e] s. Le nom de personne **Andiccius* ne fournit pas le point de départ voulu au vu des formes du 12[e] siècle, qui montrent une alternance *-ai- / -ei- / -e- / -i-* (cf. Pfister 1958, 297 sqq. : « Reduktion von [...] zwischentonigem *ai* zu *ei* und *e* »). Il faut se reporter à Hamlin 1977, 8, pour trouver les formes postérieures au 12[e] siècle (avec *L-* depuis 1350 et *-t-* depuis 1408).

13 **Arboras** (Gignac). Aj. les formes anciennes (1251, 1254, 1331) figurant dans Alzieu (1998, 33).

13 **Combe de l'Arbousier**, **Mare de l'Arbousier**, **R[au] de l'Arbousier** contiennent probablement, en face des formes en *-ss-* provenant de l'occitan, frm. *arbousier* (FEW 25, 91b ; cf. ALLOr 261).

13 **las Arbossedas** 1312, même coréférentiel avec *Arbossier*, est à traiter à part du point de vue étymologique. Ce dérivé (+ *-eda*) n'est pas relevé ni par FEW 25, 91b, ni par DAO 714.

13 **L'Arbousse** etc. La « variante fém. d'*arboç* avec valeur collective : "bois d'arbousier" » étant introuvable dans FEW (25, 91ab), DAO 714 et ALLOr 261, il est préférable de faire appel au type d'occ. *arbousso* "arbouse" (FEW 25, 91b ; DAO 715 ; ALLOr 261).

13 **L'Arbre Blanc** (5 exemplaires) ; **R[au] des Aubres Blancs**. « Occ. *arbre blanc* "peuplier blanc (*populus alba*), tremble" ». Visiblement, l'auteur s'en

rapporte à Alibert, lequel a privilégié — pour des raisons qui peuvent échapper — la forme *arbre* sur les autres variantes du mot. Or, tout l'Hérault est occupé dans ALF 51 par ['aubre] ou ['aure] (cf. encore ALLOr 252*). Il faut donc rapporter *R^au des Aubres Blancs* à occ. *aubre blanc* (Mistral) et voir, du coup, dans les *Arbre Blanc* des traductions en français.

14 **Ardouane**. L'étymon proposé (« gaulois **ard-enn-a* ») ne peut rendre compte de ce toponyme pour d'évidentes raisons de phonétique historique.

14 **Vinea una que vocant Arenas** 972 (nom de deux « loc[alités] ») ne peut évidemment pas représenter « occ. *arenàs* "amas de sable" » (< -ĀCEU!), mais seulement le pluriel d'aocc. *arena* "sable" (FEW 25, 173a ; DAO 278).

14 **Haironerias** 1255. Il est difficile de rattacher cette attestation, sans autre forme de procès, à occ. *arenièra* "sablière, terrain sablonneux". On supposerait plus facilement un dérivé collectif sur une variante d'aocc. *aigron* "héron" (FEW 16, 118a ; DOM).

14 **Les Aresquiés**. Aj. *lo gra davant Aresquier* 1393 (Michel 1964, 44). Malgré une suggestion dont l'autorité est d'entrée douteuse, il va sans dire qu'un point de départ tiré d'occ. *resquilhar* contrevient à toutes les règles de la phonétique historique.

14 **L'Argile** et **Les Argilles** peuvent provenir d'occ. *argila* (emprunt notoire au français, v. FEW 25, 200a), mais aussi de frm. *argile* (écrit *argille* jusqu'au milieu du 18^e siècle, FEW 25, 199b).

15 **Apennariam de Monteargelagos** 1191 est mal classé dans un article qui regroupe, selon Hamlin, des dérivés de *argela* "argile". Le second terme est dérivé sur le type d'occ. *argelac* "ajonc" avant que le mot ne passe à *-at* dans la région, par changement de suffixe (FEW 25, 182b), comme l'a bien indiqué Hubschmid dans le FEW (25, 184b).

15 **Loc de Argaliers** 16^e s. Ce nom de lieu n'a, à l'évidence, aucun rapport avec occ. *argela* "argile". Il a été rapproché, à juste titre, par Hubschmid (FEW 25, 184b) de dérivés comme Montpellier *argalass* "petit genêt épineux", Gard [arga'la] "ajonc", lang. *argalou* "paliure" (FEW 25, 183a, *ARG-).

15 **R^au de l'Argelas** est expliqué comme un dérivé d'occ. *argela* "argile", « avec suff. *-às* à valeur collective ». Cf. plus précisément lang. *arjhélas* "terrain argileux dans lequel croît l'*arghelas* et qui en fait connaître ordinairement la qualité" (FEW 25, 202a), qui montre la coalescence de ce dérivé avec lang. *arjhélas* "genêt épineux", Hér. [arʒe'las] "ajonc" (FEW 25, 182b).

15 **L'Argillaud**. Recours gratuit au concept trop laxiste d'« altération » (ici d'« occ. *argilós* "argileux" »).

15 **Arguzac**. Le nom d'homme *Argutus* n'est pas « gaulois » ; c'est un *cognomen* latin (Kajanto 1965, 249) ; cf. Hubschmid 1964, 184-5.

15 **Arièges** etc. La « variante du terme préceltique *arrogium* "canal d'irrigation" » qu'on postule ne paraît pas connue par ailleurs, et ne peut donc servir d'étymon (cercle vicieux).

15 **L'Arjalaquié**. Malgré ce que pourraient suggérer les renvois bibliographiques, l'étymologie a été indiquée d'abord dans Chambon 1984, 108.

16 **L'Arnas** etc. Occ. *arnègre* "paliure austral" (plutôt *-negre*) n'entre en rien dans les toponymes présentés dans l'article. Quant à « occ. *arn* », les données de FEW (21, 114a) se rapportent exclusivement au département de l'Hérault (depuis 1377) : on peut regretter que l'auteur s'en tienne presque toujours à l'étiquette « occ. » qu'il s'agisse de faits pan-occitans ou, au contraire, de faits étroitement localisés. De même, la spécification chronologique « anc. occ. » est trop rare. On a souvent affaire à un « occ. » atopique et achronique, cette étiquette signifiant généralement, peu ou prou, que le mot se trouve dans le dictionnaire d'Alibert.

16 **Arnoye**. La forme de 1135 serait à lire *Arnosia*, selon la p. 349.

17 **L'Artigal** etc. Le sens de "terre situé entre deux rivières", cité d'après Alibert (cf. aussi Mistral : « vallée, plaine entre deux cours d'eau, en Gascogne (Cénac-Montcaut) »), n'est pas à prendre en considération. Il s'agit d'une pseudo-reconstruction sémantique de lexicographe d'après les référents de noms de lieux (v. FEW 25, 389-90 n. 14). D'autre part, les références bibliographiques citées (Rostaing, Flutre, Nègre etc.) ne paraissent pas cruciales dans l'histoire de la question ; il aurait été plus pertinent de renvoyer à FEW 25, 387-90 (avec bibliographie). Les données de FEW montrent aussi qu'à date historique, *artiga et artigal* ne sont connus qu'en gascon.

17 Aj. *una faxa, tota et integra, quae vocatur* **Arundinarias** *juxta castellum Suberius* 1095-1105 (Fournial 1989, n° 31), nom d'un terroir non identifié, à Soubès. La base *HARUNDA "hirondelle" est avant tout septentrionale (FEW 4, 437a), mais elle est néanmoins bien attestée en gascon (FEW 4, 434b, 435a).

17 **Montem Asinarium**, nom d'une « loc. non ident. aux environs d'Aniane. » V. une proposition de localisation dans Schneider/Garcia 1998, 119.

17 **Aspiran**. Il suffit de poser *Asperius* + -ĀNU. La « prononciation altérée » [ɛspi'ro], « sous l'influence d'occ. *espirar* "respirer" et d'autres termes apparentés », dans l'exemplaire de Thézan-lès-Béziers, a existé également dans le nom de la localité du canton de Clermont-

l'Hérault. On la voit transparaître dans le déonomastique mfr. frm. *espiran* "sorte de cépage" (1544—1783/1784), *expirant* (1690), aussi *spiran* (1756—1837), v. Rézeau 1997, 53 ; cf. *Spirat* 1622, *Spiran* 1643. Le déterminant *Ravenes* 1334, *Ravanerio* 1351, *Ravanés* 1740-1760 (à Thézan), n'est pas expliqué, ni ici, ni à son ordre alphabétique.

18 **Assas**. Aj. occ. *segnou d'Assas* 1642 (Roudil, éd. Barral 1982, 105).

18 **Assignan**. Au vu de la forme *Aziniano* 972 (où <z> représente une affriquée, soit sourde, soit sonore) et de la presque totalité des formes postérieures (qui notent une fricative sourde), *Asinius* ne peut convenir. *Accinius* (cf. Vincent 1937, 115) peut être admis.

18 **Aubaigues**. « Anc. occ. *alba aiga* "eau blanche" » ; cf. encore « *Aube*, adj. fém. occ. "blanche" » [19] et *St André d'Aubeterre* [19] (expliqué par « lat. *alba terra* »), *Font Aube* etc. [163], *Peyraube* etc. [291], *La Rocalbe* [336], *Terra Alba* [395]. Mis à part certains parlers de Basse Auvergne et de la Marche (où il possède un sens spécial : "rouge blanc, blanc incandescent, brûlant"), l'adjectif n'est pas attesté en occitan (FEW 24, 305 *sqq*.). On sait qu'« all'inizio delle lingue romanze la concorrenza tra il lat. ALBUS e l'agg. germ. **blank*, entrato nel lat. volgare, si decise in favore del vocabolo germanico », ALBU ne survivant que dans des aires romanes périphériques (LEI 2, 16 ; cf. REW 331). On a donc affaire, avec de telles formations toponymiques, à des reliques d'époque prélittéraire (cf. pour l'Ibéroromania, Rohlfs 1956, 18 ; pour l'Italoromania, LEI 2, 16 n. 37).

18 **Bois des Aubarousses**. « Occ. *albar* "saule blanc" + suff. *-ossa* ». Le suffixe est pour le moins peu fréquent ; l'étymologie, douteuse.

19 **Aubier du Château** ; **Champ des Aubiers**. « Variante masc. du précédent » (< occ. *albièira* "plantation de peupliers"). Comme cette variante n'est pas attestée en occitan, on peut penser à frm. *aubier* "viorne" (FEW 24, 295b).

19 **L'Aubrespy**. Occ. *albespin*, *aubrespi(c)* proviennent de ALBU SPĪNU (FEW 24, 208b), le second croisé avec issue de ARBORE, et non de « lat. *albispinam* » (lequel mérite d'ailleurs l'astérisque, cf. André 1956, 22).

19 **L'Auberge** etc. S'agissant de noms de maisons dont la plus ancienne attestation ne remonte pas plus haut que Cassini, on a probablement affaire à des formations françaises.

20 **Aumelas**. Aj. occ. *Madamo d'Aumelas* 1650 (Roudil, éd. Barral 1982, 137), *Sesomale d'Homelas* (1660, op. cit., 131, 132). On s'attendait à trouver un renvoi à Soutou 1985, *a*.

21 **St-Martin-d'Aurelas** est encore mentionné en 1631 sous la forme *S. Martin d'Aurelhac* (Alzieu 1998, 40).

21 **Rocs de Aousselous**. Lire *Rocs des Aousselous* (avec *IGN 1:25 000, 2642 ET*).

22 **Autignac** (nom d'une commune) : aj. la forme occ. [awti'ñak] (Camps 1985, XXXIII). **Autignac** et **Autignaguet** (noms de lieux-dits, Soubès) : le diminutif, qui dénote un dédoublement d'habitat, ne paraît pas très favorable à un transfert. Malgré l'absence de formes anciennes, on doit penser à un toponymes primitif en -ĀCU.

22 **Las Auzedatz**. Pourvoir aocc. *ausedat* d'une seule référence à LvP (un excellent dictionnaire de poche) ne correspond plus ni à l'état ni aux exigences de la recherche.

23 **Fontaine de l'Avocat**. Notices « sèche », sans aucun commentaire. On remarque qu'il s'agit d'une formation toute française.

24 **Bergerie d'Azirou**. *IGN (1:25 000, 2642 ET)* porte un lieu-dit *Azirou* au nord de la Bergerie d'Azirou. Les trois dernières lignes de l'article font doublon avec les lignes 3-5 de la même colonne.

24 **Babio**, *Babiau* 1770, évoque plutôt à un hypocoristique (français) de Elisabeth.

25 **Badassac**. On ne saisit pas les raisons qui ont poussé l'auteur à renoncer à ce qui était dit dans Hamlin 1959, 37-8 (identification de *Baraciaco* 990 avec *Badassac*, d'après le cotexte), d'autant que l'on se trouve (à Florensac) dans la zone où [r] intervocalique peut passer à [d] ; cf. *le Peydal* (Aumes), *les Peydals* (Servian) [290], et Camps 1985, 337.

25 **Bages**. On ne voit pas sur quoi se fonde lexicologiquement le « terme prélatin et peut-être ibère *baia* "baie" » proposé comme étymon. Pour l'étymologie de fr. *baie* et sa famille, v. Metzeltin 1967 et surtout Chauveau 2006 (du nom d'une zone côtière de Bretagne, lui-même d'afr. mfr. *baee* "ouverture"). Que *baiae* "port" chez Isidore de Séville soit le fruit d'une méprise à partir d'une glose concernant le nom propre *Baiae* de Campanie est admis depuis Meyer-Lübke (Metzeltin 1967, 256 ; TLF). Le site de Bages n'aurait d'ailleurs rien de typique, et il faudrait supposer, en outre, une image (suggérée par l'« élargissement du lit de l'Hérault »). On a donc affaire beaucoup plus probablement à *BADIA (*villa*), c'est-à-dire à l'adjectif formé sur le nom de personne *Badius*. On rappellera aussi, mais sans conviction, que lat. *Baiae* a été usité « appellative pro balneo » (TLL ; Metzeltin 1967, 265).

25 **Etang du Bagnas**, **Marais du Petit Bagnas**. Aj. [lu ba'ñas] "vaste étendue marécageuse voisine de la mer (à Agde)" (ALLOr 108*). L'astérisque à **balneares*

n'est peut-être pas indispensable, puisqu'on a affaire au pluriel substantivé de lat. *balneāris* "relatif aux bains" (attesté tardivement, dans le Digeste, v. TLL, et sans continuateur dans les langues romanes). Ce type BA(L)NEĀRES n'a guère retenu l'attention, semble-t-il. Seul parmi les auteurs de manuels à y faire allusion, Nègre (1990-1991, § 20150) lui donne un étymon tout moderne (occ. *banhart* "terrain trop humide", hapax « recueilli sur place », à Bagniard, comm. de Montboudif) qui ne saurait convenir du fait de l'absence d'article parmi tous les exemplaires connus. L'étymon proposé par Hamlin vaut donc pour la série. Celle-ci est représentée par *Banhars* 1295 (dom. ruiné, comm. de Sansac-de-Marmiesse, Cantal) ; *Bagniard* (vill., comm. de Montboudif, Cantal), *Bahars*, *Banharz* 1310 ; *Banhars* (ham., comm. de Campouriez, Aveyron), *Banhars* 1283 (Saige/Dienne 1900, 1, 182) et 1290 (*op. cit.*, 1, 203, 204, 205, 206) ; *Bagniard* (vill., comm. de Marcenat, Cantal), *Baniardz* 1658 ; *Baniars* (vill., comm. de Goulles, Corrèze), *Bagnars* 1286 (Villoutreix 1992, 25) ; *Bagnard* (ham., comm. de Saint-Silvain-Bellegarde, Creuse) ; v. Nègre (*l. c.*) et Amé (1897). La plus ancienne attestation, *curte que vocatur Bagnares* 919 (Fournial 1989, n° 44), dans la vicairie de Carlat, concerne très probablement, malgré l'éditeur (*op. cit.*, 143 n. 12, 175), le lieu désigné sous la forme *Banhars* en 1295 (comm. de Sansac-de-Marmiesse, Cantal), Sansac-de-Marmiesse relevant à la même époque du *ministerium Cartladense* (Desjardins 1879, n° 6 ; Boudartchouk 1998, 365, 367). Alors que la substantivation de *balneārius*, à savoir *balneāria*, *-ōrum* "bains, local de bains", plus ancienne, est plus largement répandue en toponymie (cf. Gröhler 1913-1933, 2, 234 et FEW 1, 224b ; Pellegrini 1990, 209-10 et LEI 4, 936 n. 4 ; OnCat 2, 335 ; v. ci-dessous 28 *Bannières*), l'aire connue de BA(L)NEĀRES est centrée, semble-t-il, sur la Gaule du Sud (de l'Hérault à la Creuse). Tous les indices — absence d'article (cf. Chambon 2005, *b*), attestation tardive en latin écrit de la base adjectivale des toponymes, non continuation du lexème dans les langues romanes, postériorité du type masculin par rapport au type neutre, régionalité de l'aire —, le fait aussi que, selon Dauzat (1928, 133), les installations thermales romaines « sont peu à peu abandonnées » à l'« époque franque » (cf., dans ce sens, Latouche 1956, 135-6), semblent converger pour permettre d'assigner cette série à l'Antiquité tardive en tant qu'innovation régionale.

25 et 320 **R^{au} de Pisse-Bagne**. L'explication donnée du nom de ce minuscule affluent de droite de la Vis (*IGN 1:25 000, 2642 ET*) — « occ. *pissa banh* "pisse bain", n. expressif » — est difficile à admettre. *Bagne* ne peut être la francisation de *banh*, mais seulement de la forme verbale *banha*. Dès lors, *Pisse-Bagne* est bien un « n. expressif », ou plutôt ironique,dont il faut surtout souligner son intérêt typologique, puisqu'il s'agit d'un composé sériel à l'impératif : *pissa! banha!* "pisse (et) baigne(-toi)!" (cf. le type *Tournemire*).

25 **Bagno**, **R^{au} de B**. Il faudrait expliquer comment on peut passer de l'étymon supposé (« thème prélatin **ban-* "pointe" ») au toponyme attesté.

25 **Bagnaloups**. Quelle que soit la réalité (fort douteuse) de pré-lat. **ban* l'explication donnée ici (« Prélatin **ban-* + *lop* : "la hauteur du loup" ») ne satisfait ni pour la phonétique ni pour la syntaxe (ni la chronologie). Elle est d'ailleurs en contradiction flagrante avec ce que Hamlin enseignait à juste titre s.v. *Loup* [220 et 221].

25 **Anc. moulin de Bagnols**. Les formes anciennes étant *Baniolas* et *Bagnolas* (1080 et 1114), on ne peut les expliquer que par lat. BA(L)NEOLAS "petits bains" (cf. d'autres exemplaires dans Nègre 1990-1991, § 5039, 5043).

26 **Les Bains** etc. Toutes formations françaises.

26 **R^{au} de Bairoulès**. La supposition d'une « variante dialectale d'occ. *vairolós* "atteint de vérole" » est gratuite. Nom d'origine inconnue.

28 **Mont Ban** etc. Le « radical oronymique **ban* » n'a pas de réalité « pré-indo-européenne » ; s'il s'agit de gaulois, l. **banno-*.

28 **Bannières** ne peut remonter à l'ablatif-locatif « lat. *balneariis* "aux bains" », qui aurait conduit à **Baniers*. Les formes médiévales latines en *-iis* sont toutes régies à l'ablatif par de (cf., *a contrario*, *versus Bannerias* 1255). Les formes modernes et contemporaine en français montrent qu'il faut simplement partir du néo-féminin *BA(L)NEĀRIAS (cf. Gröhler 1913-1933, 2, 234 et FEW 1, 224b).

28 **La Bannière**, *la Bonniere* 1771-1772, ne peut être le « même terme [que « lat. *balneariis* "aux bains" »] au sens de "plage" ». Nom d'origine obscure.

29 **Les Baralles** etc. « Occ. *baralha* "clôture, palissade" » ne convient à aucune des formes, toutes avec [-l-] et non [-ʎ-]. On peut penser au féminin du nom de famille *Barral*, attesté dans l'Hérault en 1900 (Fordant 1999) et rendu illustre par un grammairien de Montpellier. L'article serait alors à fondre avec *Barral* [30].

29 **La Baraque** etc. Aucune des attestations toponymiques de l'Hérault ne remontant plus haut que le milieu du 18^{e} siècle, on peut penser que le français a sa part dans cette affaire.

29 **Barascude**. Un participe passé en *-uda* d'un verbe du premier groupe (occ. *barrascar*) serait si terriblement « anormal » qu'il vaut mieux renoncer à l'explication de l'auteur. Nom d'origine obscure.

30 **Bardejean**. Aj. la forme orale occ. [barde'ʒo] (Nègre 1984, 35). La mention la plus ancienne (*cum honore Bardajanorum* 1279) semble impliquer clairement qu'on a affaire, à l'origine, à un nom de personne. Un aocc. **bardejan* "maçon employé à garnir de bauche" ne convient pas, du point de vue morphologique, à un nom de métier, et n'explique pas la forme de 1279.

30 **Villarem Bardincum**. La mention de 884 est tirée d'un faux (Font-Réaulx 1968, 326-7). Aj. *Bardingum* et *villarem Bardincum* dans un diplôme de 849 connu par deux analyses très tardives (Font-Réaulx 1968, 323).

30 **Barrac**. Le « radical pré-indo-eur. **bar-* "hauteur formant une barrière" » n'a pas d'existence.

31 **La Barthassade** etc. Cf. aussi le sens de "terre inculte" de [barta'saδo], relevé par ALLOr 111 à Olargues.

32 **Barthézou** ne pouvant découler phonétiquement d'« occ. *bartasson* "petit hallier", il s'agit donc du « dimin. du nom de famille *Barthès* ».

32 **Bertouyre** ; **R^au^ de Bertouare**. Dans la mesure où, d'une part, la « formation [est] obscure » et où, d'autre part, le vocalisme de la syllabe initiale ne correspond pas, il ne peut s'agir de « collectifs de *barta* ».

32 **La Bascule**. Formation qui semble française.

32 **Bassan**. Aj. la forme orale occ. [ba'sãn] (Camps 1985, XXXIII).

33 **Les Bâtisses**. Les deux toponymes traités sont de forme française (frm. *bâtisse* "bâtiment de grande dimension, sans caractère", depuis av. 1850 dans Rob 1992).

33 **Bau**. C'est un tour de force que de juxtaposer l'étymologie d'occ. *balç* admise par toute la linguistique romane (REW 819 ; FEW 1, 226-7 ; LEI 4, 992), et celle de l'École toponymique française sous une formule telle que celle-ci : « occ. *balç*, *bauç* "escarpement de rocher, falaise, précipice" < lat. *balteum*, mot d'origine pré-indoeur. (radical **bal-s-*) » (avec renvoi à Flutre et Rostaing). Il est évident que ce **bals-* ne peut expliquer ni le mot occitan ni *a fortiori* le mot latin.

34 **Baufarié**. « Occ. *bau* "escarpement" + *ferrièr*, prob. au sens de "forge" » oblige à postuler une construction agrammaticale (et un sens de *ferrièr* qui ne paraît pas attesté). Il faut comme second terme soit un adjectif (lat. FERRĀRIU), soit, plus probablement, un anthroponyme (cf. nom de famille *Ferrier*).

35 **Baumastios**. L'« altération » supposée est arbitraire et ne peut fonder un rapprochement étymologique valable. Nom d'origine obscure.

35 **Serre d'Enbalmis**. Le rapport du nom de famille *Balmisse* avec occ. *balma* est indirect et n'intéresse pas la toponymie. Ce toponyme devrait faire l'objet d'un article séparé.

36 **Pioch Béarnès**. La construction directe du complément de nom fait supposer que le second terme est le nom propre de personne *Béarnés* (cf. *Bearnés*, Fexer 1978, 114, et le nom de famille *Biarnès*, Morlet 1997, 105).

37 **Mas de Bedos**. Aj. *Bedos*, ancien nom du domaine de Prade-Laine [313].

38-39 **La Belle** etc. Aj. occ. *lou valat de la Belo* 1650 (Roudil, éd. Barral 1982, 35), à Montpellier/Saint-Jean-de-Vedas. Le « thème pré-indo-eur. **bel-* » n'existe certainement pas : l'auteur renvoie à Flutre, Nouvel et Tuaillon. Nous avons déjà eu l'occasion de dire que Flutre ne souffle mot de **bel-* (si ce n'est en tête de chapitre), que Nouvel a tiré cette base de... deux noms de lieux (*la Belette* et *Belloc*!), et de critiquer les arguments de Tuaillon (Chambon 1983, 421-2).

39 **Ad Benavida**. Il sera nécessaire, avant de se rallier à l'étymologie proposée, d'attester l'existence d'occ. *avida* "nourrie" (néant dans FEW 14, 542b).

40 **Berberou**. « Etym. obscure » est suffisant et aurait dû couper court à toute spéculation.

40 **Bercaire**. Occ. *bercaire* "dot" n'est pas dans FEW 14, 279b (ni dans Mistral ou Alibert). Serait-il attesté ailleurs?

40-41 **La Bergerie** etc. Formations françaises. Cf. ce qui est justement dit s.v. *Col du Berger* [40].

41 **Ravin de Bergougnous**. La mention *terra de Bergonio* s. d. [*ca* 1100] ne représente pas un « dérivé du n. de personne germanique *Bergo* », mais le nom de personne (à l'origine ethnique) *Burgundio* (Morlet 1971, 62) ; pour le traitement phonétique, cf. Ronjat 1930-1941, 2, § 336.

41 et 329 **Le Rieuberlou**. On lit : « gaul. **berulon(na)* "rivière du cresson (ou de la lentille d'eau)" ; le préfixe *rieu* est tautologique », ce qui donne lieu à plusieurs observations. En tout état de cause, il paraît impossible de donner ici à *rieu* le statut de préfixe. D'autre part, il ne suffit pas de placer -(*na*) entre parenthèses pour expliquer les formes *Berlone* 1265 etc. : c'est là un jeu d'écriture. Le texte suggère, notamment par l'emploi de l'adjectif *tautologique*, que **onna* serait un nom gaulois (puisque l'étymon est donné comme gaulois) de la rivière ; or, il y a longtemps que la glose *onno·flumen* a été soumise à la critique. Dans son travail classique, Brunel (1947-1948, 200) ne se prononce pas sur le suffixe.

41 **Bernagues**. Quand il s'est combiné avec un nom d'homme d'origine germanique (si tel est bien le cas), *-aca* n'était plus fonctionnellement, et depuis longtemps, un « suff. celtique ».

41 **Villam quae vocatur Bernatis** 960. La base est plutôt *Berinus*, comme dans les trois *Bernate* italiens (Rohlfs 1956, 141 et 60).

41 **Villa Berthe**. Frm. *villa* "maison de campagne entourée d'un jardin" est attesté depuis 1821 (TLF), ce qui fournit un *terminus a quo* raisonnable pour la création du nom de lieu.

42 **Travers du Besquio**. L'étymologie fournie est très douteuse. Nom d'origine inconnue.

42 **Bessan**. Aj. la forme orale occ. [be'sãn] (Camps 1985, XXXIII).

42 **Bessebis**. Explication trop acrobatique pour convaincre. Nom d'origine inconnue.

43 **Les Bézales**. Occ. *besal* "canal d'amenée d'eau à un moulin" ne provient pas de « lat. pop. **besalem* », mais de *BEDĀLE (FEW 1, 312ab, *BEDU-).

43 **Mas de Biar**. Le « n. de personne médiéval, d'origine germanique » qui serait responsable de ce nom de lieu n'est pas énoncé. Le nom de famille *Biar* est en revanche attesté (épicentre en Haute-Garonne en 1900 ; v. Fordant 1999).

44 **Le Bidissas**. L. *vedissa*, *vidissa* dans l'orthographe occitane choisie par l'auteur. Article à grouper avec 37 *Les Bedisses*.

44 **Biranques**. Le « radical **bis-* » ayant une « valeur inconnue » et ne se rattachant à aucune langue décrite à ce jour, il s'agit simplement du radical (?) *Bis-* de *Bisanchas*, et non d'une reconstruction qui mériterait l'astérisque. Il va sans dire que ce « radical » étant inconnu, la segmentation *Bis-anchas* elle-même reste douteuse. Nom d'origine obscure.

45 **Moulin Bladier**. Sur cette lexie complexe, v. DAO 782a.

45 **Ravin de la Combe en Blanc**. Il est difficile de qualifier occ. *en* de « préfixe ».

45 **La Blancariá**. Le nom de ce quartier de Montpellier n'étant apparemment connu que par deux mentions médiévales (1136 et 12e s. [?]) où il n'y a pas lieu de penser que l'accent s'était déplacé sur la finale, *Blancariá* semble être une modernisation alibertine intempestive.

45 **La Blanquière**, où le suffixe est *-ière*, *-ieyra*, dès les formes les plus anciennes, ne peut remonter à « occ. *blancariá* "mégisserie, lieu où travaillaient les mégissiers ou corroyeurs" ». Les résultats de -ÁRIA ne sauraient être confondus avec ceux de -ARÍA.

45 **Blaquière**. L'origine pré-indo-européenne d'occ. *blaca* n'est pas établie (v. Vendryes 1940-1941 en faveur d'une origine celtique).

48 **Borie**. Nauton (1958, 73) est invoqué à tort comme autorité en faveur d'une origine pré-indo-européenne d'occ. *bòria*. Ce savant s'est borné à critiquer le rattachement à BOVARIA.

49 **La Bornière**. Aj. *la Bournière* 1685 (Barral 1983, 206).

50-51 **Boubespre**. « Occ. *bau(ç) vèspre* "rochers [de l']ouest" » ne convient pas pour la syntaxe et serait d'ailleurs bien étrange. Nom d'origine inconnue.

51 **Boucarolle**. Un radical pré-indo-européen supposé, privé de toute postérité lexicale occitane, ne peut s'être combiné avec un suffixe occitan.

51 **Pas de la Buffe** (Saint-Bauzille-de-Putois) est, du fait de son vocalisme [y], à séparer de *Col de la Bouffe*. Le type occ. [by'fa] "souffler (du vent)" occupe presque tout le département de l'Hérault (ALLOr 19, y compris à Saint-Bauzille-de-Putois).

52 Aj. [bui'sedo], toponyme de Pouzols (ALLOr 216*), qui relève d'une dérivation en *-eda*, non attestée chez Hamlin.

52-53. **Boisseron** Malgré Nègre (1984, 223), le « suff. *-ationem* » ne convient pas à l'immense majorité des formes de la tradition (qui sont en *-e-*).

53 **Boujan-sur-Libron**. Aj. la forme orale occ. [bu'ʒãn] (Camps 1985, XXXIII).

54 **St André Bouliargues**. Noter la dissimilation /ñ — n/ > /ʎ — n/.

54 **Bouloc**. Il ne s'impose pas de partir du latin médiéval. Plutôt d'aocc. *bon loc*.

54 **Mont Bouras**. Le « radical oronymique pré-indo-européen **bor-* » n'existe pas, malgré les renvois faits à Rostaing (1950, 97-101) — qui, à partir de *B—R (*sic*), ne postule cette base que parce que « Bormes se trouve sur une hauteur » et que, dans le système de Fouché, toutes les voyelles peuvent s'échanger librement —, et à Nouvel (1975, 100), qui, pour sa part, ne la postule nullement.

55 **La Bourède**. L'idée d'une altération d'occ. *laborada* "(terre) labourée" n'est pas justifiée. Hypothèse contre hypothèse, on préfèrerait partir d'occ. *l'*arboreda* "lieu planté d'arbres" (cf. FEW 25, 89b), avec dissimilation.

55 **Source des Bourniouses**. Il est visible qu'un « plur. redoublé » d'occ. *bornhon*, ne peut expliquer la sonore que note *-s-*.

55-56 **Boussagues**. Aj. *castrum de Bociacas* 1271 (Soutou 1988, a, 42). Ne faut-il pas ajouter aussi *Bossaguas e totz sos mandamens* chez Raimon Menudet (PC 405, 1), « unidentified » selon Chambers (1971, 82)? Par ailleurs, on ne voit pas pourquoi on devrait supposer un déterminé **castras* ellipsé.

56 **Faubourg Boutonnet**. Aj. occ. *Boutounet* 1650 (Roudil, éd. Barral 1982, 35). Le « suff. *-et* à valeur collective » n'est pas productif en occitan où on ne le trouve que « pétrifié dans des n. de l. » (Ronjat 1930-1941, 3, 386) et ne peut donc pas s'être combiné à un substantif occitan.

56 **Boutine** etc. « Occ. **botina* au sens de "limite" » n'a que des chances minimes d'avoir existé. Cette explication est d'ailleurs contradictoire avec ce qui est écrit un peu plus haut (« dérivés du lat. tardif *buttis* »). Nom d'origine obscure.

56 **Boutigné**. Le « terme **botinno-* » est inconnu de tous les répertoires que nous avons consulté. Nom d'origine obscure.

57 **Bouzigues**. Aj. la forme orale occ. [bu'ziga] (ALLOr II), passée au singulier ; cf. aussi Robert/Valière (1977, 41, 42).

57 **La Boyne**. Aj. Péz. *Bóinos* (dans *Bóinos es dabaládo*, Mâzuc 1899, 36 ; *pèr passa Bóinos*, *op. cit.*, 231). « Gaulois *bodena, bodina* "limite" » serait-il attesté? Ajoutons que, si Fabre (1970, 82 et 87 n. 21) ne voyait pas « quels domaines [la Boyne] servait à délimiter» (« rien dans l'histoire locale ne permet de faire de la Boyne une limite importante entre deux divisions administratives ou seigneuriales »), le cours supérieur de la rivière, entièrement situé dans la cité de Béziers, jouxtait cependant le territoire de la cité de Lodève (Billy 1998, 169). Signalons qu'un homonyme *Boyne* désigne un hameau de Rivière-sur-Tarn (Aveyron), non loin de la limite orientale de la cité de Rodez.

57 **S. Julien de Bradalensis**. « Etym. obscure » est une indication claire et suffisante, qui permettait de faire l'économie des considérations suivantes.

57 **La Braunhe** ; **Pas de la Braune**. Une « variante dialectale d'occ. *brava* "génisse" » — qui resterait d'ailleurs à attester — ne peut en aucun cas rendre compte de ces deux toponymes, qui doivent être déclarés d'origine inconnue.

57 **Brenas**. On ne voit pas ce qui fonde l'hypothèse d'un « établissement pré-romain ». Cf. le cognat *Bernate* (Velate, Milan) < *Brinate* 11e s. (Rohlfs 1956, 141).

59 **Brignac**. On peut en rester à **Aprinius* (solution de Hamlin 1959, 30), ce qui évite d'avoir à supposer un « suff. *-i-acum* ».

60 **Brissac**. Un bon nombre des attestations les plus anciennes (de 1119 à 1263, avec *-eis(s)-*, *-eix-*) sont difficilement compatibles avec **BRICCIACU* (cf. la remarque, peu convaincante, d'Hamlin 1959, 55). En 1740-1760 encore, on a *Brissac* ou *Breissac*, qui ne peuvent être que deux formes phonétiques concurrentes. On préfèrera donc partir de *Brixius*.

60-61 **Le Bruc** etc. L'article n'est pas organisé très clairement. La consultation du travail classique de Hubschmid (1968), de DAO 1171 et d'ALLOr 220, aurait sans doute permis d'y mettre de l'ordre. On peut distinguer des issues (1) d'aocc. *bruc*, Hér. [bʁyk], [bryk], [bʁœk] < BRŪCU (Hubschmid 1968, 324 ; DAO ; ALLOr) : *le Bruc* (Saint-Christol ; Restinclières) ; (2) d'aocc. *brusc* (hypothétique), Hér. [bʁys], [bʁœsk], [bʁœs], Péz. *brusc* "bruyère grossière dont on fait des balais d'écurie", Alès *brus* "bruyère à balais, bruyère à ramer les vers à soie" (Hubschmid 1968, 343-4 ; DAO ; ALLOr ; mal classé FEW 1, 557b, BRŪCUS) < BRŪSCU (FEW 1, 575b) : *les Brus* (Beaulieu), *Plo des Brus* (Rosis) et peut-être *les Brusses* (Montpellier ; pluriel? cf. ALLOr 220* p 34.12), qui devraient rejoindre l'article *Le Brusc* [62] ; (3) d'Hér. ['bryga], ['brygo], ['brœgo] (ALLOr) < **BRŪCA* : *la Brugues* (*sic*) (Courniou), *Lévès des Brugues* (Fraisse) ; (4) du type d'Aude ['brugo] < **BRUCA* (Hubschmid 1968, 325, 329 ; ALLOr ['bruɣo]) : *les Brougues* (Les Aires), d'où, par métathèse, *Bourgue Rouge* (Cessenon), et, par effacement de la consonne intervocalique, *la Broue* (Fraisse), qui est *la Brougue* au cadastre, etc. ; (5) d'aocc. *brossa* "broussaille", Alès *broûsso* "petite bruyère", Gard ['bʁuso] "bruyère" < **BRUCIA* (< BRŪCU x BRUSCIA) (Hubschmid 1968, 326 ; DAO ; ALLOr) : Saint-Sylvestre-des-*Brousses* (Puéchabon), *Brocias ca* 1005, *Bois des Brousses*, *Brousses-Basses* (Aniane). — D'autre part, le nom de Saint-Sylvestre-des-*Brousses* [61 et 367] doit être rapproché de *Brousses Hautes* [61], *Brousses Basses* (*IGN 1:25 000, 2642 ET* ; à aj.) et de *Bois des Brousses* [61], lieux-dits de la commune d'Aniane, dans la partie qui jouxte Saint-Sylvestre, à 2 km environ à l'ouest. On peut voir dans les noms de lieux-dits dédoublés *Brousses Basses* et *Brousses Hautes* les continuateurs du nom de lieu *Bruc(c)ias* > *Brousses* qui, à partir du début du 12e siècle, sert de déterminant au nom de l'église [367], et peut-être de *Brocias ca* 1005 (rangé s.v. *Saint-Sylvestre-des-Brousses*, avec la mention « identification incertaine »).

60 **La Broue** etc. À Saint-Félix-de-l'Héras, le lieudit *la Broue* se trouve au pied d'un escarpement caractéristique (*IGN 1:25 000, 2642 O*), ce qui permet de préférer occ. *broa* "bord" (Thomas 1897, 98 *sqq.* ; FEW 1,555a), cf. notamment l'emploi de ce mot dans un document édité par Brunel (1952, n° 495, 8) et dans un autre de 1253 cité par Soutou (1966, 183 et n. 3).

61 **Rau de Brue ; La Brouille**. Ni *Brue* (*Brua* dès 1161) ni *la Brouille* ne peuvent supporter comme étymon une « variante dialectale » d'occ. *bròlha*. Pour *la Brouille* (sans forme ancienne), on peut penser à frm. *brouille* "mésentente, querelle" (depuis 1617, TLF).

62 **Les Brusques**. « Variante fém. du précédent » (= occ. *brusc*) est trop vague : à rapprocher de Gard *brusco* "genêt épineux" (Hubschmid 1968, 343).

62 **La Buège**. De l'adjectif gaulois **bodio-* "jaune" au féminin (et non d'un « radical hydronymique gaulois [...] ou prégaulois »).

63 **Forêt domaniale de Bureau**. Il est plus économique de corriger la forme de 1342 en *Burauo* (= *Buravo*).

63 **Burle**. L'explication paraît reprise de Chambon 1984, 109, mais il faut s'y reporter pour trouver les indications précises qui la fondent.

64 **Cabane**. Pour les cabanes de pêcheurs, V. Michel 1964, 94 et 112.

64 **Vineis de Cabanis** 1117 ne se rattache pas obligatoirement au type *Cabanniz* (il peut s'agir d'un ablatif pluriel dans une latinisation du simple). La même question se pose pour *manso de Cabanis* 1251, *mansis... de Cabanis* 1484.

65 **Col de Cabausse** ne peut représenter une « variante dialectale (avec *-au-* pour *-o-* normal) de *cabòça* ». Nom d'origine obscure.

65 **Cabresy**. Si la « formation [est] obscure », il n'y a pas de raison de faire figurer ce toponyme dans l'article consacré aux issues de CAPRA. Nom d'origine obscure.

65 **Côte de Cabrio** et **R^au^ du Cabrio** n'ont aucune chance représenter « occ. *cabriu* "grimpeur" ».

66 **Cabrels** ne saurait appartenir au même type que *Cabrials*.

66 **Cabrières**. Aj. la forme orale occ. [kaβ'rjɛiras] (ALLOr II).

66 **La Cabrerolle**. « [Occ.] *cabrièra* » est trop fragile pour servir de base aux cinq noms de lieux héraultais du type *Cabrairola*, tous les cinq dépourvus de l'article, et, par conséquent, de formation pré-occitane (lat. *CAPRARIOLA).

66 **La Cabrairesse**. Le dérivé en -ARICIA est attesté dans le *Capitulare de villis* (mlt. *capraritia* "étable à chèvres", Niermeyer 1997). Ce type de substantifs, depuis la *Lex Alamannorum* (*vaccaricia*, Thomas 1927, 131).

67 **Rocs Cadenague**. Une « variante dialectale » d'occ. *cadenada* "longueur d'une chaîne" aurait besoin d'au moins d'un embryon de justification aux plans phonétique et dialectologique.

68 **Loco que dicitur a Cagacanes** 1119 ; **Le Roc de Cagadame** ; **Cagaloups**. Il ne semble pas recommandé de passer par des composés supposément lexicalisés (« Aocc. *caga cans* "endroit où les chiens vont fienter" » ; « Occ. *caga dama* "crottin de la fée" » ; « Occ. *caga lops* "endroit où les loups vont fienter" »). Ces noms de lieux sont à analyser directement comme des composés verbaux formés en tant que toponymes.

69 **Calages**. Est-il vrai qu'il existe un « suff. dimin. *-aticum* > *-atge* (d'origine lat.) »?

69 **Calamiac-le-Haut**. Le « thème oronymique préindo-eur. **kal-am-* » est déduit par Nouvel (1975, 115), auquel on est renvoyé, à partir d'un seul nom de lieu obscur (*Calamène*, comm. de Marcolès, Cantal). La seconde référence (Flutre 1957, 65-6) n'apporte rien au sujet de ce **kal-am-*. Ce « thème » (?) est donc dépourvu de réalité, et l'on s'abstiendra de l'évoquer pour expliquer un nom de lieu dont Hamlin rend d'ailleurs parfaitement compte en tant que nom de domaine gallo-romain.

70 **Source de Callèpe**. L'étymologie de ce type toponymique semble avoir été établie par Sindou 1957 (cf. une lettre de Combarnous dans la *Revue internationale d'onomastique* 20 1968, 61 ; Chambon 1984, 109). On ne comprend pas pourquoi on se rallie ici, sans critique de la solution précédente, à une étymologie (*cat lepa* "chat, lèche") qui est contredite par la forme la plus ancienne *Caplepe*.

71 **Cami Ferrat** etc. V. surtout Niederehe 1967, 93 *sqq*.

72 **Mansi de Campo** etc. Il est difficile d'admettre que ces toponymes gardent « peut-être le sens lat. de "plaine" ». Le sens de "champ" est ancien en latin, déjà dans Caton (Ernout/Meillet 1959, 90-1).

72 **Camp**. On peut ajouter le *Champ-des-Caisses* (l.-d., comm. de Paulhan ; Schneider/Garcia 1998, 238) : formation d'apparence française dont le second terme est fr. rég. *caisse* "cercueil" (depuis 1603, Chambon 1999, b, 112-3) ou la francisation d'occ. *caissa* "id." (FEW 2, 314a). Quant à la motivation : « nombreuses sépultures en dalles et en briques » (Schneider/Garcia 1998, *l. c.*). On peut rapprocher de *la Caisse de Mort* [69].

72 **Les Campats** (Riols). Les formes anciennes étant *les Escampats* de 1516 à 1865, la déglutination de l'article est récente, et ce toponyme ne contient pas la « prép. *ès* "vers" agglutinée », mais le participe passé substantivé d'occ. *escampar* (FEW 2, 159a), par exemple dans le sens de "perdre, dissiper (son bien)".

73 **Mansus de Campo Miller** 12e s. ; **Cammillerium** 1175. Malgré une référence trompeuse, aocc. *camp milhar* "champ de millet" n'est pas attesté par LvP, qui ne connaît que *milhar* "champ de millet". L'étymon proposé ne peut pas convenir non plus pour la forme (sans parler de la syntaxe), toutes les mentions montrant que le point de départ est probablement en -ĀRIU. Il convient donc de partir d'un adjectif : lat. MILIĀRIU "relatif au mil" ou d'une issue prélittéraire de celui-ci.

73 **Le Cannau**. Aj. occ. *Franceso dau Cannoou* 1650 (Roudil, éd. Barral 1982, 34).

74 **Campsalés**. Occ. *camp* (ou *can*) + occ. *salés* "variété de châtaigne" ne convient pas pour la syntaxe (cf. Chambon 2002, 117). Le second terme est probablement le nom de famille *Salés/Salès* (attesté dans l'Hérault, Minitel 2000 ; Morlet 1997, 878).

74 **Campagnan**. L'identification de la forme de 990 est contestée par Schneider/Garcia (1998, 155). La « réaction savante » capable d'enrayer l'évolution phonétique occitane par recul de l'accent, évolution perceptible « dans certaines formes des 17e et 18e siècles », ne peut guère être due qu'à l'influence de la tradition française parallèle.

74 **Campagne de Baluffe** etc. On lit : « Comme n. commun, dans l'usage moderne, [occ.] *campanha* forme des n. composés pour désigner des fermes ou maisons ». Hamlin ne fournit, en effet, aucune forme ancienne de ces formations et il serait sans doute plus exact de parler de l'usage contemporain. Dans ces conditions et comme le suggère clairement, par exemple, *Campagne de Beauséjour* (éc., Nébian) — cf. s.v. *Beauséjour* [3] où on lit « N. fr., récent » —, il doit s'agir de formations françaises, avec frm. *campagne* "exploitation agricole, domaine viticole ; propriété à la campagne", attesté de Saint-Simon à Chateaubriand et comme régionalisme méridional depuis 1874 (DRF 203). On doit observer, en outre, que *campanha*, attesté par Mistral dans le même sémantisme (sans exemple, ni localisation), ne semble pas disposer d'un fort enracinement en occitan (Mistral ; ALLOr 937 ; Ø FEW 2, 153b, Mâzuc 1899 ou Alibert).

75 **Les Campagnolles** et **La Campagnotte** sont introduits ainsi : « Des dérivés de *campanha* fournissent les toponymes suivants ». Cette formulation ne semble pas heureuse, car aucun des deux toponymes en question n'est apparemment basé sur un dérivé préstocké lexicalement. Ce point de vue purement morphologique écrase, en outre, la perspective historique : *les Campagnolles*, attesté depuis 1109 et toujours sans article jusqu'en 1770-1772, a toutes les chances d'être de formation pré-occitane (< lat. *CAMPANIOLA) : il est frappant de constater que tous les représentants du type recensés par Dauzat/Rostaing (1978, 137) ou Nègre (1990-1991, § 5202) sont également dépourvus d'article ; l'étymon n'est pas attesté en latin et n'est pas passé dans les langues romanes. Ces différents éléments conduisent à penser qu'on a affaire à une formation de l'Antiquité ou du haut Moyen-Age précoce, tandis que *la Campagnotte* — sans formes anciennes — est, au contraire, un dérivé récent, assez probablement formé en français régional (v. ci-dessus 74 *Campagne de Baluffe*). L'unité de ces deux toponymes sous le drapeau de l'occitan est probablement factice. L. *-òta*.

75 **Campanat**. Plutôt qu'à « *camp panat* "champ qui a des taches de rousseur" », qui paraît assez peu vraisemblable, on pensera, pour le second terme, au participe passé-adjectif d'occ. *panar* "voler, dérober", bien attesté en languedocien (FEW 7, 561b).

76 **Mont-Calmès**. On peut ne pas souscrire entièrement à l'idée qu'« au Moyen-Age, le n. de ce chât. est passé à l'égl. de St-Sylvestre-des-Brousses [...] et au Rieu (Aniane), affluent de l'Hérault : *paxeria vetula quam vocant Rivi Calmensis*, 1030-1031 [...] ; *cum Rivo Calmense* 1125 ». Les deux cas sont à distinguer. Saint-Sylvestre-des-Brousses a été nommé passagèrement *S. Silvestri de Montecalmesio* s. d. [12e s.?], *parrochia S. Silvestri de Montecalmense* 1211, *parrochia S. Silvestri de Monte Calmensi* 1215 [367], où le déterminant, relié par de au nom de l'église, est le toponyme *Mont-Calmès*. Dans *Rivus Calmensis* 1030-1031 et 1125 (Camps/Hamlin/Richard 1994, 62, mentionnent également un *torrens Calmesus*, classé par Hamlin, sans vraisemblance, p. 106 sous *Clamouse*), le rapport de l'adjectif *Calmensis* avec *Mont-Calmès* n'est pas direct. L'analyse la plus simple consiste à supposer que les seconds termes adjectivaux des formations parallèles *Mont-Calmès* (Puéchabon), *castro Monte-calmense* 777 ou 787, *Montecalmense* 815, d'une part, et *Rivus Calmensis* 1030-1031 et 1125 (Aniane), de l'autre, désignant deux référents topographiquement proches, sont construits avec le suffixe adjectival -ĒNSE > *-és* sur une même base *Calm-*. Cette base ne peut guère représenter à son tour qu'un nom de lieu **Calm(e)*. Ce nom, formé sur *CALME ou issue prélittéraire (FEW 2, 100-1 ; DAO 201), a aujourd'hui disparu, du moins de la toponymie majeure. Il se trouve peut-être, néanmoins, en apposition, dans la mention de 815 désignant Mont-Calmès : *castro quod dicitur Mons Calmus* 815 (dans un état de langue où les voyelles finales inaccentuées autres que -A étant amuïes, et en l'absence de terme directeur en latin normatif, **Calm* pouvait être latinisé en *Calmus* aussi bien qu'en *Calmis*).

77 **Canal**. Sept des huit toponymes héraultais où le genre de *Canal* est discernable sont au féminin, genre habituel d'occ. mod. *canal*. Il est donc légitime de soutenir que l'exception (*le Canal*, Roquessels) représente frm. *canal* (substantif masculin), originellement ou par francisation, et d'assigner, parmi les dérivés, les trois *le Canalet* (par opposition à *Canalette*, Palavas) au français : cf. d'ailleurs, à l'appui de cette solution, à Vias et peut-être à Capestang, frm. *canalet* "branche du canal du Midi" (1855, LiS).

78 **Canet** etc. La forme de 884 est tirée d'un faux (Font-Réaulx 1968, 326-7). Le silence de FEW et de DAO 117 laisse clairement entendre que, mis à part le douteux article *canet* de Mistral (le mot est donné comme « s. m. et n. d. l. », sans localisation ni exemple ; d'où Alibert), occ. *canet* "lieu planté de roseaux" n'est pas attesté. Les exemplaires dépourvus de l'article (largement majoritaires dans l'Hérault) sont donc de formation pré-occitane (< lat. CANNETU) ; cf. Chambon 2002, 120.

79 **La Canourgue** etc. On aimerait qu'une référence bibliographique (au moins) assure le sens et la généalogie d'occ. *canorgue* "canal" (Ø Mistral et Alibert ; non trouvé dans FEW). Dans l'attente, on doit en rester à aocc. *canorga* "canonicat, chanoinie" (FEW 2, 218a).

79 **La Canongerie** 1558. Dérivé sur aocc. *canonge* "chanoine" (FEW 2, 218a), et non sur *canorgue* ; cf. occ. *canounjarié* (FEW 2, 218b, tiré de Mistral, qui illustre le mot par un odonyme d'Arles).

79 **Cantaussel**. L'état de la question se borne à résumer les fluctuations internes à l'école méridionale. Pour être complet, il eût fallu ajouter que pour la grande majorité des romanistes, les toponymes du type *Cantaussel* n'ont jamais cessé d'être des composés verbaux.

80 **Chante Lièvre**. Dans l'analyse de ce genre de formations, il convient de faire la part, de l'ironie et des enchaînements associatifs (cf. Séguy 1953, § 604-10 et Nègre 1974, 218).

79 **Cantegril**. Aj. occ. *lou mas de Cantogril* 1642 (Roudil, éd. Barral 1982, 104 et 185), *lou blad de Cantogril* 1642 (*op. cit.*, 105), *Cantogril* 1642 (op. cit., 105).

80 **Les Cantines**. Au sens de "lieu où l'on vend et où l'on sert de quoi manger et boire dans une usine, une entreprise", frm. *cantine* est attesté depuis 1867 (TLF). Toponyme à relier aussi, probablement, à l'exploitation de la bauxite ; cf. aussi ci-dessous 87 *Les Casernes*, à quelques kilomètres.

81 **Ecclesiam S. Stephani de Cavall** 940. Si ce toponyme a bien la valeur de "tête de vallée" que propose l'auteur, il remonte à *CAPU VALLE, avec la même syntaxe protoromane que celle de *Cabestang* (Chambon 2002, 122-3 ; cf. Dardel 1994, 24).

82 **La Capélude**. Occ. *capelut* "huppé" ou son féminin conviennent bien comme sobriquet, ce qui éviterait de recourir à un composé (« Occ. *cap palu(da)* "bout [du] marais" ») qui ne satisfait pas la phonétique, ni même peut-être tout à fait la topographie (v. *IGN 1:25 000, 2545 ET*).

82 **Le Capsan**. On ne voit pas qu'il puisse s'agir d'une « altération de *capucin* ». Noms d'origine obscure.

83 **Carascause**. Aj. occ. *Caroscausos* (Roudil, éd. Barral 1982, 143) et *Caros Causos* ms. 1677 (op. cit., 144).

84 **Les Carcines**. Une « variante dialectale d'occ. *carsinès* "quercynois" » ne peut convenir. Il est plus aisé de penser à lang. *calsino* (Mistral s.v. *caussino*) dans un des sens relevés par Mistral ("lieu d'où l'on extrait la pierre à chaux", "usine de tannerie où l'on passe les peaux à la chaux", cf. Agen *caoussino* dans FEW 2, 74a).

84 **Les Cardounettes**. « Variante fém. du n. de famille *Cardonnet* » : dans cette interprétation, un article séparé s'imposait.

84 **Les Caritachs** n'est pas qu'une « variante orthographique de *caritats* », mais une variante phonique et morphologique.

85 **Carnoulet**. Il semble que les mentions de 1556 attestent le simple *Carnol(l)e*, celle de 1680 et la forme contemporaine, un dérivé en *-et*.

86 **Métairie de Carravette**. Aj. occ. *Caravettos* 1633 (Le Sage, cité dans Gardy 2001, 62), *ma part de Caraveto* 1642 (Roudil, éd. Barral 1982, 104).

87 **La Cartola** et **Cartouyre**. « Etym. obscure » constitue une indication suffisante.

87 **Carumlocum** 1019. V. les mentions plus complètes et plus significatives (1019 et 1043) sous *Saint-Geniès-des-Mourgues* [354]. Il ne s'agit pas véritablement d'un « nom artificiel », mais d'un désignation monastique, avec *locus* "monastère" (Niermeyer 1997, 619), qui entre dans un modèle traditionnel de dénomination (cf. d'autres exemples dans Vincent 1937, § 516).

87 **La Casba**. Au sens (apte à un emploi toponymique) de "maison, baraque", frm. *casba* n'est attesté que depuis la fin du 19e siècle : 1879 (arg., Noll 1991, 88) et 1890 (pop., TLF). Il pourrait s'agir également d'un transfert du nom de lieu d'Alger. En tout cas, le toponyme est d'origine française, et il importe peu que la base française soit d'origine arabe.

87 **Les Casernes**. « Terme fr. » : préciser frm. *caserne* "grand immeuble peu plaisant divisé en plusieurs appartements" (depuis 1933, Rob 1992 ; dès 1930, en référence à la région de Belfort dans Gibert 1930, 547 : « Plus souvent, on a la construction globale, disgracieuse, couramment appelée dans le pays "caserne" »).

87 **Cassan**. Aj. *Sancte Marie de Catiano* 1126 (Soutou 1989, 48, 51). Le « gentilice lat. *Catius* » ne peut fournir le point de départ (-TY- intervocalique ne pouvant aboutir qu'à une sonore) ; on doit donc partir de *Cattius* (Solin/Salomies 1994, 50 ; Evans 1967, 173).

87 **Cassagne** etc. « Occ. *cassanha* "forêt de chê-

nes", terme collectif formé sur **cassano* avec déplacement d'accent ». À tout le moins, une telle formulation manque de clarté : lire **cassano-*, mais le mot est formé en latin parlé, certes pas en gaulois ; le « déplacement d'accent » dépend de la suffixation. D'autre part, occ. *cassanha* n'est pas attesté au Moyen-Age (cf. DAO/DAG 487) et les attestations modernes (viv. auv. lim.) tirées de Mistral par FEW (2, 461b) sont suspectes d'avoir été extraites de noms de lieux (sur ce type de pratique chez les lexicographes, v. Billy 1985).

87-88 **Cassagnoles** etc. Occ. *cassanha* "groupe de chênes" demanderait à être mieux étayé ou à être critiqué (v. ci-dessus 87 *Cassagne*). En outre, tous les représentants du dérivé sont dépourvus d'articles et une formation pré-occitane (lat. *CASSANEOLA) est très probable.

88 **Castanet-le-Haut** ; **Castanet-le-Bas**. Il est à exclure qu'il puisse s'agir d'une « variante dialectale » (?) d'occ. *castanhet*, et l'étymon « lat. *castanetum* "châtaigneraie" » est excellent.

88 **De Cassanhassio** 1529. Formation latine (avec le suffixe -ACEU) et non pas gauloise.

89 **Le Caylar** etc. Le nom de la commune ne peut guère remonter « au lat. *castellare* » : mlt. *castellare* n'est attesté, en effet, que depuis 882 (Bruppacher 1961-1962, 142 ; doc. 886 dans Niermeyer 1997) et, en tant qu'étymon lexical latin, ce mot mériterait donc l'astérisque.

89 **Le Caylour** ne peut évidemment pas relever de la série *le Cayla(r)*.

90 **Caylus** L. **castellucium*. Sur ce type, v. maintenant Chambon 2003.

90 **R^au^ de Castelpy**. La construction « occ. *castèl pi(n)* "château du pin" » est impossible à admettre en occitan avec un déterminant [-animé].

91 **Castries** ; **Saint-Martin de Castries**. Aj. sous *Castries* la mention *Guillem de Castrias* 1256 (« probablement » Soutou 1967, 126, 141 ; cf. encore 147 *sqq.*) et la forme orale occ. ['kastjas] (ALLOr II), qui diffère notablement de celle relevée par Hamlin. On lit : « Ablatif-locatif populaire **castriis* (d'où *castrias* [il faudrait l'astérisque]), avec redoublement d'*i*, tiré du lat. *castra*, terme désignant un lieu fortifié de la période gallo-romaine ». Cet ablatif-locatif en *-iis* et le « redoublement d'*i* » sont sans justification (cf. déjà la critique de Wolf 1985, 229). Coromines (1973, 306 n. 420), qui n'est pas évoqué, partait de CASTRIS et pensait que, les oxytons en *-is* étant rares en ancien occitan, « lorsqu'on s'est mis à hésiter dans la prononciation de *-ia*, bientôt réduit vulgairement à *-i* dans des mots tels que *gàbi(a)s*, on a changé *Castris* en *Càstrias* par hypercorrection de cette tendance ». C'est, à notre connaissance, l'explication la plus plausible qui ait été avancée. La documentation médiévale réunie par Hamlin montre toutefois que *-i-* n'est pas tardif (malgré Gröhler 1913-1933, 2, 13, Dauzat/Rostaing 1978, 155, Coromines, *l. c.* ; Nègre 1990-1991, § 6021) : *Castrias* apparaît dès le début de la tradition (10^e^ ou 11^e^ siècle) et la domine sans partage.

92 **Ecclesia S. Martini de Caucs**. Puisque le « terme pré-indo-eur. **Cauco* » n'a pas de sens connu, que sa majuscule montre qu'il n'est que la réplique du nom de lieu à expliquer, et que ce mot est même déclaré « d'origine obscure », il est tout à fait recommandé de renoncer à ce trompe-l'œil dont le pouvoir explicatif est nul. Nom d'origine inconnue.

92 **Caudezaures**. Le sens de "matinée" implicitement postulé pour occ. *aura* aurait besoin d'être étayé. Il n'est pas relevé par FEW (25, 935 *sqq.*).

93 **Caumezelles** peut continuer un diminutif *CALMICELLA sur *CALME (FEW 2, 100-1).

93 **Caunas**. Il n'y a pas trace de « monophtongaison de *-au-* > *-o-* [...] à la prétonique dans *Conas* (Pézenas) », cf. les formes anciennes cité p. 116 : on a affaire au traitement de /l/ + consonne par réduction à la seconde consonne (Ronjat 1930-1941, 2, 208). Il semble donc à exclure, au plan linguistique, que les formes anciennes *Caunas* du cartulaire d'Aniane puissent être rattachées à *Conas*.

93 (2) **Les Caussades**. Que ce lieu-dit de Lauroux soit « en bordure des Causses » ne peut suffire à en faire un « dérivé de causse avec suff. *-ada* ». On ne voit guère, d'ailleurs, la valeur de ce suffixe, sur laquelle Hamlin ne se prononce pas, dans une telle formation. À très peu de distance et dans la même commune de Lauroux, mais non sur le causse, se trouve un autre lieu-dit *les Caussades* (*IGN 1:25 000, 2642 O*) qui ne paraît pas enregistré par Hamlin. L'un et l'autre doivent remonter à occ. *caussada* "chaussée" (FEW 2, 108b), les lieux désignés se trouvant semble-t-il, à proximité de l'itinéraire ancien Lodève-Millau (Schneider/Garcia 1998, 84). L'article (2) *Les Caussades* est donc à fondre avec (1).

94 **Le Causse** (Fontès). Aj. la forme orale occ. [lu 'kause] (ALLOr 111*).

94 **La Grange du Causse** etc. Avec une belle obstination, l'auteur explique occ. *causse* par un « terme oronymique **cal-s(o)* » d'après Flutre et Nouvel, plutôt que par « lat. **calcinum* que semblent pourtant indiquer les formes rattachées à Causse-de-la-Selle ». Or, absolument toutes les formes anciennes, dans le lexique comme en toponymie, sont entièrement incompatibles avec un point de départ **kalso-* (lequel n'aurait évidemment pas généré la voyelle de soutien *-e*) et elles exigent, en revanche, *CALCINU (cf. Chambon 1978, b, 457 ; Chambon 1984, 109-10). Cette lubie pré-indo-européenne, qui paraît remonter à Dauzat (1939, 100), est littéralement increvable.

94 **Causses-et-Veyran**. Aj. la forme occ. ['kawses] (Camps 1985, XXXIII), ['kauses] (ALLOr II). Les graphies médiévales (*Caucio* 1199, avec <ci> notant une affriquée ; les formes de 1265 etc. recouvrant aocc. **Caucer*) réclament clairement *CALCINU.

94 **Caussignac**. Hamlin interprète ce toponyme comme un nom de famille, et ajoute : « Nous ne tenons pas compte de la forme très douteuse *villa Caucignaco* (var. : *Gamignago*), 988 (c. ville Lod., p. 18) ». Cette décision paraît discutable. La forme *Caucignago* n'est pas douteuse en elle-même, puisqu'elle apparaît dans la version du testament de saint Fulcran qui semble la meilleure (copie de notaires de 1656, cf. Martin 1900, 11 n. 1 ; on lit la même forme dans Vidal 1999, 156, qui connaît trois copies du 17e siècle, mais qui n'indique pas précisément celle qu'il suit et n'a, pour ainsi dire, pas d'apparat). Ce qui pourrait paraître douteux, c'est l'identification, au cas où l'indication *in comitatu Ruthenico* couvrirait rigoureusement tous les biens énoncés dans le passage. Mais la localité qui suit *Caucignago* dans le document est la *villa quem vocant Ripa*, que Hamlin [331] ne rechigne pas à identifier avec *les Rives*, nom d'un chef-lieu de paroisse et aujourd'hui de commune se trouvant à moins de 3 km au sud de Caussignac. En outre, la localisation de ces biens paraît cohérente avec leur dévolution à Saint-Pierre de Joncels, monastère situé à peu de distance. Même s'il fallait postuler un déplacement de la limite du comté de Rodez, celui-ci resterait minime. Quant à l'étymologie, la base du toponyme est le gentilice *Calcinius* (Schulze 1991, 287).

95 **Caussiniojouls**. Les formes les plus anciennes trahissent nettement une affriquée médiévale et imposent *CALCINÓIALU, lequel ne peut être formé que sur *CALCINU (FEW 2, 73b).

95 **Caux**. Un « terme oronymique pré-indo-eur. **cals-so* » serait rejeté par l'unanimité des quatorze mentions des 10e, 11e et 12e siècles, dont les graphies notent une affriquée finale [ts], et non la fricative [s]. En toute rigueur, le point de départ ne peut guère être non plus « occ. *caus* "chaux" [...] < lat. *calcium* », car l'absence d'article suppose une formation pré-occitane (au reste, occ. *caus* provient de CALCE, cf. FEW 2, 107a, et non d'un « lat. *calcium* », dont l'existence semble douteuse). Enfin, il ne peut exister de rapport entre ce nom et ceux du type *Causse* (du proparoxyton *CALCINU). La base étymologique requise, *CALCIU, peut correspondre, en revanche, au surnom *Calceus* (Kajanto 1965, 345).

95 **Rau de Caval-Ferrant**. « Réunion des n. de famille *Caval* et *Ferrant* ». Il y a peu de chances que les hasards d'une juxtaposition de noms de famille (phénomène qu'on peut qualifier de rarissime en toponymie) aient abouti à recréer le syntagme bien connu aocc. *caval ferran*. "cheval gris" (Rn ; Lv ; FEW 3, 472b ; DAO 1270).

96 **Cayenne**. « Capitale de la Guyane devenu n. commun fr. » est insuffisant. Préciser, dans cette hypothèse : de frm. (arg.) *cayenne* "atelier, usine" depuis 1866 (TLF). Particulièrement en contexte urbain (nom de quartier de Sète), *Cayenne* a aussi pu servir à désigner, par métaphore, une zone mal famée.

96 **Le Cayre** Il peut sembler paradoxal de s'appuyer sur l'autorité de Nouvel (1975, 245-6) pour soutenir qu'occ. *caire* vient de lat. QUADRU, point admis par tous les auteurs sérieux.

96 **Le Cayrat** et **Les Cayrades** (analysés comme tirés d'occ. *cairat* "carré") sont mal classés dans un article consacré aux issues d'occ. *caire*.

97 **Cazouls-lès-Béziers**. Aj. la forme orale occ. ['kazus] (Camps 1985, XXXIII).

98 **Les Cazarels** ; **Cazarils**. La tentative d'expliquer ensemble ces deux noms (« dérivé de *casal* [...] avec suff. *-is* à valeur collective ») est vouée à l'échec.

98 **Cazedarnes**. Aj. la forme orale occ. [kazo'darnes] (Camps 1985, XXXIII, avec [o] et [e] moyens), différente de celle fournie par Hamlin.

98-99 **Cazilhac** etc. Il est justement observé que les formes médiévales attestent [-s-] (dès le 12e s.) ; c'est pourquoi *Cacilius* ne fournit pas une base adéquate (devant [i], [k] intervocalique aurait conduit à une affriquée sonore médiévale). Il convient de partir de *Cassilius* (Evans 1967, 170).

99 **Cecelés**. Une formation à partir de *Caecilius* aurait conduit à **Cezelès*. Quant au « n. de baptême *Cécile* », ce mot français peut difficilement expliquer un toponyme attesté depuis 1097-1103.

99 **Ceilhes**. Aj. le nom de *ministerium* (avec adjectif dérivé sur le toponyme) : *in comitatu Biterrense, in vicaria Lunatense, in ministerio Filieuse, in villa quam vocant Montolius* 975 (cop. Doat ou 1771, Vidal 1999, 133). Bien que l'éditeur (*op. cit.*, 135 n. 24) traduise par « Filieuse » (non identifié), la leçon *Siliense* s'impose avec évidence. Cette forme, comme dans toutes les formes latines postérieures (1101—1351), est très difficilement compatible avec l'étymologie proposée par Hamlin.

99 Aj. *in mansos de* **Cecilano** 1126, sans doute dans les parages de Roquebrun ou Cessenon (Soutou 1989, 51 ; *Ceciliano* p. 48, probablement par erreur).

99 **Cébazan**. Aj. la forme orale occ. [seba'za] (Camps 1985, XXXIII).

100 **Plan de Celessou**. L. occ. **salhent* (astérisque). L'étymologie proposée est loin d'emporter la

conviction : la « variante **sel-* du radical oronymique pré-indo-eur. **sal-* » n'a pas d'existence. Si l'on se reporte à la source citée (Rostaing 1950, 253), on constatera qu'il s'agit d'une invention de... Trombetti. Quant au « suff. atone *-i-ent* », il n'a aucune identité connue. La question demanderait donc à être reprise.

101 **Cellier de Caunelle**. L. *celièr*. Attesté depuis Cassini seulement, ce nom de bâtiment peut être d'origine française.

101 **Cers**. Aj. la forme orale occ. [sers] (Camps 1985, XXXIII, avec [e] moyen). On tombera d'accord avec Hamlin sur le fait que ce nom est « sans rapport avec l'occ. *cerç* "vent d'ouest" », mais le lien qui a été proposé par Clavel (1970, et 545 et n. 2), après Jullian — et qu'il se serait agi de critiquer —, est autre : il s'établit avec le théonyme *Circius*. Si Auguste dédia un temple à Circius, dieu venteux de Narbonnaise, il y a des chances raisonnables que le temple en question, ou un autre consacré au même dieu, ait été édifié à Cers.

101 **La Cesse**. Le « suff. *-arem* » ayant Ā, il ne peut convenir pour expliquer *Cessar* 924, *Cesser* 1262 > Cesse. Ces formes montrent un traitement de proparoxyton (cf., dans ce sens, Dauzat et al. 1978, 34).

102 **Cessenon-sur-Orb**. Aj. *Isarni de Cenceno* 1126 (Soutou 1989, 51) et la forme orale occ. [sese'nu] (Camps 1985, XXXIII, avec second [e] moyen).

102 **Ceyras**. Dans *Pioch Ceyradès*, il est contradictoire de reconstruire, pour expliquer *Ceyradès*, un « prototype médiéval » sous la forme latine **Sedratense(m)*. L'issue *-d-* de -T- intervocalique pourrait d'ailleurs faire supposer une formation ancienne, antérieure à la formation d'une affriquée consécutive à la chute de la voyelle inaccentuée finale devant -S (dans -ÁTES), changement attesté en Gaule dès les 6e/7e s. (Chambon/Greub 2000, 155-7).

103 **Chambert**. Aj. occ. *Guillaumes dau Chambert* 1650 (Roudil, éd. Barral 1982, 35).

104 **Le Chêne** etc. « Equivalent d'occ. *casse* ». Fr. *chêne*, attesté depuis 1668-1669 dans la toponymie de l'Hérault, y a largement évincé son concurrent (dix exemples contre deux seulement de *Casse* [87]). On a là un bon indice de la francisation.

105 **Cirque du Bout du Monde** etc. « Terme géographique fr. » : attesté depuis *ca* 1800 (TLF).

105 **La Citernette** et **La Citernasse** se font remarquer par leur adaptation complète au français.

105 **Clairac** (ham., La Tour-sur-Orb). Aj. *cum terminio de Clayraco* 1271 (Soutou 1988, a, 41). On peut se demander ce qui a conduit à exclure la solution la plus simple (formation sur *Clarius*, cf. Morlet 1985, 65).

106 **Lo Clapas** est donné comme « n. traditionnel occ. de Montpellier ». On aimerait savoir jusqu'où remonte ce nom « traditionnel ». Mistral indique que cette dénomination est diastratiquement marquée (« les gens du peuple ») ; ALLor 85* (Lattes [lu kla'pas]) note « nom familier ». V. maintenant les éléments de réponse apportés par Gardy (2001) : première attestation chez Bertrand-Benié, mort en 1819 (dans une impression de 1829, où le mot est attribué, par l'auteur ou son annotateur anonyme, à « la jeunesse de Montpellier ») ; popularisation à la fin du 19e siècle et au début du 20e ; aujourd'hui, « usage apparemment en déclin ».

106 **Clapiers**. Aj. occ. *Clapiés* 1642 (Roudil, éd. Barral 1982, 105).

108 **Roc des Clavades**. « Occ. *clavada* "enclos", mot considéré par Alibert comme dérivé de *claus* ». Rendons cette justice au pharmacien audois : il rangea *clavada* sous *clau* "clef" (Alibert 225).

110 **campo que vocant Cocorone** av. 1100. Exemplaire à ajouter aux autres représentants de ce type dans le sud de la France (v. Hubschmid 1953, 51).

110 **Les Cognets** etc. Il est inutile, pour expliquer ces noms de formation claire, d'ajouter un « croisement avec le radical oronymique **con-* », radical au reste inexistant (conjecture de... Trombetti, cf. Rostaing 1950, 136-7) : chassé par la porte le « pré-indo-européen » revient par la fenêtre.

111 **Colombiers**. Aj. *De Columbario ad Arcancionicus* 957 (Hamlin 1977, 9) et la forme orale occ. [kulumbi'ɛs] (Camps 1985, XXXIII). La première mention est intéressante dans la mesure où elle suggère que *Columbario*, conformément à l'étymologie (lat. COLOMBĀRIU "pigeonnier", désignation d'une composante d'un domaine), a pu désigner originellement un élément dépendant du domaine d' *Arcancionicus /Arcuncianicus*.

114 **Rau de Combaut** peut difficilement contenir l'adjectif occ. *aut* "haut". Celui-ci aurait été accordé au féminin, comme le demande le genre d'occ. *comba*.

115 **Combeginière** semble contenir ASINĀRIA (ou continuateur prélittéraire) employé comme adjectif (solution plus probable qu'« occ. *comba asenièra* "combe [de l']ânier" ») ; cf. *Monte Asinarium*, *Monte Asenario* [17], qui est correctement interprété.

116 **Le Communal** etc. « Propriété communale ». Préciser : de frm. *communal* (souvent au pl.) "terrain appartenant à une commune" (depuis 1690, TLF).

116 **Combaligue**. Ce serait le seul des nombreux composés à premier terme *comba* dont le noyau du déterminant serait un substantif désignant un inanimé (occ. *iga* « cours d'eau », sens d'ailleurs douteux) précédé de l'article : à rejeter pour des raisons syntaxiques.

116 **Lavagne Countal** etc. Dans des noms de lieux attestés aux 12e, 13e ou 14e siècles, fr. *comtal* est bien évidemment à exclure.

116 **Conas**. Aj. Péz. *Counas* (Mâzuc 1899, 230).

116 **Le Concasseur**. Article qui se réduit à l'entrée. De frm. *concasseur* "appareil servant à concasser du minerai ou des roches", depuis 1848 (TLF). *IGN (1:25 000, 2645 ET)* indique qu'il s'agit d'un ancien moulin.

117 **La Condamine** etc. Il faut renoncer au « sens étymologique » de "terres possédées par un ou plusieurs seigneurs" (cf. en dernier lieu Billy 1997).

117 **Les Condamines** (Pignan). Aj. *en Condamine Major* 1685 (Barral 1983, 206).

117 **Col Confine Bert**. L. *confînh verd* "limite verte". Le sémantisme serait assez étrange.

117 **Mont Conil** ; **Puech Conil** etc. Il faut préférer le nom de famille en raison de la construction directe du déterminant, qui impose un second terme [+humain]. Comme surnom, *Conilh* est attesté dans la région dès le 12e s. (Kremer 1997, 72).

117 **La Conilhe de Cers** 1619. Le second terme est aocc. *cers* au sens de "nord-ouest" (FEW 2, 701b ; DAO 71, cf. 70).

118 **Copesquine**. On a affaire dans ce composé à lang. *copar* dans un sens par exagération, voisin de celui de "casser (jambe etc.)" (FEW 2, 869a), et non dans celui de "couper".

118 **La Coquille**. Aj. *lo gra de prop Melguer, prop la Quauquilha* prem. moit. 14e s. (Michel 1964, 44).

119 **Rau de Corbière** etc. On aimerait qu'une référence ait été ajoutée à « occ. *corbièra* "ruisseau sinueux" » (Ø Mistral, Alibert et FEW 2, 1589-91). Dans l'attente d'une attestation, on renoncera à cet étymon.

119 **Corneilhan**. Aj. la forme orale occ. [kurne'ja] (Camps 1985, XXXIII ; ALLOr II), qui diffère légèrement de celle relevée par Hamlin.

120 **La Corniche**. « Terme fr. ». Préciser : de frm. *corniche*, attesté depuis 1796 comme terme géographique (TLF).

120 **Saint-Jean-de-Cornies**. Les formes modernes et contemporaines du déterminant (*Cornies* 1648, *Corgnes* 1668-1669, *Cornier* 1740-1760, *Cornies* 1740-1760 et aujourd'hui *Cornies*) ne sont que difficilement compatibles avec « occ. moderne *cornièr* ». Elles feraient plutôt supposer *-ia(s)*, généralement francisé *-ies*, localement évolué en [-'jɛ] d'ou la graphie *-ier* (v. Ronjat 1930-1941, 1, 341) ou avec recul d'accent occasionnel (*Corgnes*).

120 **Cornil**. L'étymon (« occ. *cornilh* "plateau élevé" ») est probablement tiré d'Alibert (s.v. *còrn*). Ce dernier l'a tiré lui-même de Mistral, qui donne les formes *courniéu* et *cournil* (la seconde noté « l[ang]. »). Il faudrait rechercher la source de Mistral, mais, jusqu'à plus ample informé, le *-lh* final de *cornilh* est une transposition propre à Alibert. L'étymon lexical retenu est donc fragile, et on a tout lieu de partir du nom d'homme *Cornelius* (qui, selon Hamlin, aurait seulement « recouvert » le terme topographique, à Lacoste).

120 **La Cosse** etc. Il était utile de signaler qu'« occ. *còssa* "plage sablonneuse" » est un mot local, localisé « dans l'Hérault » par Mistral (avec un exemple de Flouret, d'Agde) et à Agde, par Alibert.

123 **Coulazou**. L'attraction d'occ. *colar* ou de fr. *couler* est sensible dès 1685 dans *(le) Coulazou*, l.-d., Pignan (Barral 1983, 207).

123 (1) **Coulobres**. Aj. la forme orale occ. [ku'lobres] (Camps 1985, XXXIII).

125 **Capella S. Juliani de Curte Oliva**. La construction asyndétique conduit à proposer comme second terme le nom de personne *Oliva/Oliba* (Morlet 1971, 84) plutôt que de partir de « *Còrt oliva(s ?)* "cour des oliviers". Il faut d'ailleurs lire *Cort* dans la graphie alibertine que l'auteur applique allègrement à l'étymon d'un nom de lieu attesté dès 782.

125 **loco qui dicitur Curundella** 1247-1248 ne peut être rattaché à *Curte Oliva*. À rapprocher plutôt du type d'aocc. *coronda* (FEW 2, 934ab ; Lv), issue de COLUMNA croisée avec KYLINDROS (FEW 2, 935a), et de *la Corondelle*, nom d'une ferme, comm. de Béziers [126].

126 **Cournonsec**, Cournonterral. « L'étym. de *Co(u)rnon* demeure obscure : la topographie ne semble pas justifier l'hypothèse d'un terme oronmique **Cor-n-* émise par le DNLF ». La topographie ne s'oppose pas, en revanche, à un dérivé en - ŌNE sur le cognomen *Cornus* (Kajanto 1965, 334). Des parallèles en -ĀNU, -ĀCU et -ĀTE sont bien identifiés (cf. Rohlfs 1956, 149).

127 **Courpouiran**. **Corporius* ne saurait passer pour un « thème ».

127 **La Couarche**. Il est impossible d'admettre que les toponymes de ce type représentent une « variante dialectale » d'occ. *correja*.

128 **Les Coucelles**. Un dérivé d'« occ. *cot* "queux, pierre à aiguiser" » avec « suff. dimin. *-ela* » est une impossibilité phonétique.

129 **La Craque**. « Occ. *craca* "mensonge, hâblerie" ». Le toponyme est documenté français et le mot

occitan est emprunté à frm. *craque* (depuis 1836, TLF). Formation probablement française.

129 **In terminio de Creis** 1136. Il paraît impossible de faire appel au nominatif *Cresce(n)s*. On partira plutôt de *Crixius* (Solin/Salomies 1994, 64) ou de *Crixsius* (cf. Morlet 1985, 72).

129 **Creissan**. Aj. la forme orale occ. ['krejso] (Camps 1985, XXXIII). On ne voit pas comment le dérivé serait formé sur le nominatif *Cresce(n)s*. Comme pour *Creis* [129], on doit préférer *Crixius* ou *Crixsius*.

130 **Le Crès**. Aj. occ. *segnou* [...] *dau Crés* 1642 (Roudil, éd. Barral 1982, 105), avec le « nom d'un tènement près de Grammont » (Barral *op. cit.*, 185).

130 **La Crique de l'Anau, La Crique de l'Angle**. Formations françaises.

130 **Le Croiset, le Crozet** 1428. À traiter avec *le Crouzet* etc. [132].

131 **La Croix du (*sic*) Fer** 1743. Le « *sic* » est injustifié : il s'agit d'une construction occitane bien connue où *de* + article introduit le complément de matière (cf. *Pont de la Fuste* [172] ; v. Chambon 2002, 126).

131 **Le Cros des Anèdes**. Le second terme n'est pas expliqué : cf. lang. *anëdo* "cane" ou "narcisse blanc des prés" (FEW 24, 523a).

132 **Le Crouzet**. Huit des neuf exemplaires sont précédés de l'article, parfois dès les 16e et 17e siècles ou le 15e siècle (en tenant compte de 130 *Le Croiset*). Si l'on partait du « n. de famille *Cro(u)zet* », ce serait là une forte anomalie. Il n'est pas difficile d'admettre qu'on a généralement affaire à des diminutifs d'occ. *cròs* (dans l'un de ses sens topogaphiques, pas nécessairement dans celui de "petite carrière").

133 **Cruzy**. Cf. encore la forme orale occ. ['kryzi] (Camps 1985, XXXIII). *Crucius* ne paraît pas convenable comme point de départ (-KY- produit une sourde à l'intervocalique). Serait-ce *Crusius* (Solin/Salomies 1994, 64)?

134 **La Dalmerie**. On ne voit pas pourquoi, en partant du nom de personne *Dalmas*, on n'aurait pas eu **la Dalmasserie*.

134 **Darnieux le Haut**. Supprimer les rapprochements gratuits avec le wallon et l'anglais.

135 **Davit** 1770-1771 n'est pas une « altération » de *David*, mais une notation fidèle de la prononciation [da'vit] de ce nom dans le français de l'Hérault, avec neutralisation de l'opposition sourde/sonore en fin de mot. Nous pouvons attester qu'à la fin du 20e siècle, cette prononciation avait encore encore cours, pour le prénom, dans les milieux universitaires montpelliérains.

135 **La Dédone**, *la Dedonne* 1771-1772. Un grand écart phonétique reste à combler (si cela est possible...) entre l'étymon proposé (« [occ.] *de doana* "de douane" ») et le toponyme à expliquer.

135 **La Défriche**. « Term. fr. ». Préciser : de frm. *défriche* "terrain que l'on a rendu cultivable par l'élimination des brousailles" (depuis 1870, LarL ; TLF s.v. *défriché*), attesté dans l'Aveyron dès 1790 (FEW 17, 425a).

135 **La Dentiliade** ne peut être expliqué par occ. *dentelada* "dentelée".

135 **La Déridière** ne peut être mis en rapport avec « occ. *derregaire* "arracheur" ».

136 **La Despensière**. Plutôt que d'occ. *despensièra* "vache qu'on garde en été à la maison, qui fournit le lait du ménage", allusion à une ancienne propriétaire d'après un nom de métier (cf. FEW 3, 97b). Cf. *la Conseillère* (Montagnac) [118], *la Présidente* (Montagnac) [316], *la Trésorière* [405] (Chambon 2002, 149).

136 **Deuxième Mas**. Nom de lieu formé en français.

137 **Le Devois** etc. Le point de départ de cette très nombreuse série de mircrotoponymes n'est pas une « variante de *devés* [mot occitan] à syllabe finale francisée », mais plus exactement le mot de français régional *devois*, attesté dès 1566, à Lodève (Martin 1900, 21 ; cf. encore une attestation de 1682 [203]).

137 **St-Jean de Dieuvaille**. Tenir compte de la critique portée par Soutou (1991).

138 **Domenove**. « Lat. *domus nova* "nouveau monastère" ou "nouvelle église" ». Le traitement phonétique montre qu'il s'agit d'une formation relativement récente. Les exemples de mlt. *domus* "cathédrale ; monastère, maison religieuse" relevés par Aebischer (1966, 19-20, 23-5) en Septimanie, assez rares, datent des 9e et 10e siècles (un dernier de 1052). C'est vers cette période qu'il faut sans doute reporter la formation. Le sens d'"église" avancé par Hamlin paraît en revanche inconnu en Septimanie : il est limité au domaine catalan, où il est secondaire et relativement tardif (Aebischer 1966, 21). Renvoyer à OnCat 4, 21.

138 **La Domergadure**. Le sens de "domaine attaché à une cure" ne paraît attesté qu'à l'époque moderne. Or, notre toponyme est mentionné en 1240. On pensera donc plutôt à aocc. (rouerg.) *domengadura* "domaine" (Brunel 1926, n° 7 ; FEW 3, 129a).

138 **La Doumerguerie**. Aj. *la Doumergarie* 1631 (Alzieu 1998, 116).

138 **Fontis Dominarum** 1169. Il est difficile de supposer qu'à cette date il puisse s'agir de la « latinisation d'occ. *fon de las damas* ».

139 **Douch**. L'article paraît construit selon le principe « Tout ce qui se ressemble s'assemble ». Aocc. *dotz*, *adotz* "source" provient de lat. DUCE : il n'est pas sérieux, à ce propos, de faire état des vues d'un Bugler (mises sur le même pied que les opinions convergentes de Meyer-Lübke, von Wartburg et Lebel). Dans l'article auquel il est renvoyé, paru dans la *Revue internationale d'onomastique*, Bugler rattachait au « gaulois Dua, Duas » (*sic*) « une rivière appelée *Duas Igrejas* », au Portugal (= "deux églises"!), et étendait même ses comparaisons jusqu'au « bassin du Congo »! En tout cas, aocc. *dotz* ne peut provenir de DUCTU (malgré Fabre 1980, 483), surtout pas « prob. croisé avec un terme prélatin ». En outre, aocc. *dotz* est loin de rendre de compte de toutes les formes qui sont ici regroupées. Lat. DUCTU ne convient pas à l'ensemble de la série, mais seulement à *Douch* < *Ductos* 966 et 978, *Doitz* 1199 et 1209, qui devrait faire l'objet d'un article séparé.

139 **Les Douze Fontaines** s'explique mieux par le français que par occ. *dotz*.

139 **Puech Doussieu** ; **Cabadouls**. Le rattachement à aocc. *dotz* ou *adotz* est plus que douteux. Noms d'origine obscure.

140 **La Dourbie**. Aj. Péz. *Doúrbios* (dans *i-o mens d'áigo a Toúngos qu'a Doúrbios* (Mâzuc 1899, 36). On notera la forme en *-s*, de même que dans *Toúngos* et *Bóinos*, singulier (v. ci-dessus 57 *La Boyne*). L'étymon n'est pas une « variante » de gaul. **dubro-* "eau", mais, selon Coromines (1973, 305-6, 308), le pluriel *DUBRIA d'un thème en *-i-*.

140 **La Dourque**. Occ. *dorga* "cruche" ne convient pas ; il faut partir de la forme *dorca*, d'ailleurs attesté en languedocien (FEW 7, 392b).

140 **Draille du Cheval Mort** etc. La graphie d'occ. *dralha* "chemin de transhumance", reprise d'Alibert, est des plus trompeuses : toutes les attestations médiévales et du 16e siècle notent un yod dans ce mot (comme, d'ailleurs, la seule forme ancienne héraultaise : *la Grande Draye* 1668-1669) ; la graphie *draille* n'apparaît qu'en 1802 (en français), v. DRF 377.

140 **Le Duc** etc. Le « terme oronymique pré-indo-eur. **duc-* » est des plus douteux. Flutre (1957, 119-20), auquel il est renvoyé, l'a tiré de quatre noms de lieux de la Lozère. Parmi eux, *Cassoduc* est un composé verbal (Chambon 1975, b, 438) et *le Balduc* remonte à un composé gaulois *VALLO- "enclos" + *DUNO- "fort" (Chambon 1999, *a*, 100-1). Restent donc un *le Duc* et un *les Ducs* : les ramener au « pré-indo-européen », comme *le Duc*, *Rau du Duc* et *Vallée du Roc du Duc* dans l'Hérault, est un pur acte de foi.

141 **Chât. d'Eau** ou **d'O** ; **Etang des Eaux Blanches**, **Pas des Eaux** ; **Collège des Ecossais** ; **Bois des Ecrivains Combattants** ; **L'Ecu**. Formations françaises.

141 **L'Ecluse** et **Les Ecluses** (lieux-dits, sans formes anciennes) sont expliqués par « occ. *enclusa* "écluse" ». On y verra, avec plus de vraisemblance, frm. *écluse*.

141 **Le Saut de l'Ègue** etc. Il est rigoureusement impossible que, dans près de dix toponymes, *Ègue*, *Lègue*, *l'Ega* (dès 1282) etc. représentent (« certainement »!) occ. *iga* (attesté avec *y-*, *i-* constant dès le Moyen-Age, v. FEW 21, 18a).

142 **Honore... dels Eguidils** 1163, *in terminio dels Eguedils* 1176. Un « dérivé d'occ. *aiga* "eau" » paraît exclu pour des raisons phonétiques.

142 **Les Emperayols**. On ne voit pas comment, en partant d'occ. *emperiala* (Béz. dans Mistral), on pourrait aboutir à *Emperayols*. Nom d'origine obscure.

144 **Le Petit Empereur**, **le Grand E**. Expliquer ces toponymes par une « variante dialectale » de *emperialo*, c'est ramener l'étymologie, non au jeu de mots, mais à l'à-peu-près.

144 **Ensérune**. Rien n'est dit du « préfixe *an-* » (quelle langue? quelle valeur?), ni du suffixe (?) *-una*. Quant à la « base **set-* "hauteur" », elle n'existe pas. La note de Rostaing (1973, 72) à laquelle il est renvoyé, parle d'ailleurs, non de *an-*, mais de *in* (est-ce la préposition latine? de toutes façons, à écarter au vu des formes anciennes).

144 **Epi Dellon**. « Mot fr. *épi* ». Préciser : au sens de "digue construite [...] dans la mer perpendiculairement ou en oblique par rapport [...] au rivage" (TLF avec un exemple de 1884, ce qui fournit une première datation meilleure que celle de LarL et de Rob 1992).

144 **Mas de l'Equarrisseur.** « N. de métier » et formation française.

145 **Malescalier**. Il est difficile de trouver ici un « préfixe » *mal-*.

145 **Plateau de l'Escandorgue**. La solution proposée d'après Barthès (« Prob. dérivé, avec suff. *-ica*, du lat. *scandula* "variété d'orge" ») ne convient pas au plan phonétique.

145 **L'Escandorgue**. Parler de « dérivé anormal » d'occ. *escaudar* ne peut sauver la proposition étymologique qui est faite.

145 **Escourbio**. On ne voit pas que *Scarius* puisse convenir à aucune des formes citées, qu'elles soient du type *Scoriano* (aj. *Scorriano* 1331 dans Alzieu 1998, 42) ou du type *Escourbio*. Il semble qu'il faille interpréter et

éditer les formes anciennes *Scorjano* etc. et supposer l'existence d'un double traitement de B + Y.

146 **Les Espardaignes**. L'hypothèse suivant laquelle il pourrait s'agir d'une « altération d'un anc. homonyme d'*Esparrou* » est gratuite. Nom d'origine obscure.

147 **Espondeilhan**. Aj. la forme orale occ. [espũnde'jãn] (Camps 1985, XXXIII).

147 **Les Esses**. « Allusion à la courbe en S que décrit la D 114 à cet endroit ». Préciser : de frm. *esse* "forme sinueuse, virage", attesté depuis 1967 par un exemple de Rob 1992.

148 **L'Estelle**. Les formes les plus anciennes (de 1244 à 1331) sont du type *(l') Astel(l)a*, la forme *l'Estela* n'apparaissant qu'en 1469, ce qui rend impossible le recours à occ. *estela* "étoile, rond-point". La variation de la voyelle initiale rappelle en revanche celle qu'on connaît dans la famille de ASTELLA : cf. FEW 25, 603ab (et 605a n. 37 pour des applications toponymiques).

148 **Pech Estève** etc. Il est gratuit d'imaginer qu'une « étym. populaire » serait responsable de l'« altération » d'« occ. *pessa estiva* "pâturage d'été ». L'adjectif *aestīvus* n'est d'ailleurs continué en occitan que substantivé (cf. FEW 24, 234-5). « Etym. populaire » n'est ici que le prête-nom d'une conjecture savante sans valeur.

149 **Estreviols**. « Occ. *ès* "vers" [...] + anc. occ. *treviol* "carrefour" ». Nous n'avons su découvrir cette forme d'ancien occitan (non référencée) dans aucun des répertoires usuels (sous Tribi [406], où il est renvoyé, il est d'ailleurs question d'« occ. *tres viols* "trois chemins" »).

149 **Les Etoffes**. Formation française.

149 **Euze** etc. La base étymologique ne peut être « *lat. ilicem* » (cf. la juste remarque de Wolf 1985, 228-9). Dans la mention de 1313, on a affaire à l'appellatif aocc. *euze* et non à un nom propre de lieu.

150 **Anc. Moulin de l'Évêque**. Il convient d'éditer les formes anciennes *Molendinos Bisbals* etc. avec *M-* (cf. un exemple parfaitement net de 1191 cité plus complètement s.v. *Moulin de Sémalein* [380]).

150 **Villarem quem vocant Exita** etc. On ne peut procéder comme l'auteur qui, dans un premier temps, explique *Exita* par occ. *eissida* "issue, sortie", comme une « allusion à une source à cette endroit », puis rend compte des toponymes *Bonam Exitam* 1155 et *Malam Exitam ca* 1166 respectivement par « anc. occ. *bona eissida* "bonne source" » et « *mala eissida* "mauvaise source" », en faisant comme si aocc. *eissida* avait eu en langue le sens de "source".

151 **La Fabrique** ; **Pont de la Fabrique**. Pas de notice étymologique (ce qui relève du français ne doit pas être dit).

152 **Portu de Faixenerias**. L'étymologie proposée (occ. *faissina* "fagot") peut se recommander du fait que la localité est deux fois qualifiée de *portus*. Néanmoins, toutes les attestations (11e et 12e s.) présentent *-e-* dans la seconde syllabe, ce qui rend difficile de recourir directement à occ. *faissina* dont toutes les attestations présentent *-i-* < - Ī- (FEW 3, 426-7).

152-153 **La Fare**. « Anc. occ. *fara* » n'est aucunement attesté (v. FEW 15/2, 112b). D'autre part, toute la série des cognats méridionaux comporte l'article défini (Soutou 1963, 25-6, 28-9, 34). On a donc affaire à une formation d'époque prélittéraire (première attestation en 870, Soutou 1963, 45), mais probablement postérieure à *ca* 700 (cf. Chambon 2005, b). On peut donc situer la formation dans les derniers siècles du haut Moyen-Age (cf., dans le même sens, Soutou 1963, 37-8). Quant à l'idée que cette série aurait désigné des habitats antérieurs à l'acte de nomination (Soutou 1963, 41 : « habitation des générations antérieures »), il y a là, selon nous, une illusion d'optique.

154 **Comba Felgairosa** ; **Combe Falgouse** ; **Rieufalgoux**. Il est justement remarqué, à propos du premier de ces toponymes, que le second terme est « en fonction adj. », ce qui ne peut que dénoter des formations pré-occitanes.

155 **Les Fabiérals** ne représente pas occ. *favièra* "champ de fèves" « + suff. *al* », mais contient l'issue du double suffixe *-ARIĀLE (Ronjat 1930-1941, 3, 339).

155 **Faveyrolles** et **Favairolas**. L'absence d'article fait supposer dese formations pré-occitanes.

155 **La Favarède** ne représente pas occ. *favièra* "champ de fèves" « + suff. collectif-*eda* », mais contient le double suffixe *-areda* (Ronjat 1930-1941, 3, 341).

155 **Faissas**. Il semble plus sûr de faire entrer ce toponyme dans le paradigme de la série des dérivé en -ATES en voyant sa base dans le nom de personne *Fascius* (Kajanto 1965, 117, 345) ; cf. *Fayssac*, Tarn (Nègre 1986, § 50).

156 **Bois des Félibres**. Formation française (le second terme est attesté depuis 1868 seulement, TLF).

156 **Pont de Fer** etc. « Occ. *fèr, fèrre* (< lat. *ferrum*) "fer" ; dans l'Hérault, ALF relève uniquement la forme *fèrre* ». Tous ces formations sont entièrement francisées, voire même françaises.

157 **Ferrals-les-Montagnes**. Aj. la forme orale occ. [fẽrals] (ALLOr II).

159 **Le Fieu**. Plutôt qu'à « occ. *filh, fieu* "fil" »

(pourquoi *-lh*?), on pensera à aocc. *fieu* "fief" (FEW 15/2, 117a), occ. mod. *fièu* (Mistral).

159 **Figaret**. L'existence d'« occ. *figaret* "lieu planté de figuiers" » est plus que suspecte (« n. de l. et s. m. » dans Mistral ; Ø FEW 3, 496b et DAO 667). Formation prélittéraire, antique ou du haut Moyen-Age précoce, d'après l'absence d'article.

159 **Figuerolle** etc. Rostaing (1972, 113) auquel il est renvoyé, ne part pas d'occ. « *figuièr* + suff. *-òla* à valeur collective », mais d'un type latin « *ficariola* », auquel il ne manque que l'astérisque.

160 **Champ des Filles** et **Champ de las Filles** 1668-1669. Pour ces noms analysables en français, il n'est pas de bonne méthode de supposer, sans indices, une altération d'un autre mot.

160 **Val Fleuri** et **Les Roches Fleuries**. « N. de fantaisie », si l'on veut, mais formations françaises.

160 **Pont de Fleury**. « N. de famille ». Le nom de ce pont sur l'Aude (Lespignan) contient en réalité le nom du village voisin de Fleury (Aude).

160 **In capite... vici qui dicitur Flocaria** 1136. Éditer la mention de 1136 comme ci-dessus (relative déterminative). Il était intéressant de préciser qu'aocc. *floquier* "marchand de laine" (Rn) ou "fabricant de houppes (?)" (LvP, suivi par FEW 3, 625a) n'est attesté que dans le Cartulaire de Montpellier (Rn) ; cf. Barral 1989, 113.

161 **Florensac**. L. sainte. Aj. Péz. *Flouressac* (Mâzuc 1899, 230).

161 **Floribergue**. Tirer ce nom d'« occ. *flòriverd* "chou vert" », c'est vouloir pourvoir chaque nom de lieu de l'Hérault d'une étymologie, à n'importe quel prix.

161 **Les Flottes**. Frm. *flotte* "eau" (depuis 1886, TLF) paraît inusité au pluriel.

161 **Le Foirail** et **[Pont] du Foiral** 1757 ne remontent pas à un même « mot fr. », mais représentent deux régionalismes bien distincts (cf. DRF 481).

162 **Fontanille** etc. On ne voit pas ce qui permettrait d'exclure aocc. *fontanilha* "petite fontaine" (FEW 3, 697a ; Rn) ou antécesseur. Si l'on se réfère à l'article de Gulsoy (1995, 338-9) cité par Hamlin, on s'aperçoit que Gulsoy traite du masculin afr. mfr. *fontenil* et aocc. *fontanil*, en s'en remettant d'ailleurs à von Wartburg (FEW 3, 698a n. 2), et non pas du féminin. Dans le même article (Gulsoy 1995, 344) ne met nullement en cause une base en -ĪCULA pour le type catalan *Fontanilles*.

163 **Source de Famourette**. « Sans doute dérivé, par synalèphe, de *fon(t) amoreta* "source de l'amourette". La synalèphe a bon dos. Nom d'origine inconnue.

163 **Fontarèches** et 164 **Saint-Geniès-de-Fontédit**. On regrette que Hamlin se soit montré d'une si grande discrétion bibliographique, ne citant qu'une monographie locale sur Saint-Geniès-de-Fontédit, alors que le problème étymologique a été abordé à plusieurs reprises : v. Nègre (1990-1991, § 5083), mais surtout Soutou (1990, 129-31) et OnCat 4, 247 (cf. encore Bastardas 1995, 280).

163 **Fontcaude**. V. Wiacek (1968, 113) et Chambers (1971, 129).

164 **Fontjun**. L. « à jeun ». L'étymologie de Clavel (1970, 374 : « source consacrée à Junon ») est certainement à écarter.

165 **Fontcérannes**. Aj. *Dedins lou rech de Fonceranos* 1628 (Martel 116), forme qui exclu tout à fait « occ. *serena*, terme hydronymique dont la valeur reste à préciser ». La forme de Cassini (*Fonserame*) apparaît comme une cacographie à redresser.

165 **Ortum de Foraias** 12e s. « Occ. *forrage* "fourrage" » ne convient pas (*-r-* simple et *-as* dans toute la documenation depuis le 12e s.) ; ce mot ne semble d'ailleurs apparaître qu'au 16e s. (FEW 15/2, 152b) par emprunt au français.

165 **La Forêt**. « Occ. *forest*, sans doute au sens de "pacage" (cf. ALF 594) ». Dans la graphie adoptée par l'auteur, lire *forèst*. Le renvoi à l'ALF est trompeur car la carte 594 n'atteste que le sens de "forêt". Mistral (> Alibert) donne le sens de "pacage" (sans exemple). FEW (3, 709a) n'a retrouvé ce sens que dans Gers *ahourech* "pacage, forêt" (qui est sans doute la source de Mistral qui, s.v. *fourèst*, enregistre aussi la forme *ahourèch*) et dans d'autres sources gasconnes (Caut. Lavedan, béarn.). Rien n'invite donc à faire usage de ce sens dans l'explication d'un toponyme de l'Hérault. On voit l'inconvénient de l'usage non critique de Mistral et/ou d'Alibert.

165 **Foro Domitii**. Il paraît difficile de prêter à lat. *forum* le sens de "ville, chef-lieu".

165 **Forre Capel**. Une « loc. occ. *for(r)a capèl* », inconnue et « à sens obscur », ne saurait être retenue.

165-166 **Saint-Jean-de-Fos**. En ce qui concerne le déterminant, « anc. occ. *fòrcs* "bifurcations d'un chemin" » ne peut convenir. Il est arbitraire d'adorner ce mot d'un accent grave alibertin (notant [ɔ]). De FURCA, on ne peut avoir que [o] (fermé) > [u] ; cf. lang. lim. *fourc* "bifurcation" (FEW 3, 889a).

166 **Fouletières**. Les toponymes groupés dans cet article sont généralement sans rapport étymologique entre eux.

166 **Le Foulon** ; **Les Foulons**. Probablement de frm. *foulon*.

167 **For**. Il est difficile de soutenir que *For* 1770-1771 (Cassini) puisse représenter une issue de FURNU.

167 **Le Four à Chaux**. Tous les toponymes contemporains cités sont de forme française.

168 **La Fourille** Aj. *la Fourille* 1631 (Alzieu 1998, 106).

168 **La Fournaque**. Une « variante dialectale de *forniga* "fourmi" » est à exclure tout à fait. Le suffixe *-aca* n'étant pas inconnu en occitan (Ronjat 1930-1941, § 677), on pourrait envisager un dérivé d'occ. *forn*. Plus précisément, aocc. *fornacha* "four (probablement pour fabriquer de la chaux)" est attesté dans le Valentinois (*ca* 1160, Brunel 1926, n° 98, 43 et gloss. = Lv). Un équivalent méridional serait apte à expliquer *la Fournaque*. Type à comparer également avec les cognats catalans (OnCat 4, 263-4).

169 **Fouzilhon**. Aj. la forme orale occ. [fuzi'ju] (Camps 1985, XXXIII).

169 **Fozières**. « Remonte sans doute à une forme collective **fodaria* dérivée du terme germanique **fodar* "fourrage" ». Solution peu vraisemblable, étant donné que ce mot est « nur in die an die germanischen gebiete angrenzenden romanischen idiome eingedrungen » (FEW 15/2, 156a) et que le dérivé serait inconnu par ailleurs.

169 **Fraisse-sur-Agout**. V. Wiacek 1968, 114.

170 **Frangouille**. Aj. la forme orale occ. [fraŋ'gujo] (ALLOr II), qui diffère légèrement de celle relevée par Hamlin.

171 **Via que pergit Afferigoled**. « Lire : *a Ferigoled* ». On lira *a-Fferigoled*.

172 **Frontignan**. Il n'est point besoin d'imaginer un « suff. *-i-anum* » pour expliquer ce nom.

173 **Gabian**. Aj. la forme orale occ. [gabi'a] (Camps 1985, XXXIII).

173 **Le Mas d'En Gal**. *En* peut difficilement passer pour un « préfixe ».

174 **Galargues**. Aj. la forme orale occ. [ga'laʁge] (ALLOr II), qui diffère de celle fournie par Hamlin (d'après Nègre).

174 **Galimont**. On peut difficilement accepter une « altération d'occ. *galimand* "vaurien" (sobriquet) ». Cf. plutôt le nom de famille *Galimont* (Fordant 1999).

174 **Les Gamboulles**. Le « mot fr. *camboulas* "étoffe de chanvre et de laine" » est inconnu des dictionnaires de référence (notamment TLF, Rob 1992 et LarL). S'agirait-il d'occ. *camboulas* "étoffe de laine et de chanvre" (FEW 21, 549b ; Baldinger 1988, 493) < *Camboulas* (Aveyron)? En tout état de cause, ce mot ne peut convenir comme étymon.

176 **La Borie du Gardien**. L. *gardian*. On peut évoquer aussi bien fr. *gardien* qu'« occ. *gar(d)ian* "berger" ».

176 **La Gare** etc. Formations françaises du 19e ou du 20e siècle : de frm. *gare* "station d'embarquement et de débarquement, sur les chemins de fer", attesté depuis 1835 dans TLF.

176 **Garonne** etc. Supposer « un anc. n. commun inattesté », composé avec un « élément celtique *-onna-* "eau" » (douteux) et tiré « du radical pré-indo-eur. **gar-* "rocher"ou de **war-* "eau" », revient à expliquer l'obscur par le plus obscur.

178 **Paxeria de Garriz** 1036-1048. Le « n. de personne *Guarinus* > *Guaris* » ne convient ni au plan morphologique (cas sujet!), ni au plan phonétique (les formes anciennes supposent l'affriquée [-ts]). Nom d'origine obscure.

181 **Gignargues**. Hamlin s'est débarassé un peu trop rapidement de ce nom en décrétant qu'il s'agit « prob. [d'un] n. de fantaisie », par « croisement » (!).

182 **Bois de Girato**. Il ne peut s'agir d'une « variante de *Giradou* ».

182 **Mansus sive tenementum de Girarderiis**. « N. de personne *Girard* + suff. *-erium* (> *-arié*) ». Confusion entre mlt. *-erium* (< -ĀRIU) et occ. mod. -arié < -ARÍA.

184 **En Gorc Centones**. Éditer *Centonés* et préciser qu'il s'agit d'un dérivé en –ĒNSE/*-és*.

185 **La Gourgue** etc. « Occ. *gorga*, employé comme synonyme de *gorg* ». Cf. plutôt Péz. *gourgo* "creux rempli d'eau", Béz. "mare" (FEW 4, 330a).

186 **Goutine Male** et **Goutine de Maur**. On voit assez mal un nom de famille *Goutines*. Cf. plutôt occ. (Aude) *goutino* "grand fossé" (Mistral).

186 **La Grage** etc. L'article regroupe des formes qui se ressemblent, mais sont loin de s'assembler nécessairement du point de vue étymologique. En particulier,

une « variante fém. de l'occ. *g(a)rach* "guéret, terre labourée" » semble être postulée ici pour les besoins de la cause (Ø FEW 14, 332-3).

187 **Gransagnes** ; 188 **Les Granvignes**. Il est tout à fait superflu d'ajouter *-a* dans les étymons (« Occ. *grand[a] sanha* » ; « Occ. *grand[a] vinha* »).

187 **La Grande Motte**. Cf. Michel (1964, 40) : « la dune fixe, boisée, *mouto* [múto] » (à Gruissan).

188 **Plaine de la Gratte**. La plupart des toponymes enregistrés sous cette rubrique peuvent s'expliquer à partir du verbe occ. *gratar*.

189 **La Grenatière**. « Occ. **granatièra*, prob. au sens de "grenier" ». Ou plutôt féminin d'aocc. *granatier* "celui qui fait le commerce des blés" (FEW 4, 229a), d'abord comme surnom. Cf. ci-dessus 136 *La Despensière*.

191 **Puech de Grilloux**. On pouvait renoncer à l'allusion à un « thème » (?) pré-indo-européen **g(a)r-ellu-*.

191 **Grunières**. Plutôt sur aocc. *agrunier* "prunellier", type présent dans le Gard et en un point adjacent de l'Hérault (FEW 24, 97a ; DAO 724 ; ALLOr 204), par dérivation haplologique, de sens collectif, en *-iera* (cf. Vincent 1937, § 245).

191 **« la Gaze »**. Du déverbal occ. ['gaza] "gué", attesté en trois points de l'Hérault (ALLOr 100 ; à aj. à FEW 17, 439a).

191 **Gaufrèges** ne peut guère provenir d'« occ. *gal freg* "gué froid" ».

192 **La Guerlio**. L'alternance entre *la Guerle* 1619 et *la Guerlio* [la 'gɛrʎo] fait penser, plutôt qu'à un nom de famille *Guerle*, à l'alternance qu'on observe dans l'adjectif Alès *ghêrlë* "louche" S, *guerle, -o*, Péz. *guêrle* (FEW 17, 410b), d'une part, St-Pons *guèrlhe, -o* "gauche, maladroit" (ailleurs — Toulouse, Lozère — "louche" ; FEW 17, 411a), d'autre part, et par conséquent à un sobriquet.

193 **Villa quae vocatur Gutta** 988. Formation pré-occitane, intéressante du point de vue géolinguistique (cf. FEW 4, 350b).

193 **La Maison Hantée** ; **Mas du Hautbois**. Formations françaises.

194 **L'Hérault**. Aj. les formes orales occ. [l e'rau] (Cabrières) et [l e'ʁau] (Pézenas) (ALLOr 96*).

194 **Herbemont**. Deux étymologies sont proposées : « N. de famille ou, peut-être, n. commun désignant une variété de cépage ». En défaveur de la première, on peut noter que le nom de famille *Herbemont* est absent des départements de l'Hérault et très rare dans les départements adjacents (où l'on ne relève que deux abonnés au téléphone dans le Gard), selon Minitel 2000 (cf. encore Fordant 1999). À l'avantage de la seconde, on peut mentionner un texte de 1875 cité par Rézeau (1997, 182) : « l'*Herbemont*, pour lequel les habitants de l'Hérault paraissent avoir beaucoup d'affection ». Dans la seconde hypothèse, comme frm. *herbemont* n'est attesté que depuis 1862 et que ce cépage a été prohibé en 1935 (Rézeau, *l. c.*), la formation ne pourrait guère s'être produite que dans la seconde moitié du 19e (ou au début du 20e siècle), après la crise phylloxérique, l'herbemont étant un « hybride naturel d'origine américaine, proche du jacquez » (Rézeau, *l. c.*).

194 **Hérépian**. Aj. la forme orale occ. [e'repjo] (ALLOr II), qui confirme celle fournie par Hamlin.

197 **Hoste Blanc**. « Prob. altération d'occ. *ostal blanc* "maison blanche" ». Une telle « altération » n'est pas admissible sans preuves. On note qu'occ. *òste* a pu prendre le sens d'"auberge" (FEW 4, 491b, mais seulement AlpesM.).

197 **Fossé des Huguenots**. Formation française.

197 **L'Idéale**. « N. de fantaisie », si l'on veut, mais en tout cas nom d'origine française (translation en substantif de frm. *idéal* "qui réunit toutes les perfections que l'esprit peut concevoir indépendamment de la réalité", attesté depuis 1758 seulement dans TLF).

198 **Mas de l'Italien, Mas des Italiens**. Formations françaises.

198 **Les Jacobins**. Formation française.

199 **Les Jambèzes**. Occ. *ambesas*, qui est un oxyton ([ambe'zas]) ne saurait entrer en ligne de compte.

199 **Mas de Janou** ne contient pas une « variante du n. de personne [français] *Jeannot* », mais l'hypocoristique du prénom occ. *Jan* (graphié *Joan* à la classique) ou le nom de famille *Janou/Jannou* (Fordant 1999).

199 **Jantou** n'est pas une « variante du n. de personne [français] *Jeanneton* » (féminin), mais un hypocoristique occitan populaire traditionnel du prénom masculin *Jan* (cf. Mistral s.v. *Janot*). Cf. encore *R^au de Jeantou* etc. [200].

199 **Roc de la Jarre**. « N. descriptif », de formation française.

200 **Le Jeu de Mail**. Article sans notice étymologique : de frm. *jeu de mail* "allée où l'on joue au jeu de mail" (depuis 1680, TLF).

202 **Joubiac**. On sait que Hamlin faisait preuve

une très grande circonspection pour ramener à l'époque antique des toponymes en -ĀCU tardivement attestés. Mais on ne voit pas ici comment il pourrait d'agir ici d'un « n. de fam. (originaire de Jouac, Haute-Vienne?) ». Un nom de famille **Joubiac* n'est pas attesté dans l'Hérault ou les départements adjacents (Minitel 2000), ni dans les répertoires généraux de Dauzat (1951), de Morlet (1997) et de Fordant (1999). On peut se rallier à la formule adoptée s.v. *Jubiargues* [202] : « Malgré l'absence de formes anc., représente peut-être un [nom de] domaine gallo-romain : gentilice lat. *Jovius* ».

202 **Jubiargues**. *Jovius* ne convient que mal. Il faut probablement préférer *Jubius* (Solin/Salomies 1994, 98).

203 **La Kabylie**. Frm. *Kabylie* est nécessaire et suffisant pour expliquer ce toponyme, et l'on biffera ce qui suit (« ou, moins prob., altération d'occ. *cavilha* "atteloir" »). Cf. *le Maroc*, nom d'un quartier du Bousquet-sur-Orb habité par des ouvriers immigrés [233].

205 **Lagamas**. Le « n. d'homme germanique *Agomarus* » ne convient ni au plan morphologique (pourquoi se serait-il cristallisé au cas sujet?), ni au plan phonétique (toutes les formes médiévales ont *-a-* intertonique comme les formes modernes ; les formes occitanes du 12e siècle présentent la graphie <-z>).

205 **La Laide**. Ce nom dépourvu de forme ancienne, réputé d'« étym. obscure », nous paraît devoir s'analyser à partir de frm. *laide* s. f. "celle qui est laide" (TLF), employé comme surnom d'une propriétaire (cf. *La Joconde* [200], Chambon 2002, 127-8).

206 **Grotte du Laminoir**. Préciser qu'il s'agit d'un nom de lieu formé en français.

206 **Rau de Landeyran**. L. gaul. **landa*. L'étymologie proposée entre en contradiction avec toutes les formes attestées. Cet hydronyme semble continuer un nom en -ĀNU (éponyme disparu), avec recul de l'accent dans certaines mentions modernes.

206 **La Languette**. Noter que le toponyme a été pour le moins francisé.

206 **Lansargues**. Aj. *Bernardo de Lanzanicis* 1175 (Brunel 1926, n° 144, 29), selon Grafström (1958, 266).

207 **Mare de Laquissol**. L'étymon proposé (« dimin. de *lac*, au sens de "mare", avec suff. *-issòl* ») n'explique pas les formes du type *Laquisse*.

207 **Larryolle**. On part toujours « d'occ. *la riòla* "la terre glaise" », mais on n'atteste toujours pas ce mot dans l'Hérault (cf. Chambon 1984, 110 ; Ø ALLOr 91).

208 **Lattes**. Aj. occ. *Grasindo de Latos* 1650 (Roudil, éd. Barral 1982, 34) et la forme orale occ. ['latas] (ALLOr II). La formulation « radical pré-indoeur. **latt-* de sens inconnu » ne peut avoir d'autre sens que "mot d'origine inconnue".

208 **Le Lau** etc. La mise entre parenthèses du *-r* dans « anc. occ. *lau(r)* "laurier noble [...]" » n'empêche pas que la solution la plus naturelle passe par occ. (pr. Aix, mars.) *lau/laou* "droit de mutation" (FEW 5, 210a ; un exemple de Roudil dans Mistral).

208 **La Laure** etc. On ne voit pas pourquoi ces noms de lieux (< *Laure*, prénom) se trouvent dans l'article consacré aux issues d'« anc. occ. *lau(r)* "laurier noble [...]" ».

209 **Laurens**, *Laurencs* 1139. Il est difficile d'envisager la combinaison d'un mot « lat. » (*laurus*) et d'un « suff. occ. » (*-enc*).

210 **La Lauze** (St-Jean-de-Védas). Pour la citation complète de la mention de 1288, v. s.v. *Nouau* [271].

211 **L'Aussille** [lɑu'siʎo], *Laussille* 1770-1772, ne peut représenter une « variante dialectale d'occ. *lausilha* "terrain avec des ardoises, débris de dalles" ».

211-212 **Lavérune**. Aj. occ. *la Veruno* ms. 1677 (Roudil, éd. Barral 1983, 75). L'étymologie proposée (par aocc. *veire* < VET(E)RE) est difficile à admettre, car les formes en *Ver-* sont dominantes et exclusives au début de la tradition, de 1095 à 1146

212 **Lazaret**, « hôpital, Pointe du L. (Sète) », *le Lazaret* 1770-1772, est ainsi commenté : « Mot occ. et fr .». Étant donné la localisation, il semble qu'il faille attribuer à l'étymon le sens d'"établissement où sont isolées les personnes contaminées ou susceptibles d'avoir été contaminées par une maladie épidémique". Ce sens n'est attesté en français que depuis 1690 (TLF). Tout porte donc à croire que le toponyme a été créé en français ; le mot occitan correspondant, documenté depuis 1785 (FEW 5, 233b), est un emprunt.

212 **Le Lebous**. V. Chambon 1984, 111.

213 **La Lène**. Féminin *lena* (attesté dans la langue moderne) d'aocc. *len* (FEW 5, 249a), plutôt qu'« occ. *lene* ».

213 **Lenthéric**. Noter que la francisation atteint la prononciation occitane [lante'rik].

214 **Rau de Lespassio**. L'emploi, pour rendre compte, vaille que vaille, de ce nom par occ. *espasièr*, de la notion de « variante dialectale » est tout à fait laxiste. Il faudrait d'abord attester indépendamment l'existence d'une telle « variante ». Il convient, nous semble-t-il, de bannir de l'étymologie des toponymes le procédé en deux temps qui consiste à poser un étymon non convenable sur le plan phonétique, puis à 'expliquer' la forme réelle comme une « variante » ou par une « attraction » (cf. nos remarques dans Chambon 2002, 132 à propos de *La Marguerite* [231-2]). On a affaire au type d'aocc. *espassier* "vanne" (FEW 12, 134b).

214 **Lespignan**. Cf. la forme orale occ. [lespi'ña] (Camps 1985, XXXIII), qui diffère légèrement de celle fournie par Hamlin.

215 **Serre de Garde Lévriers**. L'« altération » postulée (d'occ. *l'evès*) est gratuite.

215 **La Liare**. Lire **l'alhièra* > **la lhièra* ; mais **la lhièra* ne conduit pas à *la Liare*.

216 **Libres**, *Libras* 1282. Il est difficile de croire à « lat. *libras* "livres", allusion à un prix d'achat », avec un traitement savant. Supposer une « altération d'un n. pré-latin » reste une hypothèse en l'air. Nom d'origine inconnue.

216 **Lieuran-lès-Béziers**. Aj. la forme orale occ. [liu'rãn] (Camps 1985, XXXIII).

223 **La Lyonnaise**. « Prob. n. d'origine » et, par conséquent, formation française.

224 **La Madeleine**. L'idée selon laquelle *Madeleine* « serait souvent l'altération d'un terme oronymique pré-indo-eur. ou germanique » est inane.

224 **La Madone**. L'interprétation la plus simple consiste à partir de frm. *madone* "représentation de la Vierge" (depuis 1648, TLF).

224 **Magalas**. Aj. la forme orale occ. [maga'las] (Camps 1985, XXXIII).

225 **Maguelone**. V. Wiacek (1968, 129) et Chambers (1971, 172). « Ce n'est qu'au 16e s. qu'apparaît d'abord la graphie devenue quasi officielle en *-onne* » : c'est aussi au 16e s. qu'apparaît la forme francisée avec *-e-* intertonique (*Maguelonne* 1505). L'étymologie proposée ne convient pas puisqu'elle oblige à faire de « **lona* "marais" » un « élément préceltique » (le mot est ailleurs déclaré « d'origine incertaine » [220]), alors qu'on s'accorde généralement à lui reconnaître une étymologie germanique (FEW 16, 488-9 ; Lebel 1956, § 404 ; Schüle 1971, 39 ; *contra* : Hubschmid 1964, 185 n. 5). Les formes occitanes du type *Magalouno* (déjà Goudouli cité dans Mistral ; cf. aussi Mistral, *Mirèio*, ch. I, str. VII, v. 4), non citées par Hamlin, permettent (de même que les déonomastiques relevés par FEW 6/1, 22a) d'écarter absolument **lona*, lequel contient [ɔ] (cf. les formes citées par FEW 17, 489a comme les toponymes de l'Hérault [220], et v. déjà les remarques de Hubschmid 1964, 185 et n. 5). La forme française se dénonce par conséquent comme un archaïsme (les premiers exemples donnés par Ronjat 1930-1941, § 170, du passage de [o] accentué à [u], pour la Provence voisine, datent du 15e s.). L'étymologie de Nègre (1990-1991, § 2225) : « peut-être gaul. *magalo-* "prince" (LG [= Dottin 1920] + suff. gaul. *-ona* » ; « le sens serait : "(ville) du prince », paraît suffisamment improbable pour avoir des chances de se diffuser largement (elle est reprise par Delamarre 2001, 180).

225 **Grotte du Maire**. Formation française plus probablement qu'occitane.

226 **Maison Blanche** ; **La Maison Verte**. Comme l'a observé P.-F. Fournier (1970, 100-1), ce type de noms est « fréquemment le fait des rouliers ». Qu'il s'agisse, dans tous les toponymes de cet article, d'occ. *maison*, et non de fr. *maison*, est une hypothèse qui reste à étayer par des arguments.

226 **Mal**, **Male**. « Dans un petit nombre de n. de hauteurs, cet élément peut représenter le thème oronymique pré-indo-eur. **mal-* ». Les hypothèses de ce genre reviennent à créer un monde fantasmatique derrière le monde réel.

226 **Garriga de Mala Blacheira**. Il paraît oiseux de gloser occ. *mala blaquièra* par "lieu inutile [!], planté de chênes blancs".

226 **Malacombe**. Il paraît oiseux de gloser occ. *mala comba* par "combe inutile [!] ou ensorcelée (?)".

228 **Croix de la Maladie**, occ. [la krus de la malœu'tjɛ], doit être comparé à *Croix de la Maladie*, « continuant *la Maladrerie*, 1770-12 », et contient aocc. *malautia* au sens de "léproserie" (FEW 6/1, 91a), et non de "maladie".

229 **Malvinede** 1771-1772, *ipsa Malvineda* 1138. Il ne suffit pas de placer *-a* entre parenthèse pour qu'« occ. *mal(a)* **vineda* "mauvaise vigne" » devienne un étymon acceptable.

229 **La Manufacture Vieille** n'est pas expliqué (ce qui permet d'éviter de dire qu'il s'agit d'une formation française).

230 **Orto de la Marcairiz** 1185. « Dérivé peut-être du n. de personne *Marc(h)arius* », mais avec quel suffixe? Plutôt d'un aocc. **marcairitz* "marchande, femme de marchand" < MERCATRICE (féminin d'aocc. *mercador*, rare, FEW 6/2, 1a et n. 1) ; cf. aocc. *mercat* et *marcat* (FEW 6/1, 1b), Gignac [mar'kat] (FEW 6/1, 2a).

231 **Lande de la Mare**. Aj. *Mare de Trinquasols* [407].

234 **Marsillargues**. Aj. la forme orale occ. [masi'-jaʁge] (ALLOr II), qui diffère légèrement de celle relevée par Hamlin.

235 **Le Mazet.** Aj. *Mazet d'Alvarez* [9], dont on peut penser qu'il contient fr. rég. *mazet/maset* "petit mas" (depuis 1849, DRF 658).

238 **Mata Loberia**. Malgré le renvoi [221], le second terme n'est pas substantival, mais adjectival.

238 **Les Matelles**. Rectifier la forme orale occ. en [laz ma'tɛlas] (ALLOr II).

238 Sous **La Matte**, on peut ajouter le composé *Mattesolle* 1713 [22, 213] < prob. occ. *mata sola* "buisson isolé".

239 **Maureilhan**. Aj. la forme orale occ. [mawre' -ja] (Camps 1985, XXXIII).

239 **Maurian**. On préfèrera partir de *Maurius*.

241 **Médeilhan**. Rien ne contraint à supposer un « suff. *-i-anum* ». On peut partir de *Metellius* (Solin/Salomies 1994, 119).

242 **R^{au} de Mercadel**, *vallatum dels Mercadels* 1273, *vallatum vocatum del Mercadel* 1275, ne peut représenter « anc. occ. *mercadal* [adj.] "marchand" ».

244 **Manso de la Meula** 1263. Une « variante dialectale, avec graphie aberrante, d'occ. *mula* "mule" » est inacceptable.

244 **La Meuse**. Sur le barrage de la Meuse à Gignac, v. Basset 1994.

244-245 **Mèze**. Aj. *R. de Mesoa* 1256 (Soutou 1967, 126, 141). Le composé grec auquel il est recouru laisse perplexe.

245 **Mézeilles**. « Anc. occ. *meselia* "lèpre" » ne convient pas en raison de son accentuation (= *meselía*) .

245 **Fiscum... qui dicitur Miliacus**. *Milius* ne semble guère pouvoir être tenu pour une variante latine de *Aemilius*. Pour une proposition de localisation de la localité, v. Schneider/Garcia 1998, 277.

245-246 **Milicianum**. Un point de départ *Melissus* est incompatible avec toutes les formes anciennes citées. V. une proposition de localisation dans Schneider/Garcia 1998, 277.

246 **Mille-Feuilles**. Frm. *mille-feuille* "sorte de gâteau" est attesté depuis 1907 seulement (TLF).

246 **La Mine** etc. Pas de notice étymologique (= formations françaises).

246 **Le Minerai**. De frm. *minerai* "substance qui renferme un métal" (depuis 1721, TLF).

247 **Croix de la Mission** ; 248 **Mon But**, **Mon Plaisir**, **Mon Repos**. Formations françaises.

248 **La Molière** etc. L. *molièra* (et non *mòlièra*). Noter au moins la francisation dans *les Meulières*.

248 **Pioch de Mounines** ne peut pas représenter un dérivé diminutif sur occ. *mont nier* "mont noir" ou un toponyme issu de ce syntagme. On peut penser en revanche à un sobriquet sur Hér. *mounino/-a* "singe" (FEW 19, 1166a).

248 **Monetate**. Aj. *in Monetate sive parrochia Sancti Martini Vetuli* 1233 (Soutou 1988, a, 43-4 et n. 10).

250 **Les Montarels** etc. Noter le traitement non syncopé de MONTICELLU, base qui, dans le lexique, n'est pratiquement connue en occitan que par une attestation de LvP (*moncel*), probable emprunt au français (cf. FEW 6/3, 118-9). L. **Montazels* > **Montarels*.

251 **Montady**. Aj. la forme orale occ [mũnta'di] (Camps 1985, XXXIII).

251 **Montaury**. Pourvoir occ. **auri(t)* d'un astérisque, puisque ce mot est « inattesté ».

252 **Montblanc**. Aj. la forme orale occ. [mun'blãn] (Camps 1985, XXXIII).

253 **Pech de Montfau**, *Mountfo* 1865. Si l'on voit occ. *fòrt* dans le second terme, il est très difficile d'admettre que le *-r* ne se soit pas maintenu. Étant donné que -ANU > *-o* s'est étendu à tout l'ouest du département de l'Hérault (Nègre 1984, 34), on pourra y reconnaître, avec Nègre (1990-1991, § 6098), lat. FANU "temple".

253 **Montferrier-sur-Lez**. Construction épithétique.

256-257 **St-Bauzille-de-Montmel**. La solution proposée pour *Montmel* (« composé tautologique » de deux « éléments pré-indo-eur. ») n'est pas crédible.

257-258 **La Mosson**. Aj. *Maussoun* dans Mistral (sans exemple). Pour le développement phonétique, v. Nègre 1984, 133.

258 **Les Mouchères** (Le Puech). V. Schneider/Garcia (1998, 262) et Alzieu (1998, 106).

258 **Les Mouillas**. « Occ. *molhas* "[terres] humides" ». Ni l'adjectif, ni le nom ne paraissent documentés en occitan (cf. FEW 6/3, 45a ; Ø Mistral et Alibert).

258 **Camino mounarés** 1250 etc. Il reste inutile de postuler (sans le dire) une haplologie (**molinarium* + *-aricium*) ; v. Chambon 1984, 111 (avec référence à d'autres mentions) et, pour un parallèle oïlique, *le Chemin-Muneret* (Seine-et-Marne ; Niederehe 1967, 53).

260 **La Mouline** etc. Cf. FEW 6/3, 41ab : aocc. *molina* "grand moulin", Puiss. *moulino* "moulin" (la source de la seconde attestation est souvent douteuse).

262 **Le Mourelou**. Malgré le renvoi, FEW 6/3, 236 n'atteste pas occ. *morelon*.

263 **Mujolan**. Il faudrait expliquer la conservation de l'intertonique dans **mediolanon*, conservation qui serait exceptionnelle dans la série.

264 **Murviel-lès-Béziers**. Aj. la forme orale occ. [myr'bjel] (Camps 1985, XXXIII).

264 **Murviel-lès-Montpellier**. Rectifier la forme orale occ. en [meʁ'bjɛl] (ALLOr II). L'attestation de 1613 est à éditer *Mervel*.

265 **Naffrie**. À vrai dire, on ne décèle aucune « évolution *-an* > *-iè(s)* » parmi les formes relevées.

265 **Mas de Naï**. Aj. *Canton de Naï*, dans la même commune [80].

265 **La Narbonnaise** peut également représenter le sobriquet d'une propriétaire. L. *narbonés*.

266 **Naudech**. L'« altération » supposée (« d'occ. *maudich* "maudit" ») est tout à fait invraisemblable.

266 **Naussiac**, *in Alciaco* 1106-1120. Noter que le traitement *ALCIĀCU > *Naussiac*, d'« apparence savante » (Sindou 1961, 305), s'oppose au traitement héréditaire de *ALCIĀNICOS > *Naussargues*.

267-268 **Rau de Peyre Négadouire**. Il serait plus exact de dire : dérivé sur le thème d'occ. *negar* avec suffixe *-doira*.

269 **Nissergues**. Le nom de personne qui est à la base de ce toponyme ne peut être reconnu. Rien ne soutient, en tout cas, le nom d'homme germanique *Nithadus*. Il faudrait sans doute commencer par la critique des formes anciennes, et peut-être songer à leur restauration philologique (les mentions en *Nu-* sont peut-être à redresser en *Mi-*).

269 **Rau de Nombringuières**. L'« altération » à laquelle il est fait appel est tout à fait forcée. Nom d'origine inconnue.

271 **Nounel** ne peut représenter l'« altération » d'un « dérivé de l'occ. *lona* "marais" » (= *lòna*, dans la graphie adoptée par l'auteur).

272 **L'Octroi**. Article ne comportant aucun commentaire (comprendre qu'il s'agit d'une formation française).

273 **Olargues**. Aj. aocc. *Olarge* (Joan Esteve, Guiraut Riquier ; Chambers 1971, 199) et la forme orale occ. [u'larges] (ALLOr II), qui confirme celle fournie par Hamlin.

274 **Puech Oulivet**. C'est la syntaxe (construction directe du déterminant) qui fait choisir, en effet, le nom de famille *Olivet*.

274 **Olmet** est, du fait du suffixe et de l'absence d'article, une formation pré-occitane, antérieure à *ca* 700.

275 **Roc de l'Ombre**. La transcription phonétique avec [las] devant voyelle ne donne pas confiance.

276 **Grotte de l'Ours**. Formation française.

277 **Paders**. Aj. sans doute *in loco quem vocant Paderino* 988 (Martin 1900, 14) et var. *Padernis*, nom d'une ancienne localité « qu'il faudrait [...] chercher entre Lodève et Le Puech, sur une élévation de terrain, sans doute à hauteur d'Olmet » (Alzieu 1998, 82). L'emploi sans suffixe de *Paternus* peut être relié au fait que ce *cognomen* est de forme clairement adjectivale.

277 **Paguignan**. Le gentilice *Paconius* ne convient pas. On supposera plutôt **Paquīnius* (cf. *Paquius*).

277-278 **Pailhès**. Aj. la forme orale occ. [pa'jɛs] (Camps 1985, XXXIII). Nom de lieu sans article et par conséquent de formation pré-occitane.

278 **Paillas**, *Palhars* 852 (graphie rajeunie!), *Paliares* 12e s., est, lui aussi, de formation pré-occitane. Il ne s'agit pas d'une « var. dialectale (*palhar* ou *palhàs*) de *palhèr* "grenier" », mais d'un représentant de lat. PALEĀRE, plus probablement au sens de *"grenier à paille" qu'à celui de "tas de paille" (cf. aocc. *palhar* "provision de paille", FEW 7, 502b).

278 **Les Paillargues**. Cf. Grafström 1974, 392.

278 **Trissepailles**, nom d'un ancien moulin, est clairement un composé verbal ironique, avec le verbe occ. *trissar* "broyer" (et non avec son déverbal).

278 **Col du Pal**. L'hypothèse d'une « confusion [d'occ. *pal* "pieu"], dans certains cas, avec l'élément oronymique pré-indo-eur. **pal-* étudié par M. Nouvel » est gratuite.

279 **La Pale**. On s'étonne de constater que feu Trombetti fasse encore recette. L. postulée.

279 **Marais de la Grande Palude**. L'étymon invoqué ([occ.] *palude* : attesté?) ne peut être conçu comme une « variante graphique » d'occ. *palu*. Le métaplasme (déjà mlt. *paluda* au 8e s.) est attesté jusqu'ici dans le domaine gascon et en Italie (FEW 7, 531a et n. 8 ; DAO 235). C'est à cette forme féminine que se rattachent les dérivés féminins *la Paluzelle* (attesté depuis 1157), *la Paluzette*, *la Paluzette*.

279 **In honore de Paunes** 1198 etc. Soutou (1985, b, 14) indique que le cadastre de Mèze (1813) porte *Sesquié Paunés*. Lat. *palūdēnsis* est attesté (Ernout/Meillet 1959, 478). Mais, le terme de dilation ne convient guère, et il est difficile d'admettre une assimilation où l'assimilant serait le *n* de *palūdēnse*.

280 **La Papeterie et Papeterie Vieille**. Formations françaises.

280 **Sotch de la Parade** etc. « Occ. *parada* » ne peut aucunement être considéré comme une « variante de *parador* au sens de "moulin à foulon" ». Un aocc. **parada* adj. f. substantivé s'impose. Pour le sens, Dauzat/Rostaing (1978, 517), qui ont tort de vouloir partir du latin, proposent « protégée, d'où "enceinte", fortifiée ou non" » (cf. St-AndréV. *parádo* "défense", FEW 7, 630a).

280-281 **Pardailho**, *Pardilianum* 1234. Le nom de personne lat. *Pardulus* ne convient pas. Plutôt **Pardilius* (cf. *Pardin[ius]*, Solin/Salomies 1994, 138).

281 **Les Paredasses**. Occ. *paredasso* "grand mur ou vieux mur en pierres sèches" est attesté (FEW 7, 653a citant Mistral 2, 1163 ; non retranscrit par Alibert).

281 **Las Paredines** av. 1164, *Paredinas* 1165, ne peut guère représenter qu'une issue non syncopée de *PAR(I)ETĪNAS (Soutou 1960 ; OnCat 6, 160-1).

281 **Parranes**. Cf. occ. *parrano* "terre de peu de valeur" (FEW 7, 662a, d'après Mistral).

282 **La Pascalarié** et **mansi de Pascaleriis** 1270 ne peuvent recevoir une même interprétation (« N. de famille *Pascal* + suff. collectif »). Il s'agit de deux suffixes différents.

283 **La Passerelle**, **Passerelle des Soupirs**. L. *passarèla*. On peut envisager aussi fr. *passerelle*.

283 **Paulhan**. Aj. Péz. *Paouian* (Mâzuc 1899, 231).

284 **Le Pavillon**. Cf. *rue du Pavillon* (Montpellier), souvenir d'un « pavillon d'octroi » (Barral 1989, 185).

284 **Payssials**. Occ. *paissiéu* "pâturage, pâtis", qui appartient à un type en -IVU (v. FEW 7, 696a), ne convient pas.

284 **Pécheyres**. « Occ. *pecheire* "pêcher, arbre fruitier" » demande à être référencé.

286 **La Pépinière**. Formation française.

287-288 **Péret**. « Lat *piretum* » ne semble pas attesté.

289 **Peyne**. L'article de la forme française n'est pas indiqué. Aj. Péz. *Peino* dans *váou a Pèino* (Mâzuc 1899, 36).

290 **Canal de Pierre** etc. « Formes françaises ou francisées correspondant à l'occ. *peyre(s)* » : cet « occ. » est lui-même bien francisé.

290 **Le Peyral** etc. Le sens de "carrière" est aussi attesté à Pézenas (FEW 8, 317b).

291 **Roc de Peyris**. Plutôt que de supposer un « dérivé occ. inattesté du lat. populaire *petrinum* "rocher" », on peut faire appel à un mot documenté : aocc. *peyris* s. m. "pavé" (FEW 8, 317a, 317b, classé deux fois, par erreur).

291 **R^{au} de Peyre Gazan** ; **Payre Gazane**. « Occ. *pèira gasanh* "pierre (comme) profit", c.-à-d. "terre qui ne donne que des pierres" » est invraisemblable pour la syntaxe et la sémantique.

292 **Pierrerue**. « Lat. *petra ruda* "rocher rude, âpre", avec chute anormale de d intervocalique ». Le féminin **ruda* (astérisque!) est encore plus « anormal », et, dans la Galloromania, *rudis* n'existe que par emprunt savant. On pensera plus volontiers à lat. *PETREA RŪGA "rue en pierre (= pavée)", qui ne présente pas de difficultés (pour l'adjectif en domaine d'oc, v. Niederehe 1967, 81). Cf. Vincent (1937, § 507) : aucune explication ; Dauzat/Rostaing (1978, 529) : lat. *petra* + *ruga* ; Nègre (1990-1991, § 23955) : solution aberrante.

293 **Pézenas**. Aj. la forme orale occ. [peze'nas] (ALLOr II).

295 **Pignan**. Aj. occ. *Pignan* 1642 (Roudil, éd. Barral 1982, 105), *Pigna* 1655 (Roudil, éd. Barral 1983, 119).

295 **Le Pin**. On remarque que sur la trentaine de noms de lieux cités, trois seulement présentent la forme occitane non adaptée du déterminant (*Mas du Py*, *Cimetière le Py*, *Croix du Py*). On saisit l'ampleur de la francisation.

296 **Pinède de la Réserve** a toutes les chances d'avoir été formé en français.

296 **Pignas**, *Pignasse* 1770-1772. « Occ. *pinhàs*, *-assa* à valeur collective : "pinède" » ne paraît pas attesté (Ø Mistral, Alibert, FEW 8, 520b et ALLOr 246*).

296 **Le Pioch**. Aj. occ. [lu 'pjɔtʃ], noms de lieux à Frangouille et à Hérépian (ALLOr 68*).

297 **Le Puech**. Rectifier la forme orale occ. en [lu 'pjɔtʃ] (ALLOr II et 68*).

297 **Le Pouget**. Aj. occ. [lu 'pjɔtʃet], nom d'une petite colline à Fontès (ALLOr 69*), qui représente un diminutif récent, sur la forme à diphtongue.

298 **Mas Poujols** et **Les Prats Poujols** comportent obligatoirement, d'après la syntaxe, un nom de personne comme second terme ; de même **Puech Poujol** et le **Puech de Poujole**, qui ne sont pas des « n. redondants ».

299 **Puech Long** (Galargues). Aj. la forme orale occ. [pjo lɔ̃ŋ] (ALLOr 69*).

300 **Puissalicon**. Aj. la forme orale [petʃeri'ku] (Camps 1985, XXXIII).

300 **Puisserguier**. Aj. la forme orale occ. [petʃe'rje] (Camps 1985, XXXIII, avec le premier [e] moyen). On peut penser à PODIU *SOR(I)CĀRIU (cf. FEW 12, 300a). Comparer cat. *Puig Xoriguer*, *Es Puig Soriguer* (OnCat 7, 162-3).

301 **Les Pitances**. On ne voit pas bien en quoi « occ. *pitanças* » (non défini) ferait « allusion à de petites parcelles de terre ».

304 **Le Plateau** etc. Plutôt de fr. *plateau* "terrain élevé qui s'étend en plaine" (attesté depuis 1796, TLF) que de son correspondant occitan *platèu* (malgré ALF 1029 ; Ø Mistral).

304 **Les Plégadous**. Pour expliquer l'emploi toponymique, il est peut-être utile de faire appel à une métaphore sur aocc. *plegador* "pliure du coude" (FEW 9, 69b).

305 **Camp des Plombs** ; **Les Plombières**. « Occ. *plum* "plomb" » est des plus curieux ; on lira [plũm] d'après la citation d'ALF 1038 (p 758, 759).

305 **Les Pluviels**. L'explication fournie ne saurait convaincre. Nom d'origine obscure.

305 **Combe Pluvieuse**. Il n'est pas dit quel « anc. terme occ. » fr. *pluvieuse* traduirait dans *Valle Plojesan* 1289.

305 **La Pode** [la 'pɔdo] etc. Étymologie à mieux fonder, car elle ne tient pas compte de la différence de vocalisme entre les toponymes et l'étymon (« Occ. *poda* "taille de la vigne" », avec [u] accentué, non [ɔ]). Formes en *-o-* accentué seulement en Haute Auvergne d'après FEW 9, 621b.

305 **Poilhes**. Aj. la forme orale occ. ['pojos] (Camps 1985, XXXIII), qui diffère de celle rapportée ici. La forme intermédiaire proposée, « pŭ'*Valerii* » doit être une coquille.

305 **Le Point du jour**. On ne comprend pas très bien ce que veut dire « nom de fantaisie » (cf. FEW 9, 589a).

305 **La Pointe** ; **Domaine de la Pointe Castel**. Tels qu'ils sont, ces noms de lieux sont français. Dans le second, *Castel* doit être un nom de famille (attesté dans l'Hérault, en 1900 ; Fordant 1999).

306 **Pomarède** ; **La Pomarède**. Le premier toponyme, sans article et attesté depuis Cassini seulement, pourrait représenter un nom de famille (présent dans l'Aude et dans l'Aveyron, en 1900 ; Fordant 1999).

306 **Le Ponceau**. « N. de famille ». Il s'agit plutôt (cf. l'article) de fr. *ponceau* "petit pont" (FEW 9, 173b).

307 **Le Ponceau des Castans**. Aucun argument n'est donné qui soutiendrait l'idée qu'on a affaire à une « variante francisée » d'« occ. *pontel*, *pontilh* "petit pont, passerelle" ». Le terme de « variante » étant d'ailleurs inadapté ici : on a affaire à deux mots différents. C'est le fr. *ponceau* "petit pont" (FEW 9, 173b).

309 **Portail des Cades**. Renvoyer à 67 *Le Cade*.

309 **Portiragnes**. Aj. la forme orale occ. [purti'raños] (Camps 1985, XXXIII).

310 **Pourquiou** ne peut continuer « occ. *porquièr* ».

311 **Pouzes**. Les plupart des formes anciennes (*Podas* 1178, *Posas* 1323 et 1351, contre *Podes* 1216) sont entièrement défavorables à un pluriel sensible d'aocc. *potz* "puits". Nom d'origine inconnue.

311 **Pujeu** est attesté comme *Pozols*/*Pouzols* de 1270 à 1686 : la prononciation [pu'dʒous] est le fruit d'une altération tardive.

311 **La Pouzaranque**. Occ. *posaranca* (FEW 9, 630a) suffit comme étymon.

316 **Les Prés-Lassés**. « Occ. *prat latz* "pré [du] flanc" » ne saurait expliquer ce toponyme.

317 **S. Stephani de Pruneto** 1151. Pour une localisation précise et convaincante, v. Soutou.

318 **Quarante**. Rectifier la forme orale occ. donnée par ALLOr (II) en ['krãnto].

318 **Saline du Quatorzième** ; 319 **Quatrième Mas** ; 319 **Mas de(s) Quinze** ; 319 **Grau du Quinzième**. Formations françaises.

321 **Le Rasclauze**. L'étymon proposé (« occ. *rasclosa* "rugueuse" », avec [u] accentué) ne convient pas à ce toponyme, déjà *la Resclauze* au 16e siècle (avec, de plus, *e* dans la syllabe initiale). Il s'agit bien du participe passé/adjectif féminin *resclausa* (cf. Nègre 1959, § 1522-3). On ne peut sauver *rasclosa* par la supposition arbitraire qu'« il s'est produit certainement des croisements entre les deux mots ».

322 **Rasim**. Une variante **rasime* (dont on ne saurait d'ailleurs pas rendre compte) d'occ. *rasim* "raisin" paraît inconnue (Ø FEW 10, 11-2), et il faut renoncer à cette étymologie.

322 **Rat de Merle**. Partir d'occ. *ratamala* est une solution arbitraire.

322 **Ravin de la Ratègue**. Partir d'une « variante » (?) d'occ. biterrois *ratuga* "souris" est également arbitraire.

323 **La Rauze Basse**. C'est [rau'ze] "roseau" et non *rausa* qu'ALF 1166 atteste aux Matelles (cf. ALLOr 157). Dans le sens de "roseau", FEW (17, 681a) ne connaît qu'aocc. *rauza*.

323 **Lac de la Raviège**. On ne voit pas comment on peut passer d'occ. *ravièra* à Raviège.

325 **Mon Régal**. « N. de fantaisie », mais de formation française.

325 **Le Relai** etc. « Terme fr. ; il s'agit généralement de noms récents, d'ordre commercial ». On aurait préféré que l'étymon soit défini et daté.

325 **Les Relaysses** ne peut représenter une « variante dialectale [...] d'occ. *laissa*, *faissa* », mais, tout au plus, un synonyme.

325 **Remiech**. « Etym. obscure ». Pourrait passer à bon droit, nous semble-t-il, pour l'aboutissement populaire languedocien de REMIGIUS ou REMEDIUS.

326 **Mon Repos** n'est pas expliqué (on lit seulement « N. de fantaisie »). On pouvait au moins dire qu'il s'agit d'une formation française.

328 **Bras de Richelieu**. Formation française.

329 **Riols**. Aj. la forme orale occ. [ɾi'ɔls] (ALLOr II).

329 **R^{au} de l'Arrière** etc. Si *rièra* est un « terme occ. inattesté », écrire **rièra*. Le « suff. collectif » n'est pas spécifié ; *podio vocato del Raire* 1335 et *Rippam del Raire* 1293 ne peuvent appartenir à cette série.

330 **R^{au} de Rieutort** (Pézenas). Aj. Péz. *Riutór* (*es ráre que Riutór e Tartuyè véngou pas ensemble* et *din Rioutor* ; Mâzuc 1899, 36 et 136). L. *tòrt*.

331 **Les Rives**. De 975 au début du 16^{e} siècle, presque toutes les attestations assurées sont de la forme mlt. *Rip(p)a* ou occ. *Riba* (déb. 16^{e} s.), le pluriel apparaissant isolément en 1344, et l'article *les* en 1584 seulement. Hamlin interprète ce nom par occ. *riba*, « au sens de "pente de vallée ou de coteau" ». Le village des Rives domine et est dominé par des escarpements (*IGN 1:25 000*, 3642 O). Le site incite donc à postuler le sens de "bord, lisière", attesté en occitan moderne (FEW 10, 411a), avec la valeur assumée par aocc. *broa* (cf. *la Broue*, l.-d., dans la commune voisine de Saint-Félix-de-l'Héras, au pied des mêmes escarpements) pour désigner les escarpements du Larzac (v. ci-dessus 60 *La Broue*). Il semble difficile, d'autre part, de considérer l'absence constante d'article jusqu'au 16^{e} siècle comme un effet de la latinisation du nom. La formation remonte probablement avant *ca* 700.

335 **Ropil**. Une « variante » de ce type « d'occ. *ropilha* "guenille" » est inconnue (cf. FEW 17, 680a). Il convient de renoncer à de tels rapprochements paraphoniques qui ne peuvent passer pour des étymologies.

336 **Rocozels**. La prononciation (occitane?) [roko'zɛls] semble calquée sur l'orthographe française.

338 **Roqueredonde**. Renvoyer à *Tieudas* [398].

341 **Rouet**. En soutien de l'étymologie proposée, cf. FEW 10, 532a, RUBETUM.

344 **Roubignac** (Octon). Aj. *ecclesiam mediam quæ est fundata in honorem sanctæ Mariæ in villa Roviniago* 988 (Martin 1900, 14) ; cf. Schneider/Garcia 1998, 236 (qui parlent sans référence — de quelle source? — de la *villa Rovignano* mentionnée en 988).

347 **Saint Aubin**. Aj. la forme orale occ. [sentawbi] (Robert/Valière 1977, 19).

347 **Saint André** (Roquebrun). Aj. *Sancto Andree* 1126 (Soutou 1989, 48, 51). Soutou (1989, 47) utilise pour son propre compte l'appellation *St-André de Vexos* (cf. p. 50 n. 22).

349 **St-Aunès**. Éditer *Maruejol* la forme de *ca* 1160. L. **maro-ialo-*.

350 **Saint-Bauzille-de-Putois**. Rectifier la forme orale occ. en [sẽm bɔu'zɛli] (ALLOr II).

353 **Saint Fréchoux**. Aj. plusieurs formes anciennes (1202, 1236, 1308, 1331, 1631) dans Alzieu (1998, 35).

354 **Saint-Genez**. L. *Genesii* dans la mention de 988.

358 **Saint-Jean-de-Védas**. Aj. occ. *St Jan de Vedas* ms. 1677 (Roudil, éd. Barral 1982, 40).

357 **Saint-Jean-de-Buèges**. Rectifier la forme orale occ. en [sẽn tʃãn de 'bjɔtʃa] (ALLOr II).

358 **Villa S. Jori** 1149. Pas de notice étymologique : indiquer qu'il s'agit d'une forme anciennement adaptée de *Georgius* (cf. Vincent 1937, § 916 ; Dauzat 1977, 93).

366 **S. Romanum**. Il ne paraît pas exact de définir ce lieu comme une « anc. égl. à Aniane » : *St-Rome* est encore porté par *IGN 1:25 000, 2643E*, à l'est d'Aniane ; d'autre part, les attestations anciennes ne mentionnent pas d'église (cf. Schneider/Garcia 1998, 109).

368 **Saint-Thibéry**. Aj. la forme orale occ. [sãnti'bɛri] (Camps 1985, XXXIII).

371 **Les Sajolles**. Toutes les mentions écartent nettement un occ. *selhòl* "champ de seigle" + *-òla*.

373 **Sals**. La forme *sals* est-elle attestée dans la région comme « variante dialectale de *sause* "saule" » (Ø ALLOr 254)?

374 **La Salvetat-sur-Agout**. Rectifier la forme orale occ. en [la salbe'tat] (ALLOr II).

374 **La Samaritaine**. « Allusion biblique » et toponyme français.

375 **Col Sans Nom** ; **Mas de Sans Porte** ; **Sans Souci ; Source de Santé**. Formations françaises.

377 **Saussines**. Un « dérivé, d'époque gallo-romaine, du latin *sulcus* "sillon" » (base impossible, d'après les formes anciennes), « avec suff. *-ina* à valeur collective », semble privé de tout parallèle crédible.

378 **Sauvian**. Aj. la forme orale occ. [saw'bjãn] (Camps 1985, XXXIII).

378 **Le Savel**. L. *savèl*. V. FEW 12, 5a, DAO 278 et ALLOr 90*. Les mentions anciennes (dès le 12e siècle) fournissent les premières attestations de ce type en domaine d'oc.

378-379 **Scafiaco**. L. **-aco-*. Même si le nom d'homme à la base de ce toponyme est d'origine grecque, il n'y a pas lieu d'imaginer que le suffixe est « gaulois ».

379 **Les Séditions**. Frm. *sédition* "trouble contre l'ordre établi" paraît acceptable, même si l'allusion demeure obscure.

381 **Seriège**. Ce sont, avant tout, les formes, avec *-r-* simple dès 1182, qui sont incompatibles avec le « radical oronymique *serra* ».

381 **Sérignan**. Aj. la forme orale occ. [seri'ña] (Camps 1985, XXXIII ; ALLOr II).

382 **La Serre** (Cabrières). Aj. la forme orale occ. [la 'sɛrra] (ALLOr 69*).

383 **Servian**. Aj. la forme orale occ. [serbi'ãn] (Camps 1985, XXXIII).

383 **Sète**. Aj. la forme orale occ. ['seta] dans [lu pjɔ de 'seta] "la montagne de Sète" (ALLOr 69*).

384 **La Sétérée** ; **Les Sétérées**. Il convient de préciser que ces noms de lieux-dits, tels qu'il existent, proviennent de fr. *séterée* (prononcé régionalement [setere], d'après les graphies), et non d'occ. *sestairada*. La charge de la preuve (par des mentions occitanes antérieures à d'éventuelles francisations) revient à l'hypothèse occitane.

385 **Rocher de Sion**. «Transplantation» et formation française.

385 **Siran**. Aj. la forme orale occ. ['siro] (ALLOr II) qui confirme celle fournie par Hamlin. La documentation (toutes les formes sont en *-i-* depuis 1229) n'est pas favorable à *Serius* (on attendrait **Seiran*).

385 **Soureillé d'Izarne** (Cabrières). Cf. occ. [lu sure'jɛ], toponyme de Cabrières (ALLOr 72*).

385 **Sixième Mas**. Formation française.

385 **Le Chemin de Sommières** ; **La Route de Sommières**. Formations françaises.

386 **Chemin de Sorgues** etc. L. *sòrga* (cf. FEW 12, 420a).

386 **Sorbs.** Aj. la forme orale occ. [sɔrs] (ALLOr II).

386 **Sorguières** (Pignan). Aj. frm. *Sorguières* 1685 (Roudil, éd. Barral 1983, 207). Cf. les deux noms de lieux cat. *Soriguera* (OnCat 7, 163) et ci-dessus 300 *Puisserguier*.

386 **Le Saut du Lièvre** n'appartient pas de façon évidente à cette série ; cf. *le Saut*, fréquemment combiné à un nom d'animal [377].

387 **La Soucarède** (Grabels). Si les identifications sont exactes, les formes médiévales *Solgareda* (1274 et 1321) écartent occ. *socareda* "lieu où les souches abondent" comme étymon.

387 **Le Souilladou**. « Occ. *solhador* "lieu où l'on se souille" » est-il attesté (Ø Mistral, Alibert et FEW 12, 63-4) ?

388 **Le Soulondres**. L'auteur fait un usage incontrôlé de la notion de « variante ». Nom d'origine inconnue.

388 **Soumartres**. Aucune des solutions proposées n'est compatible avec les formes anciennes. Nom d'origine inconnue.

388 **Soumont**. Aj. la forme orale occ. (Cabrières) [su'mũn] (ALLOr 67*). On ne voit pas pourquoi lat. *summum* est glosé par "source". D'autre part, *summum montis*, posé par Hamlin, aurait dû aboutir à **Somontz* > **Soumons*. Il faut donc supposer SUMMU MONTE avec une construction protoromane asyndétique du complément de nom (cf. Dardel 1994, 6-7, 24, 28) ou avec SUMMU adjectif.

388 **Plo de Soupergue** ; **A Soberngues** 1141. « Occ. *sobèrgue* "pays de coteaux" ». Mistral ne connaît que le nom propre *Soubergue* "le Soubergue, contrée de l'Hérault, près Pézenas" (avec, en illustration, *per lou Soubergue*). Alibert reprend cette donnée en *sobèrgue* "pays de coteaux de la région de Pézenas" (qu'il localise à Agdc). C'est là la source de Hamlin. LiS 1877 connaît (tiré de Heuzé) frm. *soubergue* "(nom des coteaux dans le Languedoc)". V. FEW 12, 131b, SOUBERGUE. *Soberngue(s)* 1141 fait penser à un dérivé *SUPER-NICU sur lat. *supernus* "placé en haut, d'en haut", qui pourrait fournir également l'étymon du nom de région *lou Soubergue*.

388 **Ancien Canal de Soussuire**. « Occ. *saussoira* "salicorne" ». Cf. plutôt, pour ce simple au singulier, rhod. *sausouiro* "terres qui se couvrent d'efflorescences salines pendant les grandes chaleurs" (FEW 11, 108b). Il reste une difficulté phonétique (*-uire*).

388 **Bonne-Source** etc. Il n'est certes pas à exclure que ces formations contiennent fr. *source*. *Bonne-Source* est d'ailleurs déclaré « n. fr. » par Hamlin [47].

389 **R^{au} de Subrebet**. Une explication purement graphique est difficile à admettre et même à envisager.

389 **Le Suc**. Il est difficile d'admettre que les suffixaux « possèdent tous le même sens que le terme simple ».

390 **La Succursale**. Formation française (frm. *succursale*, attesté dans les deux sens envisageables ici depuis 1718 et 1835 ; FEW 12, 383b).

390 **Domaine des Sylphes**. « N. de fantaisie », mais formation française.

391 **Mas du Tailleur** etc. « Occ. ou fr. *tailleur* ». On se demande en quoi il est nécessaire de faire appel à l'occitan.

391 **Rec des Taïsses**. Occ. *tais* ne provient pas de « lat. populaire *taxonem* » (mais de TAXU, v. FEW 13/1, 146a).

392 **Tamariguières.** « Occ. *tamariguièra* "lieu ou abondent les tamaris" ». La source de Hamlin est Alibert (*tamariguièra* "lieu ou abondent les tamaris"). La source d'Alibert est très probablement Mistral, lequel n'a que *Tamariguiero*, qui est le nom de lieu à expliquer. Cercle vicieux par défaut de critique des sources.

392 **Mas de Tamerlet**. Un « dérivé anormal » non expliqué ne peut constituer un étymon susceptible d'être retenu.

392 **Col de Tanarès**. « Prob. variante dialectale d'occ. *tamarida* » : solution insoutenable au plan formel.

392 **Pic de Tantajo**. Il y a loin d'occ. *temptacion* à *Tantajo*... Nom d'origine inconnue.

392 **Font du Tarn**. Le « radical pré-indo-eur. **tar-n-* "eau rapide" » semble des plus spéculatifs.

393 **R^{au} de Tartugier**. Aj. Péz. *es ráre que Riutór e Tartuyè véngou pas ensemble* (Mâzuc 1899, 36). Occ. *tartugièr* est-il attesté?

393 **Villa Tauladia**. Le rapprochement avec mlt. *tabulagium* ne vaut pas.

393 **Le Taurac**. Il est beaucoup plus spéculatif de tirer ce nom d'une « base oronymique pré-indo-eur. » suivie d'un « suffixe prégaulois » que d'y voir un nom de domaine *TAURĀCU.

394 **Le Télégraphe**. Formation française (mot attesté depuis 1798 seulement, TLF).

396 **La Tuilerie**. Tous les exemplaires de ce type ne sont pas nécessairement des traductions de noms de lieux remontant à occ. *teulièra*. Il peut s'agir de noms créés en français.

396 **Teulagèse**. On ne voit pas comment ce nom pourrait être l'aboutissement de *Theulaias ca* 1105. La relation ne peut être qu'indirecte. Renvoyer à 393 *Villa Tauladia*. On aimerait aussi en apprendre plus sur le « suff. lat. *-agia* ».

397 **Le Thérondel** etc. Le nombre des exemplaires (une quinzaine) suggère qu'aocc. **terondel*, bien que non attesté, a été lexicalisé en occitan.

397 **Thézan-lès-Béziers**. V. Wiacek (1968, 172) et aj. la forme orale occ. [te'za] (Camps 1985, XXXIII).

398 **La Thongue**. Aj. Péz. *Toúngos* (*i-o mens d'áigo a Toúngos qu'a Doúrbios* ; Mâzuc 1899, 36).

398 **Tieudas**. Corriger les formes de 1759 et 1865 en *Teudas* et *Tieudas* respectivement. Il conviendrait également d'expliciter le suffixe.

399 **Le Tiradou**. À l'appui du sens de "montée" d'occ. *tirador*, postulé d'après la topographie, on peut citer Gard [tiʁa'duiʁo] "falaise, escarpement abrupt" (ALLOr 76* p 30.05).

399 **Le Tivoli** est caractérisé comme « terme international ». C'est surtout, en l'occurrence, une formation française.

400 **Le Tuas**. Rectifier la transcription phonétique. Il semble bien difficile de ramener ce nom à occ. *toat*.

401 **St Félix de Toureille** « Occ. *torralha* » est hors de question. La base est clairement lat. TURRICULA "petite tour".

401 **Touroulle**. On ne voit pas en quoi une formation en *-ola* serait « caractéristique de l'anc. occ. ». Si l'on part d'occ. *tor* "tour" < TURRE, il paraît étrange que, sur la quinzaine de formes médiévales (12e-13e s.) relevées, pas une ne présente *-rr-* géminé (cette distinction phonémique est généralement observée dans la graphie des anciennes chartes languedocienne ; v. Grafström 1958, 161). On peut penser à un dérivé sur une issue de lat. TORUS (cf. FEW 13/2, 115b).

402 **Fossé des Tourtoulières**. L'article, qui n'apparaît ni en 1635 ni au cadastre, est récent. La formation est pré-occitane.

403 **La Tranchée**. Plutôt qu'à occ. *trencada* "coupée", on peut recourir au substantif fr. *tranchée*.

405 **Treize Vents** etc. Il faudrait des arguments pour appuyer l'idée qu'il s'agit d'occ. *tres vents* "trois vents", « déformé [...] par confusion ». Cf. cat. *Puig de Tretzevents*, *Coll de* [tredzə'ben] (OnCat 7, 350).

407 **Molendinum quod vocatur Trica Mendicos**. L. *triga* dans l'étymon (cf. FEW 13/2, 258a).

407 **Les Trinches**. « Occ. *trencas* "pioches" » : la chuintante n'est pas justifiée.

407 **Mare de Trinquasoles**. « Sans doute sobriquet d'un maréchal-ferrant » : l'étymologie n'est pas fournie.

407 **Roc de Trinque Fouasse**. Il y a très peu de chances que le second terme soit français, du moins originellement.

407 **Le Trial**, *Mas del Trial* 1520, et un autre exemplaire (sans forme ancienne) ne peuvent être intégrés à la série des *le Triol* < TORC(U)LU.

407-408 **Les Trois Angles** etc. « Dans la plupart des cas, l'explication est évidente », et il est renvoyé à l'article *Tres*. Il est bon, toutefois, d'observer qu'à plusieurs dizaines de noms de lieux appartenant aux types les plus variés qui contiennent fr. *trois*, s'opposent moins de dix toponymes comportant occ. *tres*, dans le type unique *tres vents* [405]. On peut ainsi mesurer les effets toponymiques de la francisation.

408 **La Troisième Ecluse** ; **Le Troisième Mas**. Formations françaises.

408 **Trompepauvres** ; **Trompe-Pauvres**. « Sobriquet ». Il peut aussi s'agir aussi du nom d'une maison peu accueillante.

408 **Les Trouées de Castelnau** ne peut s'expliquer (directement) par l'occitan.

410 **L'Usine de Coste** ; **Balaruc les Usines**. Article sans notice étymologique (= formations françaises).

410 **La Vèbre**. Le rattachement des trois hydronymes de ce type à « occ. *vabre* "ravin, lieu que la ravine a creusé" » nécessiterait une explication phonétique (si celle-ci est possible).

413 **Lavalette**. Aj. la forme orale occ. (Cabrières) [laβa'leta] (ALLOr 67*).

416 **Valausanegues** n'est pas « occ. *val* + gentilice lat. *Alcius* + suff. *-anicis* », mais *val* + (*Alcius* + *-anicos*).

417 **Valquières**, *villam de Valcleyriis* 1260. La forme actuelle est à expliquer par une dissimilation tardive (17e s.) entre les deux /l/.

418 **Mas de Van-der-Burg**. Formation française.

419-420 **Col du Vent**. Le « radical oronymique pré-indo-eur. **vent(t-)*, **vin(t)-* » est inexistant.

420 **Lou Bentouse**, s'il venait d'« occ. *ventós*, *-osa* "venteux, -euse" », serait fort agrammatical.

423 **La Veyrasse** etc. Qui peut croire à un « radical pré-indo-eur. **var[-]*, **ver-* » ayant « prob. une valeur hydronymique à Taussac-la-B., oronymique ailleurs »? De plus, ce radical pré-indo-européen serait combiné avec les « suff. *-assa*, *-as*, *-enha*, *-el* », qui sont occitans. Pour finir, tous les toponymes traités sont en *Veyr-*, *Beyr*, ce qui ne peut s'accorder ni avec **var-*, ni avec **ver-*.

424 **Vias**. Aj. la forme orale occ. [bi'as] (Camps 1985, XXXIII).

424 **Mas de la Victoire**. Formation française.

424 **Le Vidourle**. Aj. la forme orale occ. (Marsillargues) [lu vi'duʁle] (ALLOr 96*, avec une forme sans article, relevée à Quissac).

426 **Vignole** ; **Vignoles**. L. *-òla*. Les formes anciennes de *Vignoles* peuvent faire penser à un ancien masculin.

429 **Villeneuve-les-Béziers**. Aj. la forme orale occ. ['bilo'nobo] (Camps 1985, XXXIII, avec [o] moyens).

429 **Vieille Sèque**. Noter la double attraction paronymique : par fr. *vieille* dans la forme officielle, par occ. *vinha* dans la forme occitane orale.

430 **Villodève**. Formation française (mot-valise).

430 **Vinas**. Un « dérivé ancien d'[occ.] *vin* avec suff. *-as* [l., dans l'orthographe choisie par l'auteur, *-às*] sans doute ici à valeur collective [...] : "vignoble" » paraît très difficile à admettre.

431 **Gouffre de la Vise**. « Anc. occ. *abis*, *abisi* "abîme" (Levy, PDPF [= LvP]) ». La graphie de Levy *abisi* vaut pour *abissi*, si bien qu'aucune des formes citées ne convient comme étymon (aucune attestation avec sifflante sonore dans DOM, ni dans FEW 24, 62b).

432 **R^au^ Vuidier**. Il faudrait expliquer au prix de quelles étapes on passe d'occ. *voidaire* "qui vide" à *Vuidier*.

433 **Fontaine des Yeux** ; **Fossé des Yeux**. Formations françaises.

433 **Mas du Zouave**. « Terme fr. », attesté depuis 1841 (TLF) dans le sens utile ici.

Références bibliographiques

AEBISCHER P. (1966) — DOMUS au sens de "maison religieuse" dans les anciens documents catalans, *Travaux de linguistique et de littérature* 4, p. 17-25.

AlcM = ALCOVER A. M., MOLL F. de B. (1930-1962) — *Diccionari català-valencià-balear*, 10 vol., Palma.

ALF = GILLIÉRON J., EDMONT E. (1902-1910) — *Atlas linguistique de la France*, 10 vol., Paris.

Alibert = ALIBERT L. (1977) — *Dictionnaire occcitan-français d'après les parlers languedociens*, nouv. éd., Toulouse.

ALLOr = BOISGONTIER J. (1981-1986) — *Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc oriental*, 3 vol., Paris.

ALZIEU G. (1998) — *Les Églises de l'ancien diocèse de Lodève au Moyen-Age*, Montpellier.

AMÉ É. (1897) — *Dictionnaire topographique du département du Cantal*, Paris.

ANDRÉ J. (1956). *Lexique des termes botaniques en latin*, Paris.

BALDINGER K. (1988-2003) — *Etymologien. Untersuchungen zu FEW 21-23*, 3 vol., Tübingen.

BARRAL M. (1982) — Jacques Roudil, poète montpelliérain du XVII^e^ siècle, *œuvres poétiques languedociennes et françaises*, Montpellier.

BARRAL M. (1983) — Jacques Roudil, poète montpelliérain du XVII^e^ siècle, *Suite des œuvres poétiques languedociennes et françaises*, Montpellier.

BARRAL M. (1989) — *Les Noms de rues à Montpellier du Moyen-Age à nos jours*, Montpellier.

BASSET J. (1994) — Le barrage de la Meuse à Gignac (Hérault) (1860-1964). Un exemple d'équipement hydraulique en Languedoc, *Études sur l'Hérault* 10, p. 97-106.

BASTARDAS J. (1995) — *La llengua catalana mil anys enrere*, Barcelone.

BILLY P.-H. (1985) — Appellatifs topographiques et toponymes, *Nouvelle Revue d'onomastique* 5/6, p. 142-149.

BILLY P.-H. (1997) — *La « condamine » institution agro-seigneuriale. Étude onomastique*, Tübingen.

BILLY P.-H. (1998) — Les limites territoriales dans la toponymie française, *Nouvelle Revue d'onomastique* 31/32, p. 157-198.

BOUDARTCHOUK J.-L. (1998) — *Le Carladez de l'Antiquité au XIII^e^ siècle. Terroirs, hommes et pouvoirs*, thèse de doctorat nouveau régime, Toulouse.

BOYER J.-F. (1996) — Les circonscriptions civiles carolingiennes à travers l'exemple limousin, *Cahiers de civilisation médiévale* 39, p. 235-261.

BRUNEL C. (1926) — *Les Plus Anciennes Chartes en langue provençale. Recueil des pièces originales antérieures au XIII^e^ siècle*, Paris.

BRUNEL C. (1947-1948) — La berle (*Sium angustifolium Linnaei*) dans les noms de lieu français, *Bibliothèque de l'École des chartes* 107, p. 193-204.

BRUNEL C. (1952) — *Les Plus Anciennes Chartes en langue provençale. Recueil des pièces originales antérieures au XIII^e^ siècle. Supplément*, Paris.

BRUPPACHER V. (1961-1962) — Zur Geschichte der Siedlungsbezeichnungen im Galloromanischen, *Vox Romanica* 20, p. 105-160 ; 21, p. 1-49.
CAMPS C. (1985) — *Atlas linguistique du Biterrois*, Béziers.
CAMPS C., HAMLIN F. R., RICHARD J.-C. (1994) — *Cartulaire de Gellone. Table des noms de personne et des noms de lieux*, Montpellier.
CHALON M., FLORENÇON P. (2002) — Notes archéologiques et historiques, *Archéologie en Languedoc* 26, p. 159-170.
CHAMBERS F. M. (1971) — *Proper Names in the Lyrics of the Troubadours*, Chapel Hill.
CHAMBON J.-P. (1975, a) — Notes sur la toponymie celtique du Rouergue, *Revue internationale d'onomastique* 27, p. 49-52.
CHAMBON J.-P. (1975, b) — À propos du substrat préceltique dans la toponymie du Gévaudan, *Revue des langues romanes* 81, p. 431-464.
CHAMBON J.-P. (1978, a) — Remarques de lexicographie galloromane, *in : Mélanges de philologie romane offerts à Charles Camproux*, t. II, Montpellier, p. 873-884.
CHAMBON J.-P. (1978, b) — Compte rendu de Nouvel 1975 ; *Revue de linguistique romane* 42, p. 456-461.
CHAMBON J.-P. (1983) — Compte rendu de G. Taverdet (éd.), *L'Onomastique, témoin des langues disparues*, Dijon, 1982 ; *Revue de linguistique romane* 47, p. 418-423.
CHAMBON J.-P. (1984) — Compte rendu de Hamlin 1983 ; *Revue des langues romanes* 88, p. 105-113.
CHAMBON J.-P. (1998) — *vergere* est roman, *in* : J.-C. Faucon, A. Labbé, D. Quéruel (éd.), *Miscellanea mediaevalia. Mélanges offerts à Philippe Ménard*, t. I, Paris, p. 337-348.
CHAMBON J.-P. (1999, a) — L'agencement spatial et fonctionnel des vicairies carolingiennes dans le midi de la Gaule : une approche linguistique, *Revue de linguistique romane* 63, p. 55-174.
CHAMBON J.-P. (1999, b) — *Études sur les régionalismes du français en Auvergne et ailleurs*, Paris.
CHAMBON J.-P. (2002) — Notes étymologiques et philologiques, *Archéologie en Languedoc* 26, p. 115-158.
CHAMBON J.-P. (2003) — Une dénomination tardo-antique des fortifications rurales secondaires en Gaule méridionale : *CASTELLUCIU (chronologie et études de cas), *in* : J.-L. Boudartchouk (coord.), *L'Époque mérovingienne en Midi-Pyrénées. État de la question et perspectives (U.M.R. 5608-UTAH). Rapport intermédiaire annuel d'activité. Année 2002*, Toulouse (Service régional de l'Archéologie), p. 179-193.
CHAMBON J.-P. (2005, a) — Compte rendu du *DOM*, fascicule 5, Tübingen, 2005 ; *Revue de linguistique romane* 69, p. 553-557.
CHAMBON J.-P. (2005, b) — Toponymie et grammaire historique : les noms de lieux issus de *cappella* et *forestis* et la diffusion spatiale de l'article défini dans la Galloromania, *in* : D. James-Raoul, O. Soutet (dir.), *Par les mots et les textes, Mélanges de langue, de littérature et d'histoire des sciences médiévales offerts à Claude Thomasset*, Paris, p. 143-155.
CHAMBON J.-P. (à paraître) — À quelles conditions une onomastique occitane est-elle possible?, *in* : Actes du VIII[e] Congrès de l'Association internationale d'études occitanes (Bordeaux, 2005).
CHAMBON J.-P., GREUB Y. (2000) — Données nouvelles pour la linguistique galloromane : les légendes monétaires mérovingiennes, *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* 95, p. 147-181.
CHAUVEAU J.-P. 2006 — Sur l'étymologie de fr. *baie* "petit golfe", *Revue de linguistique romane* 70, p. 409-429.
CLAVEL M. (1970) — *Béziers et son territoire dans l'Antiquité*, Paris.
COMBARNOUS G. 1971 — Un problème toponymique du Larzac : Alagone et Ara Jovis, Alajou et Autel de Jupiter, *Revue internationale d'onomastique* 23, p. 181-187.
COMBARNOUS G. (1975-1977) — Les toponymes à désinence *-as* en France, *Revue internationale d'onomastique* 27, p. 17-35 ; 29, p. 98-122.
COMBETTES B., TOMASSONE R. (1971) — La formation des collectifs de végétaux en langue d'oc d' après les noms de lieux. Essai d'analyse multidimensionnelle, *Cahiers de lexicologie* 18, p. 109-128.
COROMINES J. (1973) — Du nouveau sur la toponymie occitane, *Beiträge zur Namenforschung* 8, p. 193-308.
DAO = BALDINGER K. (1975-) — *Dictionnaire onomasiologique de l'ancien occitan*, Tübingen.
DAOSuppl. = BALDINGER K. (1975-) — *Dictionnaire onomasiologique de l'ancien occitan. Supplément*, Tübingen.
DARDEL R. DE (1994) — La syntaxe nominale en protoroman ancien et ses implications sociolinguistiques, *Revue de linguistique romane* 58, p. 5-37.
DAUZAT A. (1928) — *Les Noms de lieux. Origine et évolution*, 2[e] éd., Paris.
DAUZAT A. (1939) — *La Toponymie française*.
DAUZAT A. (1951) — *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*, 3[e] éd. revue et augmentée par M.-T. Morlet, Paris.
DAUZAT A. (1977) — *Traité d'anthroponymie française. Les Noms de famille de France*, 3[e] éd. revue et complétée par M.-T. Morlet, Paris.
DAUZAT A., ROSTAING C. (1978) — *Dictionnaire étymologique des noms de lieux de France*, 2[e] éd., Paris.
DELAMARRE X. (2001) — *Dictionnaire de la langue gauloise. Une approche linguistique du vieux-celtique continental*, Paris.
DELCat = COROMINES J. (1980-1991) — *Diccionari etimològic i complementari de la llengua catalana*, 9 vol., Barcelone.
DESJARDINS G. (1879) — *Cartulaire de l'abbaye de Conques en Rouergue*, Paris.
DOM = STEMPEL W.-D. *et al.* (1996) — *Dictionnaire de l'occitan médiéval (DOM)*, Tübingen.
DOTTIN G. (1920) — *La Langue gauloise. Grammaire, textes et glossaire*, Paris.
DRF = RÉZEAU P. (dir.) — *Dictionnaire des régionalismes de France*, Bruxelles, 2001.

ERNOUT A., MEILLET A. (1959) — *Dictionnaire étymologique de la langue latine,* 4e éd., Paris.
EVANS D. E. (1967) — *Gaulish Personal Names. A Study of some Continental Celtic Formations*, Oxford.
FABRE P. (1970) — À propos de *Boyne*, *Revue des langues romanes* 79, p. 79-88.
FABRE P. (1980) — *L'Affluence hydronymique de la rive droite du Rhône. Essai de micro-hydronymie*, Montpellier.
FEXER G. (1978) — *Die ältesten okzitanischen und mittellateinischen Personenbeinamen nach südfranzösischen Urkunden des XI., XII. und XIII. Jahrhunderts*, Würzburg.
FEW = VON WARTBURG W. (1922-2002) — *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, 25 vol., Leipzig/Bonn/Bâle.
FLUTRE L.-F. (1957) — *Recherches sur les éléments prégaulois dans la toponymie de la Lozère*, Paris.
FONT-RÉAULX J. DE (1968) — Diplômes de Charles le Chauve pour l'Église de Lodève et pour le Languedoc, *Annales du Midi* 80, p. 319-328.
FORDANT L. (1999) — *Tous les noms de famille de France et leur localisation en 1900*, Paris.
FOUCHÉ P. (1952-1969) — *Phonétique historique du français*, 3 vol., Paris.
FOURNIAL É. (1989) — *Cartulaire de l'abbaye de Vabres au diocèse de Rodez. Essai de reconstitution d'un manuscrit disparu*, Rodez/Saint-Étienne.
FOURNIER P.-F. (1970) — Anciennes routes de Clermont au Gévaudan par la région de Brioude, *Almanach de Brioude* 50, p. 85-102.
GARDY P. (2001). — *Lo Clapàs, Le Clapas*, l'autre nom de Montpellier, *in* : J. Bres, P. Martel (coord.), *Les Noms de Montpellier*, Montpellier, p. 53-86.
GIBERT A. (1930) — *La Porte de Bourgogne et d'Alsace (Trouée de Belfort). Étude géographique*, Paris.
GRAFSTRÖM Å. (1958) — *Étude sur la graphie des plus anciennes chartes languedociennes avec un essai d'interprétation phonétique*, Uppsala.
GRAFSTRÖM Å. (1974) — Nouvelles contributions à la connaissance du vocabulaire de l'ancien occitan, *in : Mélanges d'histoire littéraire, de linguistique et de philologie romanes offerts à Charles Rostaing*, Liège, t. I, p. 387-397.
GRÖHLER H. (1913-1933) — *Über Ursprung und Bedeutung der französischen Ortsnamen*, 2 vol., Heidelberg.
GULSOY J. (1995) — El sufix llatí -ĪLE / -ĪLĬA en català, *in : Estudis de lingüística i filologia oferts a Antoni M. Badia i Margarit*, Barcelone, t. I, p. 331-347.
HAMLIN F. R. (1959) — *Le Suffixe -ACUM dans la toponymie de l'Hérault. Contribution à l'étude des noms de lieux du Languedoc*, thèse de Birmingham.
HAMLIN F. R. (1971-1972) — Les noms de domaines en *-anum* dans le département de l'Hérault, *Revue internationale d'onomastique* 23, p. 241-256 ; 24, p. 15-32, p. 81-97, p. 161-179.
HAMLIN F. R. (1977) — Les toponymes gallo-romains en *-anicum* dans le département de l'Hérault, *Revue internationale d'onomastique* 29, p. 3-35.
HÖFLER M. (1982) — *Dictionnaire des anglicismes*, Paris.
HUBSCHMID J. (1953). *Sardische Studien. Das mediterrane Substrat des Sardischen*, Berne.
HUBSCHMID J. (1964) — Compte rendu de Hamlin 1959 ; *Zeitschrift für romanische Philologie* 80, p. 183-187.
HUBSCHMID J. (1968) — Bezeichnungen für Erika und andere Sträucher, Gestrüpp und Auswüchse, *Vox Romanica* 27, p. 319-359.
KAJANTO I. (1965) — *The Latin Cognomina*, Helsinki.
KREMER D. (coord.) (1997) — *Dictionnaire historique de l'anthroponymie romane (PatRom). Présentation d'un projet*, Tübingen.
LarL = *Grand Larousse de la langue française*, Paris, 7 vol., 1971-1978.
LATOUCHE R. (1956) — *Les Origines de l'économie occidentale (IVe-XIe siècle)*, Paris.
LEBEL P. (1951) — Sur le traitement de *f* intervocalique, *in : Mélanges de linguistique offerts à Albert Dauzat*, Paris, p. 173-192.
LEBEL P. (1956) — *Principes et méthodes d'hydronymie française*, Paris.
LEI = PFISTER M., puis PFISTER M., SCHWEICKARD W. (1979-) — *LEI. Lessico etimologico italiano, Wiesbaden*, 1979-.
LiS = LITTRÉ É. (1877) — *Dictionnaire de la langue française. Supplément*, Paris.
Lv = LEVY E. (1894-1924) — *Provenzalisches Supplement-Wörterbuch*, 8 vol., Leipzig.
LvP = LEVY E. (1966 [1909]) — *Petit Dictionnaire provençal-français*, 4e éd., Heidelberg.
MARTEL J. (1628) — *L'Antiquité du Triomphe de Besiers au jour de l'Ascension,* Béziers (reproduction photographique et introduction de P. Gardy, Béziers, 1981).
MARTIN E. (1900) — *Cartulaire de la ville de Lodève dressé d'après des documents inédits*, Montpellier.
MÂZUC É. (1899) — *Grammaire languedocienne*, Toulouse.
METZELTIN M. (1967) — Eine neue romanische Etymologie von fr. *baie*, *Vox Romanica* 26, p. 249-276.
MICHEL L. (1964) — *La Langue des pêcheurs du Golfe du Lion. Introduction. I. L'homme et la mer, II. Dialectologie côtière*, Paris.
Mistral = MISTRAL F. (1878) — *Lou Tresor dóu Felibrige*, 2 vol., Aix-en-Provence.
MORLET M.-T. (1971) — *Les Noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule du VIe au XIIe siècle,* t. I : *Les Noms issus du germanique continental et les créations gallo-germaniques*, Paris.
MORLET M.-T. (1985) — *Les Noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule du VIe au XIIe siècle,* t. III : *Les Noms de personne contenus dans les noms de lieux*, Paris.
MORLET M.-T. (1997) — *Dictionnaire étymologique des noms de famille*, 2e éd., Paris.
NAUTON P. (1958) — Dialectologie et toponymie, disciplines connexes (à propos d'un ouvrage et d'un article récent), *Revue de linguistique romane* 22, p. 47-75.
NÈGRE E. (1959) — *Toponymie du canton de Rabastens (Tarn)*, Paris.

NÈGRE E. (1974). À propos du loup en toponymie, *Revue des langues romanes* 80, p. 217-219.
NÈGRE E. (1984) — *Études de linguistique romane et toponymie*, Toulouse.
NÈGRE E. (1986) — *Les Noms de lieux du Tarn*, 4e éd., Toulouse.
NÈGRE E. (1990-1991) — *Toponymie générale de la France. Étymologie de 35.000 noms de lieux*, 3 vol., Genève.
NIEDEREHE H.-J. (1967) — *Strasse und Weg in der galloromanischen Toponomastik*, Paris/Genève.
NIERMEYER J. F. (1997) — *Mediae latinitatis Lexicon minus*, Leiden.
NOLL V. (1991) — *Die fremdsprachlichen Elemente im französischen Argot*, Francfort-sur-le-Main/Berne/New York/Paris.
NOUVEL A. (1975) — *Les Noms de la roche et de la montagne dans les termes ocitans et les noms de lieux du sud du Massif Central (Aveyron, Cantal, Gard, Lozère, Hérault)*, Lille/Paris.
OnCat = COROMINES J. (1989-1997) — *Onomasticon Cataloniae. Els noms de lloc i noms de persona de totes les terres de llengua catalana*, 8 vol., Barcelone.
PC = PILLET A., CARSTENS H. (1933) — *Bibliographie der troubadours*, Halle.
PELLEGRINI G. B. (1990) — *Toponomastica italiana*, Milan.
PFISTER M. (1958) — Beiträge zur altprovenzalischen Grammatik, *Vox Romanica* 17, p. 281-362.
RÉZEAU P. (1997) — *Dictionnaire des noms de cépages de France. Histoire et étymologie*, Paris.
REW = MEYER-LÜBKE W. (1935) — *Romanisches Etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, 3e éd.
Rn = RAYNOUARD F. (1844) — *Lexique roman ou Dictionnaire de la langue des troubadours*, 6 vol., Paris.
Rob 1992 = *Le Grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, 2e éd. par A. Rey, 9 vol., Paris.
ROBERT C., VALIÈRE M. (1977) — *Quelques Ethnotextes occitans et francitans recueillis à Lespignan (Hérault)*, Gençay.
ROHLFS G. (1956) — *Studien zur romanischen Namenkunde*, Munich.
RONJAT J. (1930-1941) — *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes,* 4 vol., Montpellier.
ROSTAING C. (1950) — *Essai sur la toponymie de la Provence (depuis les origines jusqu'aux invasions barbares)*, Paris (réimpression, Marseille, 1973).
ROSTAING C. (1972) Toponymes de Provence relatifs à la mise en valeur du sol, *Revue internationale d'onomastique* 24, p. 99-123.
ROSTAING C. (1973). Réponse, *Revue internationale d'onomastique* 25, p. 72-73.
SAIGE G., DIENNE le comte de (1900) — *Documents historiques relatifs à la vicomté de Carlat*, 2 vol., Monaco.
SCHNEIDER L., GARCIA D. (1998) — *Carte archéologique de la Gaule. Le Lodévois*, Paris.
SCHÜLE E. (1971) — Le problème burgonde vu par un romaniste, *in* : Z. Marzys (éd.), *Colloque de dialectologie francoprovençale organisé par le Glossaire des patois de la Suisse romande (Neuchâtel, 23-27 septembre 1969)*, Neuchâtel/Genève, p. 27-47.
SCHULZE W. (1991 — *Zur Geschichte lateinischer Eigennamen (1904)*. Mit einer Berichtigungsliste zur Neuausgabe von O. Salomies, Zurich/Hildesheim.
SÉGUY J. (1953) — *Les Noms populaires des plantes dans les Pyrénées centrales*, Barcelone.
SINDOU R. (1957) — Le toponyme provençal Callepa et l'indo-européen *lep-* "écaler", *in : Mélange de linguistique et de littérature romanes à la mémoire d'István Frank*, Sarrebruck, p. 657-668.
SINDOU R. (1961) — Compte rendu de Hamlin 1959 ; *Revue internationale d'onomastique* 13, p. 303-312.
SOLIN H., SALOMIES O. (1994) — *Repertorium nominum gentilium et cognominum Latinorum*, Hildesheim/Zurich/New York.
SOUTOU A. (1960) — Un toponyme des ruines anciennes : *Pradines - Pardines*, *Ogam* 12, p. 313-319.
SOUTOU A. (1963) — Signification archéologique du toponyme *La Fare* dans le Sud de la France, *Revue internationale d'onomastique* 15, p. 25-42.
SOUTOU A. (1966) — Le nom de lieu *Egalières* (commune de Nant, Aveyron), *Revue internationale d'onomastique* 18, p. 183-188.
SOUTOU A. (1967) — Trois chartes occitanes du XIIIe siècle concernant les Hospitaliers de La Bastide-Pradines (Aveyron), *Annales du Midi* 79, p. 121-172.
SOUTOU A. (1973) — *Le Larzac autour de La Couvertoirade*, La Cavalerie/Millau.
SOUTOU A. (1985, a) — Le nom de lieu *Aumelas*, *Études sur l'Hérault*, n. s. 1, n° 3, p. 15-18.
SOUTOU A. (1985, b) — Le monument antique dit Le Palais à Mèze (Hérault) et le Chemin Vieux de Bruniquel alias de la Reine Juliette, *Archéologie en Languedoc* 1985 (1), p. 11-16.
SOUTOU A. (1986-1987) — Le prieuré et l'église Saint-Étienne de Prunet sur le Causse d'Aumelas, *Études sur l'Hérault* 2-3, p. 37-41.
SOUTOU A. (1988) — Le toponyme gallo-romain *la Gure* et l'ancien nom de St-Martin-le-Vieux (commune de Villemagne), *Bulletin de la Société archéologique et historique des hauts cantons de l'Hérault* 11, p. 41-45.
SOUTOU A. (1989) — Datation de la croix discoïdale ajourée de St-André de Vexos, à Roquebrun (Hérault), *Bulletin de la Société archéologique et historique des hauts cantons de l'Hérault* 12, p. 47-54.
SOUTOU A. (1990) — Quatre familles de noms de lieux languedociens : *Cabrespine*, *Capesine*, *Fontarèche*, *Vors*, *Nouvelle Revue d'onomastique* 15/16, p. 125-135.
THOMAS A. (1897) — *Essais de philologie française*, Paris.
THOMAS A. (1927) — *Mélanges d'étymologie française*, 2e éd., Paris.
TLF = *Trésor de la Langue Française*, 16 vol., Paris, 1971-1994.
TLL = *Thesaurus Linguae Latinae*, Leipzig, 1900-.
VENDRYES (J.), 1940-1941. Celtique **blakk-* en franco-provençal, *Romania* 66, p. 367-369.
VIDAL H. (1999) — *Un Évêque de l'an Mil. Saint Fulcran, évêque de Lodève*, Montpellier.

VILLOUTREIX M. (1992) — *Noms de lieux de la Corrèze*, Limoges.
VINCENT A. (1937) — *Toponymie de la France*, Bruxelles.
WIACEK W. M. (1968) — *Lexique des noms géographiques et ethniques dans les poésies des troubadours des XII^e^ et XIII^e^ siècles*, Paris.
WOLF H. J. (1985) — Compte rendu de F. R. Hamlin, *Les Noms de lieux du département de l'Hérault. Nouveau Dictionnaire topographique et étymologique*, Mèze/Montpellier, 1983 ; *Revue de linguistique romane* 49, p. 228-232.